



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec



# Comprendre et répondre à la croissance

RAPPORT ANNUEL 2016 ANNUAL REPORT



# Table des matières

## Table of contents

### 14. Comprendre et répondre à la croissance *Understand and respond to growth*

### 30. Phénomène passager ou tendance lourde *Temporary phenomenon or major trend*

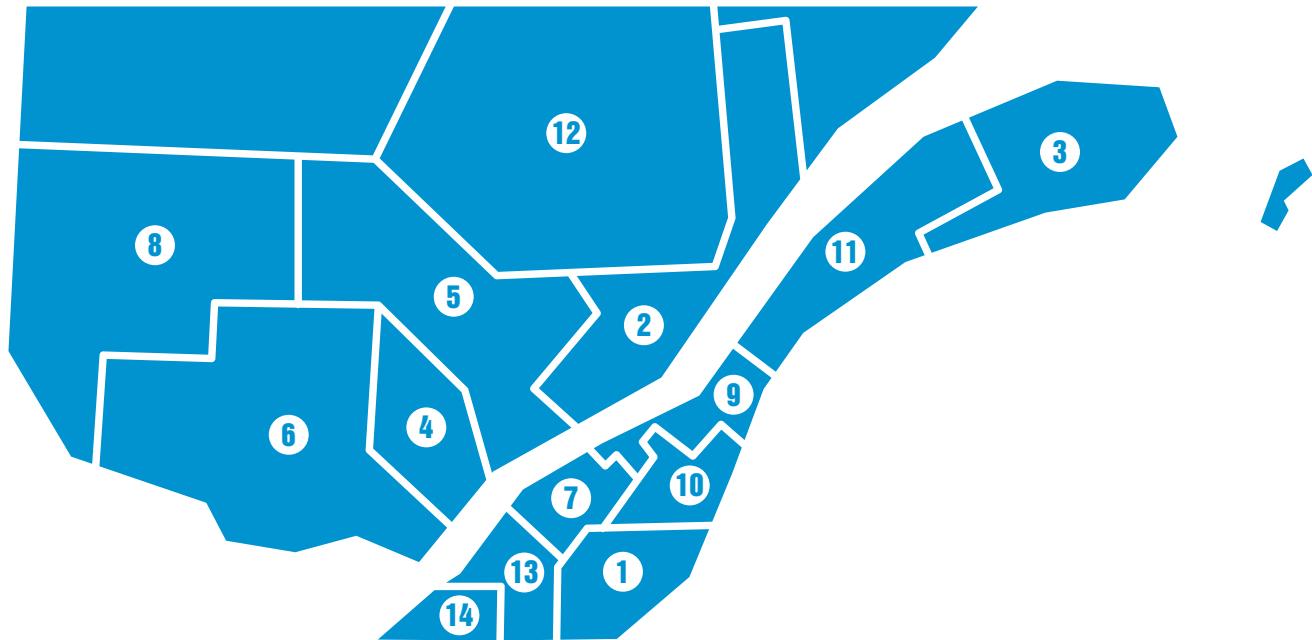
### 36. Relever le défi de la croissance *Meeting the challenge of growth*

### 44. Que prévoit-on dans le monde? *What kind of demand is expected around the world?*

- 2 Régions  
*Regions*
- 3 La production laitière 2016 au Québec, en chiffres  
*Quebec milk production in 2016, in numbers*
- 4 Message du président  
*Message from the Chair*
- 6 Conseil d'administration  
*Board of Directors*
- 8 Message du directeur général  
*Message from the General Manager*
- 10 Organigramme  
*Organizational Chart*
- 11 Politique laitière nationale  
*National Dairy Policy*
- 16 Mise en marché  
*Milk Marketing*
- 18 Contingentement  
*Quota*
- 21 Transport  
*Transportation*
- 25 Contrôle de la qualité  
*Quality Control*
- 32 Contrôle du volume et de la composition  
*Volume and Composition Control*
- 34 Technologie et information de gestion  
*Technology and Management Information*
- 38 Finances et administration  
*Finance and Administration*
- 41 Recherche économique  
*Economic Studies*
- 46 Communications et vie syndicale  
*Communications and Union Support*
- 49 Marketing  
*Marketing*
- 54 États financiers  
*Financial Statements*

# Régions

## Regions



- 1 Estrie** Mariane Paré\*  
4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6  
Téléphone : 819 346-8905, p. 118 Télécopieur : 819 346-2533  
Courriel : estrie@lait.qc.ca
- 2 Capitale-Nationale-Côte-Nord** Sébastien Demers\*  
1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4  
Téléphone : 418 872-0770, p. 215 Télécopieur : 418 741-1191  
Courriel : capitalenationalecotenord@lait.qc.ca
- 3 Gaspésie-Les Îles** Stéphane Day\*  
172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0  
Téléphone : 418 392-4466, p. 230 Télécopieur : 418 392-4862  
Courriel : gaspesielesiles@lait.qc.ca
- 4 Lanaudière** Nathalie Michaud\*  
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5  
Téléphone : 450 753-7486, p. 225 Télécopieur : 450 759-7610  
Courriel : lanaudiere@lait.qc.ca
- 5 Mauricie** Réjean Gervais\*  
230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2  
Téléphone : 819 378-4033, p. 238 Télécopieur : 819 371-2712  
Courriel : mauricie@lait.qc.ca
- 6 Outaouais-Laurentides** Marie-Claude Thibault\*  
15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200  
Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3  
Téléphone : 450 472-0440, p. 224 Télécopieur : 450 472-8386  
Courriel : outaouaislaurentides@lait.qc.ca
- 7 Centre-du-Québec** Normand Trodéchaud\*  
1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9  
Téléphone : 819 519-5838, p. 182 Télécopieur : 819 415-0858  
Courriel : centreduquebec@lait.qc.ca
- 8** **Abitibi-Témiscamingue** Luc Charest\*  
970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5  
Téléphone : 819 762-0833, p. 311 Télécopieur : 819 762-0575  
Courriel : abitibitemiscamingue@lait.qc.ca
- 9 Chaudière-Appalaches-Nord** Michaël Létourneau\*  
1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4  
Téléphone : 418 228-5588 Télécopieur : 418 741-1191  
Courriel : chaudiereappalachesnord@lait.qc.ca
- 10 Chaudière-Appalaches-Sud** Cédric Fortin\*  
2550, 127<sup>e</sup> Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1  
Téléphone : 418 228-5588, p. 1267 Télécopieur : 418 228-3943  
Courriel : chaudiereappalachessud@lait.qc.ca
- 11 Bas-Saint-Laurent** Éric Pagé\*  
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5  
Téléphone : 418 723-2424, p. 4108 Télécopieur : 418 723-6045  
Courriel : basstlaurent@lait.qc.ca
- 12 Saguenay-Lac-Saint-Jean** Martin Gilbert\*  
3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7  
Téléphone : 418 542-5666, p. 229 Télécopieur : 418 542-3011  
Courriel : saguenaylacstjean@lait.qc.ca
- 13 Montérégie-Est** Roch Guay\*  
3800, boul. Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Téléphone : 450 774-9154, p. 5217 Télécopieur : 450 261-5248  
Courriel : monteregieest@lait.qc.ca
- 14 Montérégie-Ouest** Catherine Turgeon\*  
6, rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-5115, p. 6284 Télécopieur : 1 877 414-7870  
Courriel : monteregieouest@lait.qc.ca

\* Secrétaire  
Secretary

# La production laitière 2016 au Québec, en chiffres

QUEBEC MILK PRODUCTION IN 2016,  
IN NUMBERS



**5 473** fermes laitières  
5,473 dairy farms

Une production  
de plus de  
More than  
3 billion litres

**3 milliards** de litres de lait  
of milk produced

Des recettes de  
\$2.45 billion **2,45** milliards de dollars  
in receipts

Quelque  
Some 83,000 **83 000** emplois\* et 6,2 milliards de dollars en  
contribution au PIB générés par l'industrie  
laitière québécoise  
*jobs\* and \$6.2 billion contributed to the GDP generated by Quebec's dairy industry*

**741 674** litres de lait donnés par les producteurs  
aux Banques alimentaires du Québec  
*741,674 litres of milk donated by producers to the Food Banks of Quebec*

**260** camions-citernes pour le ramassage du lait et  
sa livraison aux usines  
*260 tank trucks picked up milk and delivered it to plants*

**113** usines de transformation dont  
57 fabriques artisanales de produits laitiers,  
lesquelles incluent  
**20** producteurs-transformateurs  
*113 processing plants, of which 57 were artisanal dairy product plants, which included 20 producer-processors*

**114** fermes certifiées biologiques  
114 certified organic farms

Produisant  
Producing **44,7** millions de litres de lait  
44.7 million litres of milk

## Les Producteurs de lait du Québec

Mission et vision adoptées par  
résolution de l'assemblée générale  
annuelle des Producteurs de lait  
du Québec les 15 et 16 avril 2015

### Mission

Rassembler les producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.

### Vision

En 2020, nous aurons obtenu une croissance rentable des marchés d'au moins 10 % et nous profiterons d'une mise en commun nationale des marchés et des revenus qui assureront la pérennité de fermes laitières de plus en plus efficaces, sous gestion de l'offre, fortes et dynamiques dans toutes les régions.

**LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC**  
*Mission and vision adopted by resolution of the Annual General Meeting of Les Producteurs de lait du Québec on April 15 and 16, 2015*

#### MISSION

To bring together Quebec milk producers by providing leadership in marketing high-quality milk, which meets the expectations of society, and to ensure sustainable development of dairy farms.

#### VISION

By 2020, we will have obtained a profitable market growth of at least 10% and will benefit from national pooling of markets and revenues, which will ensure the continuity of strong, dynamic and more and more efficient supply-managed dairy farms in all regions.

\* Inclut les emplois directs, indirects et induits. *Includes direct, indirect and induced jobs.*

## Message du président

**La mobilisation des producteurs de lait du Québec sur les enjeux des négociations commerciales et de la gestion des importations s'est poursuivie en 2016. Alors que nous espérions un retour au calme sur le front des accords commerciaux, l'élection présidentielle états-unienne en novembre a ravivé les inquiétudes. Cela dit, de bonnes nouvelles ont également marqué l'année : la conclusion de l'entente nationale sur la stratégie des ingrédients et la confirmation d'une demande croissante du marché des produits laitiers.**

Notre industrie connaît en effet la plus forte croissance jamais enregistrée. En 2016 seulement, le droit de produire des producteurs a augmenté de 8 %, sans compter les journées additionnelles. Depuis décembre 2014, la hausse a atteint 15 %. L'augmentation des ventes au détail de la plupart des catégories de produits, particulièrement ceux qui sont riches en matière grasse, confirme la solidité de cette croissance. C'est une très bonne nouvelle pour le secteur laitier; une occasion sans précédent pour le développement de nos entreprises.

Cette croissance perdurera-t-elle? Nous ne pouvons prédire l'avenir, mais les chiffres démontrent que la revalorisation de la matière grasse pourrait être durable.

Autre très bonne nouvelle pour notre secteur : la conclusion d'un accord entre les producteurs et les transformateurs laitiers des dix provinces canadiennes sur la stratégie des ingrédients. L'entente s'attaque directement au problème des surplus structurels de solides non gras. Elle permettra de valoriser ces surplus structurels, de favoriser la modernisation de la transformation par la création de la classe 7 et, ainsi, de favoriser la pérennité de la gestion de l'offre.

Il s'agit d'une entente historique, puisqu'elle lie toutes les provinces et tous les transformateurs laitiers du pays. Nous travaillons maintenant tous ensemble afin de mettre en œuvre l'entente selon les délais prescrits. Combinée à la forte croissance du volume transformé pour répondre à la demande, la stratégie des ingrédients convie tous les partenaires à une modernisation rapide des technologies et des infrastructures.

Le lancement du logo de certification d'origine, reconnaissant le lait canadien de qualité des Producteurs laitiers du Canada, est également un élément positif de l'année. Déjà, une première grande entreprise, Agropur, s'est engagée à utiliser le logo en 2017. Voilà un autre exemple de la collaboration entre transformateurs et producteurs pour développer notre



BRUNO LETENDRE, président *Chair*

marché et optimiser l'utilisation de nos composants afin d'offrir aux consommateurs des produits de qualité, 100 % canadiens.

La solidarité du secteur laitier canadien sera d'autant plus cruciale que le gouvernement fédéral n'a pas réglé la totalité des problèmes de gestion des frontières, et ce, malgré nos demandes répétées. Je suis particulièrement fier de la détermination et de la mobilisation des producteurs québécois pour faire face à cet enjeu. Cela a donné des résultats tangibles, même si toutes les lacunes ne sont pas corrigées. Ottawa a agi dans certains dossiers. Il a entre autres condamné des pratiques non conformes de certains importateurs et annoncé une vaste consultation sur le programme de report de droits de douane. Avec Les Producteurs laitiers du Canada et nos homologues des neuf autres provinces, nous sommes disposés à collaborer avec le gouvernement pour régler le plus rapidement possible les problèmes de gestion des importations, et ce, en tout respect des engagements commerciaux.

Un mot sur l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne qui entrera en vigueur provisoirement en 2017. Ce traité aura des impacts négatifs pour notre industrie, plus particulièrement pour les producteurs de lait et les fabricants de fromages fins.

Au terme de l'entrée graduelle sur six ans du nouveau contingent tarifaire de 17 700 tonnes de fromages, ces importations feront perdre annuellement au secteur laitier quelque 300 millions de dollars. Considérant l'ampleur de ces pertes récurrentes, nous avons exprimé une certaine déception lors de l'annonce par le gouvernement fédéral du programme de modernisation des infrastructures de 250 millions de dollars pour les producteurs et de 100 millions pour les transformateurs laitiers, étaillés sur cinq ans. Nous continuerons de faire valoir la pertinence d'une phase deux plus réaliste et en lien avec l'envergure réelle des concessions qu'a subies notre secteur.

Nous croyions bien jouir d'une certaine stabilité après la conclusion de l'AECG et l'entente de principe du Partenariat transpacifique (PTP). C'était sans compter sur l'élection états-unienne. Le nouveau président semble avoir enterré le PTP, mais souhaite renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) à l'avantage des Américains. Or les dispositions de l'ALENA préservent le droit du Canada, en vertu de l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de maintenir les limites et les tarifs douaniers qui gèrent l'accès à son marché des produits laitiers. Le gouvernement canadien devra résister aux pressions des États-Unis et maintenir cette exclusion.

La France, l'Australie et les États-Unis ne sont pas dotés de la gestion de l'offre, et leurs producteurs sont plongés dans une crise des revenus depuis deux ans. Les contribuables en font les frais, en finançant les milliards de subventions pour éviter l'effondrement de l'industrie, et les consommateurs ne profitent pas vraiment de la chute des prix à la production.

Nous ne voulons pas vivre ce cauchemar. Les producteurs, transformateurs et leurs partenaires doivent faire preuve d'une solidarité exemplaire pour réclamer le maintien de la gestion de l'offre.

Notre modèle a fait ses preuves. Le secteur laitier est un fleuron de l'économie québécoise et canadienne. Nous comptons sur l'appui du gouvernement pour le maintenir intégralement et nous permettre de continuer de répondre sainement à la demande de nos concitoyens, d'innover et de nous adapter à l'évolution des besoins de notre marché.



Bruno Letendre, président

## Message from the Chair

Quebec milk producers continued to mobilize on the issues of the trade negotiations and import management in 2016. While we hoped that things would calm down on the trade agreement front, the U.S. presidential election in November renewed our concerns. Nevertheless, there was also some good news in 2016: The national agreement on the ingredient strategy was concluded and a growing demand in the dairy product market was confirmed.

Our industry is actually experiencing the strongest growth ever recorded. In 2016 alone, producers saw their production entitlement rise 8%, not counting the additional days. Since December 2014, it has increased 15%. Higher retail sales in most product categories, particularly those with high butterfat content, confirm the strength of the growth. This is very good news for the dairy industry; an unprecedented opportunity for developing our enterprises.

Will the growth last? No one can predict the future, but the numbers show that the butterfat growth could be lasting.

In other very good news for our industry: Milk producers and processors in the ten Canadian provinces reached an agreement on the ingredient strategy. The agreement directly tackles the problem of solids non-fat structural surpluses. It will add value to the structural surpluses, help modernize processing by creating Class 7 and, in doing so, promote the continued existence of supply management.

It is an historic agreement because it is binding upon all provinces and all dairy processors in the country. Everyone is now working together to implement the agreement within the prescribed periods of time. Combined with the strong growth in the volume processed to meet demand, the ingredient strategy encourages all partners to rapidly upgrade their technologies and infrastructures.

The launch of the certification of origin logo, which will be used by Dairy Farmers of Canada to recognize quality Canadian milk, is another positive from the year. Already, one large company, Agropur, has committed to use the logo in 2017. This is another example of cooperation between processors and producers in developing our market and optimizing the use of our components to offer consumers quality, 100% Canadian products.

The solidarity of the Canadian dairy industry will be even more crucial than ever since the federal government has yet to settle all the border management problems, despite our repeated demands. I am particularly proud of the determination and mobilization shown by Quebec producers in dealing with this issue, which have produced tangible results, even though all of the flaws have not been corrected. Ottawa has taken action on some issues. For instance, it condemned the non-compliant practices of certain importers and announced a major consultation on the duty deferral program. Along with Dairy Farmers of Canada and our counterparts in the nine other provinces, we are ready to work with the government to rectify the import management problems as quickly as possible, in keeping with our trade commitments.

I should also say a word or two about the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) between Canada and the European Union, which will come into force provisionally in 2017. This treaty will have negative impacts on our industry, especially for milk producers and fine cheese makers. At the end of the gradual six-year introduction of the new tariff quota for 17,700 tonnes of cheese, these imports will cause the dairy industry to lose around \$300 million annually. Given the scale of these recurring losses, we expressed our disappointment when the federal government announced the five-year \$250 million infrastructure modernization program for producers and the \$100 million program for dairy processors. We will continue to assert that a second, more realistic phase in line with the actual scope of the concessions made in our industry would only be appropriate.

We truly believed that we would enjoy a bit of stability after CETA wrapped up and an agreement in principle was signed for the Trans-Pacific Partnership (TPP). But we had not reckoned with the U.S. election. The new president seems to have buried the TPP, but wants to renegotiate the North American Free Trade Agreement (NAFTA) to achieve better terms for Americans. Yet, NAFTA provisions protect Canada's right, under the Agreement on Agriculture of the World Trade Organization (WTO), to keep limits and customs duties in respect of managing access to its dairy market. The Canadian government will need to resist pressure from the United States and maintain this exclusion.

France, Australia and the United States do not have supply management systems, and their producers have been caught in an income crisis for two years. It is the taxpayers who are paying the price, by financing billions in subsidies to keep the industry from collapsing, even though consumers do not truly benefit from the lower production prices.

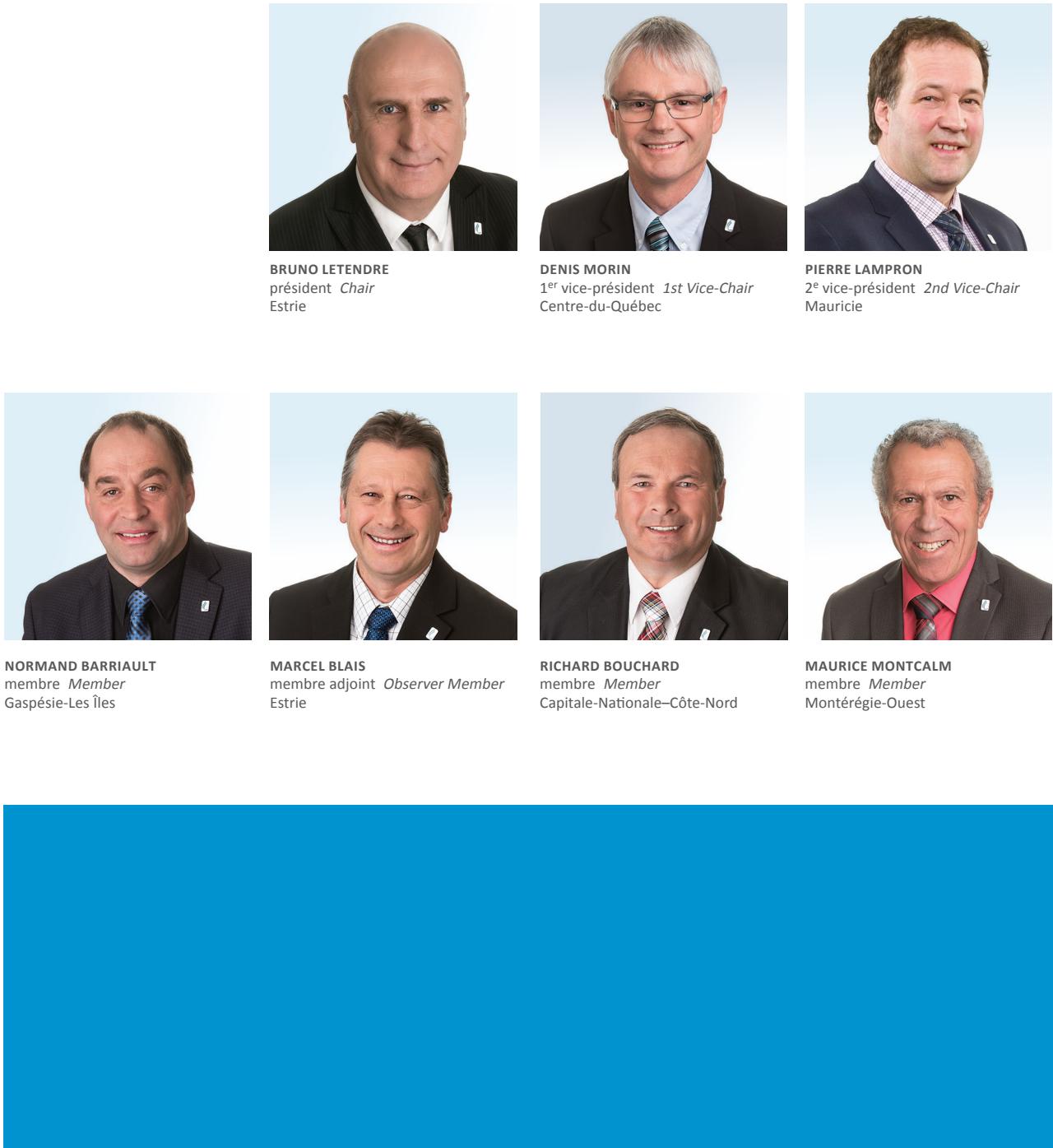
We do not want to go through that nightmare. Producers, processors and their partners must show exemplary solidarity in demanding that supply management be maintained.

Our model has proven itself. The dairy industry is a pillar of the Quebec and Canadian economy. We are counting on the government's support to keep it fully intact and enable us to continue soundly meeting the demand of our fellow citizens, innovating and keeping in step with the changing needs of our market.



Bruno Letendre, Chair

## Conseil d'administration Board of Directors





**DANIEL CÔTÉ**  
membre de l'exécutif  
*Executive Member*  
Saguenay–Lac-Saint-Jean



**RÉAL GAUTHIER**  
membre de l'exécutif  
*Executive Member*  
Outaouais-Laurentides



**GABRIEL RANCOURT**  
membre *Member*  
Abitibi-Témiscamingue



**GILBERT PERREAULT**  
membre *Member*  
Lanaudière



**JEAN-FRANÇOIS MORIN**  
membre *Member*  
Chaudière-Appalaches-Nord



**YVON BOUCHER**  
membre *Member*  
Montérégie-Est



**BRUNO CYR**  
membre *Member*  
Chaudière-Appalaches-Sud



**GABRIEL BELZILE**  
membre *Member*  
Bas-Saint-Laurent

## Message du directeur général

**Comprendre et répondre à la croissance! Tel est le thème retenu pour le rapport annuel 2016. De mémoire d'homme et de... statistiques, jamais un épisode d'une aussi forte croissance n'a été observé pour le secteur laitier canadien.**

La dernière année a continué de montrer, mois après mois, une demande ferme et en croissance, et ce, pour la grande majorité des produits laitiers. Pour le lait de consommation, même s'il est vrai que le volume per capita est en légère diminution, comme dans la plupart des pays industrialisés d'ailleurs, on note que la teneur moyenne en matière grasse du lait consommé se trouve, elle, en légère croissance. Il en est de même pour les crèmes, les yogourts et les fromages. En plus de la teneur plus riche, les quantités vendues de produits laitiers sont aussi en croissance, notamment pour le beurre et même la crème glacée. De là découlent des besoins canadiens et une émission de quota aux producteurs qui n'ont cessé de progresser. Entre juillet et décembre 2016, c'est 8 % de plus qui ont été émis à la ferme. Si on pondère ces hausses sur les 12 mois de l'année, c'est l'équivalent de 2 % de plus pour toute l'année qui ont été ajoutés. Les producteurs de lait du Québec ont répondu en masse à cette croissance en livrant 3,5 % plus de matière grasse qu'en 2015 dans un volume de 3,12 milliards de litres. Cette courbe croissante devra se maintenir si l'on veut pleinement couvrir les besoins canadiens. Il est aussi important de souligner que cette production supplémentaire accomplie en si peu de temps ne s'est pas faite au détriment de la qualité. Les principales mesures de qualité du lait nous montrent en effet que tant le comptage bactérien que celui des cellules somatiques se sont maintenus, voire légèrement améliorés. C'est tout à l'honneur de nos producteurs!

La valeur des ventes a pour sa part progressé de 71,7 millions de dollars, soit 3 % de plus qu'en 2015. Malgré cette augmentation, le prix intraquota n'a pas montré le redressement qu'on aurait souhaité après son recul majeur en 2015. Les facteurs à la base de la détérioration du prix ont encore prévalu au cours de la dernière année, notamment avec un environnement de prix mondiaux très bas et une masse croissante de solides non gras écoulés à très faible valeur sur le marché de l'alimentation animale.

En juillet 2016 a été conclue une entente de mise en marché majeure entre producteurs et transformateurs canadiens. Une tournée spéciale d'information en région s'est d'ailleurs tenue en septembre pour en expliquer les principaux éléments. Cette entente constitue l'aboutissement de nombreuses années d'efforts, jusque-là infructueux, pour mieux valoriser un surplus structurel canadien croissant. Cette croissance est liée d'abord à une demande en matière grasse plus rapide que celle en solide non gras, mais aussi à la croissance rapide des importations venant déplacer un potentiel d'utilisation dans le marché canadien. Cette entente ne règle



ALAIN BOURBEAU, directeur général General Manager

pas tous les problèmes, mais vient certainement créer un nouvel environnement commercial où les transformateurs pourront exploiter les opportunités d'utilisation du marché des ingrédients et seront dorénavant responsables de commercialiser 100 % des composants du lait qu'ils achètent. Combinée à la croissance réelle du marché canadien, elle vient donc créer un contexte d'affaires qui stimulera l'investissement tant à la ferme qu'en transformation.

Cette entente, que l'on peut qualifier d'historique, ne vient toutefois pas exempter le gouvernement canadien de faire respecter ses lois et d'assurer une gestion plus efficace des importations. À ce chapitre, même si on peut noter certains progrès dans la collaboration des services frontaliers, les actions attendues, notamment pour régler les problèmes reliés aux incohérences d'interprétation entre l'Agence des services frontaliers du Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ne sont toujours pas là.

Les défis qui nous attendent en 2017 seront encore nombreux malgré les avancées de la dernière année. Au moment d'écrire ces lignes, nous savons que le nouveau président américain a signé un décret qui en pratique met un terme au Partenariat transpacifique (PTP). Toutefois, la perspective d'une réouverture de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) nous gardera en haleine dès les premiers mois de 2017. Bien que personne ne connaisse vraiment la portée réelle des intentions de nos voisins du Sud, nous devrons rester vigilants. Le lobby de l'industrie laitière américaine demeure très insistant pour obtenir plus d'accès au marché canadien, comme ils l'ont été d'ailleurs tout au long de la négociation du PTP. Pour leur part, tant les gouvernements canadiens que québécois ont exprimé leur ouverture à discuter d'entente commerciale, mais en indiquant clairement leur soutien à la gestion de l'offre. À cet égard, je vous invite à continuer de profiter de votre rôle d'entrepreneur dans votre milieu pour faire valoir l'importance économique de notre secteur dans les économies régionales auprès des instances de tous les paliers politiques. Il est important de le rappeler, la gestion de l'offre est une politique agricole dont le maintien est indissociable du soutien des pouvoirs publics. Notre forte contribution à l'économie canadienne est un argument majeur à ce soutien et il ne faut manquer aucune occasion de le rappeler à une classe politique qui se renouvelle.

La croissance exceptionnelle que connaît notre secteur durera-t-elle? Sans être devin, je crois qu'on peut avoir une certaine confiance dans sa durabilité en étant toutefois prudents. Ceux qui ont plus d'expérience se rappelleront que la forte décroissance du marché que nous avons connu au début des années 1990 était en bonne partie liée à la perception très défavorable du gras pour la santé. On parlait à ce moment de la « cholestérophobie ». Or un des phénomènes qui tend à expliquer la croissance actuelle est lié au fait que la science et une meilleure compréhension du métabolisme des matières grasses ont largement réhabilité le gras laitier. Cet apport de la science, combiné à une mouvance de la société qui valorise de plus en plus les saveurs et la bonne cuisine, a grandement contribué à la situation actuelle. Comment ces deux facteurs évolueront-ils? Dans le cas de la science, c'est plutôt solide, mais si ça doit changer, ce sera probablement plus long. Dans le cas du comportement social par rapport à la cuisine, c'est plus imprévisible, mais en cette matière, nos efforts en marketing peuvent certainement nous aider à conserver nos gains auprès des consommateurs.

Face à tous ces changements, restons confiants, vigilants et surtout solidaires pour continuer de relever les nombreux défis de notre mise en marché collective.

Sincèrement,



Alain Bourbeau, directeur général

In July 2016, a major marketing agreement was concluded between Canadian producers and processors. A special regional information tour was held in September to explain its main features. This agreement is the outcome of many years of previously unproductive efforts to add more value to a growing Canadian structural surplus, whose growth is primarily related to faster demand for butterfat than for solids non-fat, but also to the rapid growth of imports which have displaced their potential use in the Canadian market. The agreement does not solve all problems, but has certainly created a new commercial environment where processors will be able to take advantage of opportunities for using solids non-fat in the ingredient market and be responsible from now on for marketing 100% of the milk components that they buy. In combination with the real growth of the Canadian market, it has also created a business context that will stimulate investment both in farms and processing.

However, the agreement, which could be described as historic, does not excuse the Canadian government from enforcing its laws and ensuring more effective import management. On that note, even though some progress in cooperation from border services can be observed, the expected efforts, especially to solve problems involving inconsistencies in interpretation between the Canada Border Services Agency and the Canadian Food Inspection Agency, have still not been made.

Despite last year's advances, many more challenges lie ahead of us in 2017. As these lines were written, the new U.S. president had signed an order that pulled the plug on the Trans-Pacific Partnership (TPP) for all practical purposes. Still, it is the prospect of reopening the North American Free Trade Agreement (NAFTA) that will keep us at the edge of our seats in the early months of 2017. Although no one really knows the real scope of the intentions of our neighbours to the south, we will need to stay wary. The American dairy industry is still lobbying hard for more access to the Canadian market, as they did throughout the TPP negotiations. Meanwhile, the Canadian and Quebec governments have expressed their openness to discussing the trade agreement, while clearly stating their support for supply management. For that matter, I invite you to continue to use your role as an entrepreneur in your community to let authorities at all political levels know just how economically important our industry is to regional economies. We need to remember that supply management is an agricultural policy that will remain intact only if it has the support of public authorities. Our strong contribution to the Canadian economy is a major argument for their support and we should take every opportunity to point it out to every new group of politicians that takes office.

Will the outstanding growth experienced by our industry last? Although I am not clairvoyant, I believe that we can say with a fair degree of confidence that it will last, while remaining cautious. Those who have been around for a while will remember the strong market decline that hit us in the early 1990s, which was in large part related to the perception that fat was bad for your health. At the time, it was called "cholesterophobia." Yet, one phenomenon that seems to explain the current growth is related to the fact that science and a better understanding of fat metabolism have largely cleared milk fat of the charges. This contribution from science, in combination with a social movement that increasingly values flavours and good food, has greatly helped the current situation. How will these two factors evolve? As for the science, it is quite solid, but if that should change, it will probably happen over a long period of time. Social behaviour in relation to food is more unpredictable, but in this case, our marketing efforts can certainly help us keep our gains with consumers.

In response to these changes, we should stay confident and wary, but more than anything, we need to stand together to continue meeting the many challenges of our collective marketing system.

Sincerely,



Alain Bourbeau, General Manager

## Message from the General Manager

Understand and respond to growth! That is the chosen theme for the 2016 annual report. In living memory and statistically speaking, there has never been an instance of such strong growth observed in Canada's dairy industry.

Last year continued to show, month after month, solid demand and growth for the vast majority of dairy products. While it is true that the volume per capita for fluid milk is down slightly, as it is in most industrialized countries, average butterfat content in fluid milk is up slightly. The same goes for cream, yogurt and cheese. In addition to the richer content, the quantities of dairy products sold are also on the rise, especially butter and even ice cream. This explains Canadian needs and the ever-increasing quota that was issued to producers. Between July and December 2016, 8% more was issued to farms. When these increases are weighted over the 12 months of the year, the equivalent of about 2% more was added for the entire year. Quebec milk producers responded en masse to this growth by delivering 3.5% more butterfat than in 2015 in a volume of 3.12 billion litres. This growth curve will remain steady if we want to fully cover Canadian needs. It is also important to point out that this additional production, which was accomplished in an extremely short amount of time, did not skimp on quality. The main milk quality measures actually show us that both the bacteria count and the somatic cell count have remained steady and even slightly improved. All credit goes to our producers!

The sales value increased by \$71.7 million, i.e. 3% more than in 2015. Despite this increase, the within-quota price has not shown the recovery that we had hoped for after its major decline in 2015. The factors underlying the price decline won out again last year, especially with a very low world price environment and a growing mass of solids non-fat dumped at very low prices in the animal feed market.



ALAIN BOURBEAU, directeur général *General Manager*  
GUYLAINE CLOUTIER, adjointe administrative *Administrative Assistant*  
LOUISE DE GRANDPRÉ, vérificateure interne *Internal Auditor*  
SÉBASTIEN LOCAT, adjoint à la direction générale *Assistant to General Management*  
ISABELLE PLANTE, secrétaire de direction *Executive Secretary*  
MARIE-JOSÉE TRUDEAU, conseillère à la direction générale *General Manager Advisor*

# 1

## ● Direction générale

### Organigramme Organizational Chart

Assemblée générale – *General Meeting*

Conseil d'administration – *Board of Directors*

Comité exécutif – *Executive Committee*

Direction générale – *General Management*  
**Alain Bourbeau**





GHISLAINE BLAIS, secrétaire de direction *Executive Secretary*  
IDRISS ETABAÂ, directeur du développement des affaires *Director of Business Development*

# 2 • Politique laitière nationale

## Évolution du marché

Depuis décembre 2015, le quota total alloué au Québec est passé de 127,72 millions de kilogrammes de matière grasse (MG) à 135,36 millions, soit une augmentation de 5,98 %. Le secteur du lait de transformation a contribué à cette hausse pour 7,51 % alors que la baisse du secteur du lait de consommation a eu un impact négatif de 0,67 %. La part du marché associé à l'allocation de croissance, au programme d'innovation ainsi qu'au programme d'exportation des produits laitiers a affiché une baisse de 1,10 million de kilogrammes de MG, ce qui contribue à une diminution du quota total de 0,86 %. Cette baisse est principalement attribuable au programme d'innovation.

Selon les données fournies par la Société Nielsen, les ventes au détail de produits laitiers ont continué de croître au Canada durant les 12 mois de 2016. Elles ont affiché une augmentation de 4,0 % pour le beurre, de 5,3 % pour les fromages, de 4,4 % pour la crème et de 2,6 % pour les yogourts. Les produits laitiers les plus déterminants pour la demande totale affichent maintenant tous des taux de croissance dépassant 4,0 %. De décembre 2015 à décembre 2016, la demande totale de matière grasse laitière pour l'ensemble des marchés a crû de 5,3 %.

## Plan national de commercialisation du lait

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL) a suspendu, en avril 2016, l'application des flexibilités associées au quota continu, soit 0,5 % en tolérance positive et 1,5 % en tolérance négative. Cette suspension vise à répondre à la croissance du marché et de la production qui aurait pu se traduire par la

production hors quota. Les provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) ont terminé l'année 2016 avec une tolérance positive de 0,35 %. Pour leur part, les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO) se situaient à - 4,21 % en décembre 2016. Pour le Canada, l'écart cumulatif entre la production et le quota était de - 0,88 % en décembre 2016.

L'allocation de croissance a été maintenue à 5 % durant toute l'année 2016 afin de favoriser la reconstruction des stocks de beurre d'ici au 31 juillet 2017. Son niveau sera revu pour le 1<sup>er</sup> août 2017.

La production de solides non gras associée à la production intraquota de matière grasse est passée de 742,14 en 2015 à 771,83 millions de kilogrammes en 2016. Il s'agit d'une hausse de 29,69 millions de kilogrammes, ou 4,0 %. Cette hausse a été concomitante à l'augmentation de la production intraquota de matière grasse qui a été de 3,7 % pour la même période.

Le ratio solides non gras/gras (SNG/G) a légèrement augmenté au pays en 2016, s'établissant à 2,2402, alors que la cible à ne pas dépasser était de 2,3130. Dans les provinces de P5, le ratio a été de 2,2326 en 2016. Dans les provinces de la MCLO, le ratio est passé de 2,2791 en 2015 à 2,2671 en 2016.

## Stratégie sur les ingrédients

En juillet 2016, les producteurs et les transformateurs laitiers de toutes les provinces canadiennes ont conclu une entente de principe dans la négociation d'une stratégie nationale sur les ingrédients.

Parmi les résultats de la négociation, les provinces ont accepté l'adoption d'une nouvelle formule d'indexation du prix des classes 2 à 4, la mise en place d'une classe d'ingrédients ainsi qu'un mécanisme de facturation harmonisée.

En décembre, la Commission canadienne du lait (CCL) a déposé auprès du CCGAL une proposition pour résoudre l'enjeu de vérification en lien avec la facturation harmonisée et un mécanisme de fixation de prix dans un contexte de circonstances exceptionnelles.

## Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada

### PRIX DU LAIT

Au 1<sup>er</sup> février 2016, la formule d'indexation des prix du lait de consommation a donné une hausse du prix du lait de consommation de 2,192 %. Rappelons que cette formule est basée sur deux indices, soit 50 % pour l'indice des prix à la consommation et 50 % pour le coût de production. Au 1<sup>er</sup> février, il y a eu aussi une hausse du prix de soutien du beurre et une baisse du prix de soutien de la poudre de lait écrémé. L'ensemble de ces variations représentent une hausse de 1,51 \$ par hectolitre sur le prix moyen.

La CCL a annoncé une hausse des prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Ces ajustements visaient à rectifier la réduction importante des revenus des producteurs durant la dernière année. Ils ont induit une augmentation des prix de la matière grasse et des SNG. Globalement, cela représente une hausse des prix aux producteurs de l'ordre de 1,6 %, soit l'équivalent de 1,13 \$ par hectolitre.

Les provinces de P5 et de la MCLO ont aussi convenu, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2016, de réduire le prix de la protéine de 1,00 \$ par kilogramme pour la classe 3b et de 1,50 \$ par kilogramme pour la classe 3d. Cet ajustement a été fait dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale des ingrédients.

### COÛTS DE TRANSPORT À P5

Le coût moyen du transport a diminué, passant de 2,62 \$ par hectolitre en 2015 à 2,57 \$ par hectolitre en 2016, soit une baisse de 1,9 %.

Au Québec, il est passé de 2,52 \$ en 2015 à 2,45 \$ par hectolitre en 2016 et en Ontario, de 2,65 \$ à 2,56 \$ par hectolitre. Dans les provinces des Maritimes, pour la même période, seule l'Île-du-Prince-Édouard affiche aussi une baisse.

### GESTION DU DROIT DE PRODUIRE

Les producteurs de P5 ont bénéficié d'un total de 8 % d'augmentation de leur droit de produire entre juillet et décembre 2016. À ces hausses de droit de produire s'ajoutent 13 journées additionnelles de production au cours de l'année.

## BILAN DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC – 2016 VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION – 2016

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) Total quota allotted to Quebec (kg of BF)	Variation pour la période % % variation for the period
2015 Décembre – December	127 720 210	
2016		
Janvier – January	128 226 327	0,40
Février – February	130 727 575	1,95
Mars – March	129 835 077	-0,68
Avril – April	129 557 287	-0,21
Mai – May	130 292 895	0,57
Juin – June	131 270 573	0,75
Juillet – July	132 022 951	0,57
Août – August	133 224 461	0,91
Septembre – September	133 755 733	0,40
Octobre – October	134 285 310	0,40
Novembre – November	134 992 749	0,53
Décembre – December	135 359 786	0,27
<b>Variation totale pour l'année Total variation for the year</b>	<b>7 639 576</b>	<b>5,98</b>
<b>Lait de consommation Fluid milk</b>		<b>-0,67</b>
<b>Lait de transformation Industrial milk</b>		<b>7,51</b>
<b>Allocation de croissance, programme d'innovation et programme d'exportation des produits laitiers Growth allowance, dairy innovation program and dairy export program</b>		<b>-0,86</b>

## PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES – 2015-2016<sup>1</sup>

### TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES – 2015-2016<sup>1</sup>

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs <sup>2</sup> Number of producers <sup>2</sup>	%
<b>Terre-Neuve-et-Labrador Newfoundland and Labrador</b>	<b>1 966 770</b>	<b>0,58</b>	<b>23</b>	<b>0,20</b>
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	4 395 933	1,30	168	1,49
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	7 426 528	2,19	221	1,96
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	5 824 259	1,72	199	1,76
Québec <i>Quebec</i>	126 250 658	37,26	5 546	49,17
Ontario <i>Ontario</i>	111 082 546	32,79	3 731	33,08
<b>Total P5<sup>3</sup></b>	<b>254 979 924</b>	<b>75,26</b>	<b>9 865</b>	<b>87,46</b>
Manitoba <i>Manitoba</i>	13 405 853	3,96	285	2,52
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	10 074 453	2,97	159	1,41
Alberta <i>Alberta</i>	29 053 873	8,58	531	4,71
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	29 304 152	8,65	417	3,70
<b>Total MCLO<sup>4</sup> Total WMP<sup>4</sup></b>	<b>81 838 331</b>	<b>24,16</b>	<b>1 392</b>	<b>12,34</b>
<b>Total Canada</b>	<b>338 785 025</b>	<b>100,00</b>	<b>11 280</b>	<b>100,00</b>

1 Source : Commission canadienne du lait  
Source: Canadian Dairy Commission

2 Au 1<sup>er</sup> août 2016  
As at August 1, 2016

3 Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada  
Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

4 Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest  
Western Milk Pooling Agreement

# National Dairy Policy

## MARKET TRENDS

Since December 2015, the total quota allocated to Quebec has risen from 127.72 million kilograms of butterfat (BF) to 135.36 million kilograms of BF, an increase of 5.98%. The milk processing sector contributed 7.51% to this increase while the decrease in the fluid milk sector had a negative impact of 0.67%. The market share associated with the growth allowance, in the innovation program and the dairy export program, posted a decrease of 1.10 million kilograms of BF, which contributed to a total quota decrease of 0.86%. This decrease is mainly attributable to the innovation program.

According to the data provided by The Nielsen Company, retail sales of dairy products continued to grow in Canada over the 12 months of 2016. They increased 4.0% for butter, 5.3% for cheese, 4.4% for cream, and 2.6% for yogurt. The most decisive dairy products for total demand are now showing growth rates that exceed 4.0%. From December 2015 to December 2016, the total demand for milk fat grew 5.3% for all markets.

## NATIONAL MILK MARKETING PLAN

In April 2016, the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) stopped using the tolerance range associated with continuous quota, i.e. a positive tolerance of 0.5% and a negative tolerance of 1.5%. It did so in response to the market and production growth that could have resulted in non-quota production. The signatory provinces of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) ended 2016 with a positive tolerance of 0.35%. The signatory provinces of the Western Milk Pooling Agreement (WMP) were at -4.21% in December 2016. For Canada, the cumulative gap between production and quota was -0.88% in December 2016.

The growth allowance was kept at 5% for the entire year in 2016 to encourage the rebuilding of butter stocks by July 31, 2017. Its level will be reviewed for August 1, 2017.

Solids non-fat production associated with within-quota butterfat production went from 742.14 in 2015 to 771.83 million kilograms in 2016, an increase of 29.69 million kilograms, or 4.0%. This increase was concomitant with the increase in within-quota butterfat production, which was 3.7% for the same period.

In 2016, the solids non-fat/fat (SNF/F) ratio slightly increased in Canada, amounting to 2.2402, while the target not to be exceeded was 2.3130. In the P5 provinces, the ratio was 2.2326 in 2016. In the WMP provinces, the ratio went from 2.2791 in 2015 to 2.2671 in 2016.

## INGREDIENT STRATEGY

In July 2016, an agreement in principle was reached between the producers and dairy processors from all Canadian provinces in the negotiation of a national ingredient strategy.

Some of the results of the negotiation included the agreement of the provinces to adopt a new indexing formula for the price of Classes 2 to 4, the implementation of an ingredient class, and a harmonized billing mechanism.

In December, the Canadian Dairy Commission (CDC) submitted a proposal to the CMSMC to resolve the audit issue in line with harmonized billing and a price fixing mechanism in a context of exceptional circumstances.

## AGREEMENT ON THE EASTERN CANADIAN MILK POOLING

### Price of milk

As at February 1, 2016, the indexing formula for fluid milk prices indicated a 2.192% increase in the price of fluid milk. Note that this formula is based on two indices: 50% for the Consumer Price Index and 50% for the Cost of Production Index. As at February 1, the support price of butter had increased and the support price of skim milk powder had decreased. All of these variations account for a \$1.51 increase per hectolitre on the average price.

The CDC announced an increase in the support prices of butter and skim milk powder starting on September 1, 2016. These adjustments were intended to correct the major reduction in producer revenue last year. They induced an increase in butterfat and SNF prices. Overall, this represents a 1.6% increase in producer prices, or the equivalent of \$1.13 per hectolitre.

The P5 and WMP provinces also agreed to reduce the price of protein by \$1.00 per kilogram for Class 3b and by \$1.50 per kilogram for Class 3d starting on November 1, 2016. This adjustment was made as part of the implementation of the national ingredient strategy.

### P5 transportation costs

The average cost of transportation decreased, going from \$2.62 per hectolitre in 2015 to \$2.57 per hectolitre in 2016, down 1.9%.

In Quebec, it went from \$2.52 in 2015 to \$2.45 per hectolitre in 2016 and in Ontario, from \$2.65 to \$2.56 per hectolitre. In the Maritimes provinces, for the same period, only Prince Edward Island posted a decrease.

### Production entitlement management

In total, P5 producers received an 8% increase in their production entitlement between July and December 2016. In addition to this increase, there were 13 additional production days during the year.

# Comprendre et répondre à la croissance



Comprendre et répondre à la croissance : c'est le thème de notre rapport annuel 2016.

Et pour cause! En plus d'un demi-siècle de statistiques laitières au Canada, jamais n'aura-t-on vu une telle explosion de la demande canadienne de produits laitiers qu'au cours des trois dernières années, et plus particulièrement en 2016. Nos pages thématiques visent à décrire et comprendre le phénomène.

D'autant loin que les statistiques nous permettent de remonter, la croissance des besoins du marché canadien en matière grasse laitière a épousé à peu de chose près celle de la population. Deux périodes, cercées de rouge, font exception à cette règle depuis 30 ans, comme on peut le voir dans le graphique.

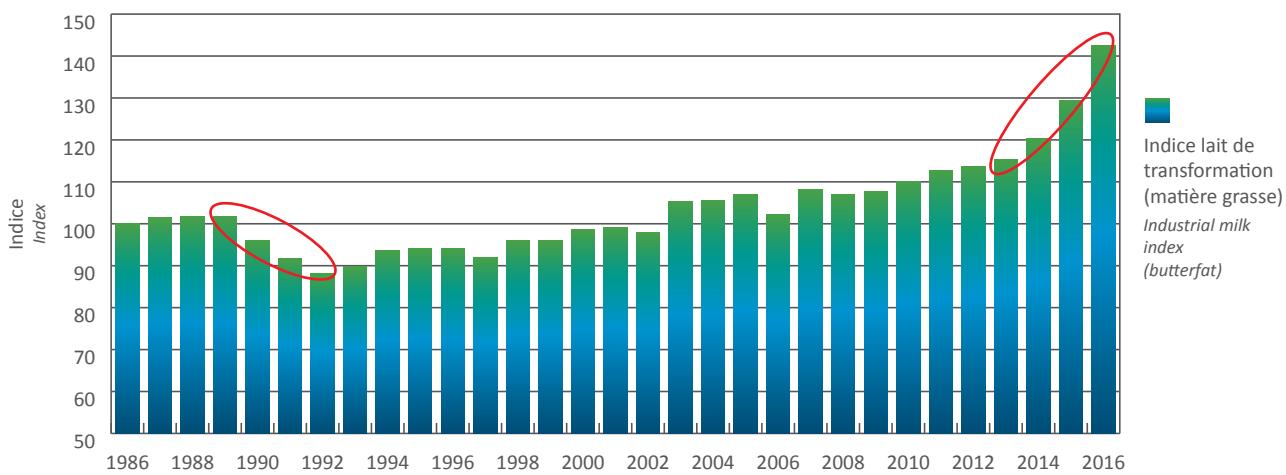
## Understand and respond to growth

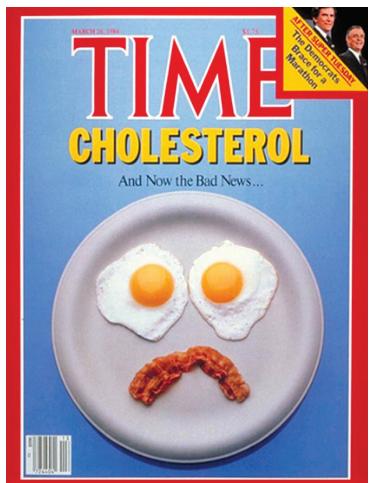
*Understand and respond to growth: That is the theme of our 2016 annual report.*

*And for good reason! In over a half-century of dairy statistics in Canada, we have never seen such an explosion in Canadian demand for dairy products as in the last three years, and particularly in 2016. Our theme pages are dedicated to describing and understanding this phenomenon.*

*As far back as the statistics go, Canadian milk fat market requirements have basically grown in step with the population. The two periods circled in red are the exception to this rule in the last 30 years, as you can see in the graph.*

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE TRANSFORMATION AU CANADA  
CHANGES IN INDUSTRIAL MILK REQUIREMENTS IN CANADA





## 1989 • 1992

De nombreuses études publiées dans les années 80 accusent le gras animal, dont celui du lait, d'accroître le risque de maladies cardiovasculaires. *Cholesterol – And Now the Bad News...* titre le *Time* en mars 1984! S'installent dans la population la phobie du gras et la mode des produits allégés. S'ensuit une chute de quelque 13 % des besoins de matière grasse laitière pour les produits de lait de transformation.

Many studies published in the 80s accused animal fat, including milk fat, of increasing the risk of cardiovascular diseases. *Cholesterol—And Now the Bad News...* title of *Time* in March 1984! A fat phobia and a trend toward light products ensued in the population. As a result, milk fat requirements for industrial milk products dropped about 13%.



## 1993 • 2012

De 1993 à 2012, on a observé une croissance annuelle moyenne du marché laitier d'environ 1,4 %, soit un rythme légèrement plus rapide que celui de la population, qui est d'environ 1,1 % par an. Les premières conventions provinciales de mise en marché du lait sont entrées en vigueur en 1985. Elles priorisaient l'approvisionnement des classes fromagères et de yogourts. Cette orientation visionnaire a placé notre province, jusqu'alors spécialisée dans la fabrication du beurre et de la poudre de lait, en position de leader de la production du yogourt et du fromage, avec respectivement 80 % et 51 % de la fabrication canadienne en 2016.

From 1993 to 2012, the dairy market grew annually by 1.4% on average, which is slightly faster than the population growth rate, i.e. 1.1% per year. The first provincial milk marketing agreements came into force in 1985. They gave priority to supplying cheese and yogurt classes. This visionary course of action made our province, which had been specialized in butter and milk powder production up to that point, the leader in yogurt and cheese production, with 80% and 51%, respectively, of Canadian production in 2016.



## 2013 • 2016

Des données scientifiques montrent l'absence de lien entre le gras saturé alimentaire et l'incidence des maladies cardiovasculaires. Certains gras saturés laitiers seraient même associés à une réduction du risque de ces maladies. Le magazine *Time* du 22 juin 2014 titre : *Eat Butter.* Conjugué à l'engouement des *foodies* et des chefs pour le beurre et la crème, ce revirement a contribué à une croissance de plus de 23 % de la demande de matière grasse pour le lait de transformation au Canada en trois ans.

Scientific data showed that there is no link between saturated fat in food and the incidence of cardiovascular diseases. Some saturated milk fats may even be associated with a reduction in the risk of these diseases. The title of *Time* magazine on June 22, 2014: *Eat Butter.* In conjunction with the fondness of *foodies* and chefs for butter and cream, this reversal helped butterfat demand for industrial milk grow by more than 23% in Canada in three years.





NATALIE CHRÉTIEN, technicienne en approvisionnement *Supplies Technician*  
SYLVIE GAUTHIER, technicienne en approvisionnement *Supplies Technician*  
DAVE GRANGE, directeur de la gestion du lait *Director, Milk Management*

# 3. Mise en marché

## Conventions de mise en marché du lait

Tous les ajustements de prix découlant des décisions de l'Organisme de supervision de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) et du Comité de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL) ont été intégrés dans les conventions de mise en marché du lait (CMLL) et homologués par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

Concernant le lait produit selon la méthode biologique, le montant de la prime a été réajusté à la hausse à partir du 1<sup>er</sup> février 2016, et ce, conformément aux CMLL homologuées le 27 avril 2015 par la RMAAQ. Elle est passée à 30 \$ par hectolitre pour les classes 1 et 2 et a atteint 19 \$ par hectolitre pour les classes 3 et 4.

Les CMLL qui venaient à échéance le 31 juillet 2016 continuent de s'appliquer tant que les signataires n'auront pas convenu d'une nouvelle entente. Les travaux ont toutefois commencé en 2016 pour intégrer les décisions nationales relativement à la mise en place de la classe 7 au 1<sup>er</sup> février 2017. Les autres éléments des conventions seront négociés durant l'année 2017.

## Approvisionnements

Au sujet des approvisionnements pour la période des fêtes, l'annexe 9, qui traite des obligations des entreprises de transformation laitière durant cette période, a été homologuée par la RMAAQ le 17 octobre 2016.

Avec les hausses de droit de produire de 8 % entre juillet et décembre 2016, autant les producteurs que les transformateurs ont à s'adapter à cette croissance rapide du marché.

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE  
NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2016	5 473	3 115 879 980
2015	5 624	3 001 700 432
2010	6 353	2 881 365 225
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790

## RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC – 2016

**QUEBEC MILK SALES BY CLASS – 2016**

Classe Class	% Volume % Volume	% Solides totaux % Total solids	% Recettes % Receipts
1a Lait, boissons faites de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	18,52	15,94	21,72
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,55	3,15	4,12
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	0,01	0,01	0,01
2a Tous les types de yogourt, kéfir et lassi, excluant les yogourts congelés <i>All types of yogurts, Kefir and Lassi, excluding frozen yogurts</i>	9,51	8,07	8,89
2b Tous les produits laitiers congelés (incluant les yogourts congelés), crèmes sures, lait frappés et produits spécifiques <i>All frozen dairy products (including frozen yogurts), sour cream, milk shake mixes and specific products</i>	0,39	0,75	1,00
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d <i>All cheeses other than those identified in Classes 3b, 3c and 3d</i>	8,86	9,02	10,32
3b Tous les types de fromage cheddar, caillé brassé, fromage à la crème, bases de fromage crémeux et fromages apparentés au cheddar <i>All types of cheddar cheese, stirred curd, cream cheese, creamy cheese bases and cheddar-type cheeses</i>	12,69	13,96	16,03
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan et suisse <i>Asiago, Munster, feta, gouda, Havarti, parmesan and swiss</i>	2,64	2,62	2,98
3c2 Tous les types de mozzarella sauf ceux déclarés en classe 3d, brick, colby, farmer, jack et monterey jack <i>All types of Mozzarella except when declared in Class 3d, brick, colby, farmer, jack and monterey jack</i>	8,82	8,97	10,26
3d Fromages mozzarella réglementés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par les établissements inscrits à la CCL <sup>1</sup> <i>Standardized Mozzarella cheeses to be used strictly on fresh pizzas by establishments registered with the CDC<sup>1</sup></i>	6,26	6,51	6,38
4a Beurre, poudres de lait, lait concentré servant d'ingrédient dans l'industrie alimentaire et produits non mentionnés ailleurs <i>Butter, powder, condensed milk used as an ingredient in the food industry and all other products not elsewhere stated</i>	0,62	6,92	9,87
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure, de concentré protéique ou de lait écrémé utilisé dans la fabrication d'un produit final non réglementé dans la catégorie du fromage fondu <i>Milk components for the manufacture of rennet casein, milk protein concentrate or skim milk to be used in the manufacture of non-standardized final products in the processed cheese category</i>	2,24	1,64	0,64
4b Lait concentré destiné à la vente au détail <i>Concentrated milk for retail sales</i>	0,90	0,84	0,92
4c Nouveaux produits de transformation <i>New industrial products</i>	0,05	0,05	0,05
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,11	0,11	0,02
4m Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	14,45	10,47	1,83
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	2,45	2,43	1,52
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, used for further processing</i>	1,38	1,90	1,47
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	2,05	1,86	0,74
5d Exportations <i>Exports</i>	6,50	4,78	1,23
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

<sup>1</sup> Commission canadienne du lait  
*Canadian Dairy Commission*

## Milk Marketing

### MILK MARKETING AGREEMENTS

All price adjustments resulting from decisions by the Supervisory Body of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) and the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) were integrated into the milk marketing agreements (MMAs) and approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

As concerns milk produced according to the organic method, the amount of the premium was readjusted upward starting on February 1, 2016, in accordance with the MMAs approved on April 27, 2015 by the RMAAQ. It went to \$30 per hectolitre for Classes 1 and 2 and reached \$19 per hectolitre for Classes 3 and 4.

The MMAs that expired on July 31, 2016 continue to apply until the signatories reach a new agreement. Nevertheless, work began in 2016 to integrate the national decisions concerning the implementation of Class 7 on February 1, 2017. The other elements of the agreements will be negotiated in 2017.

### MILK SUPPLIES

As regards supplies for the Holiday Season, Annex 9, which deals with the obligations of dairy processing enterprises during this period, was approved by the RMAAQ on October 17, 2016.

With the 8% increase in production entitlement between July and December 2016, both producers and processors have to adapt to this rapid market growth.



**MANON CHEVALIER**, préposée au contingentement et aux contrôles techniques  
*Quota and Technical Controls Clerk*

**JULIE MALO**, agente au contingentement et aux contrôles techniques  
*Quota and Technical Controls Officer*

# 4. Contingentement

La section contingentement de la Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait.

## Modifications réglementaires

En février, trois modifications au Règlement sur les quotas des producteurs de lait du Québec sont entrées en vigueur. Premièrement, le prix plafond est passé de 25 000 \$ à 24 000 \$ par kilogramme de matière grasse (MG). Ce changement a été effectué conformément aux modifications apportées à la politique harmonisée sur le quota de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5). Deuxièmement, une priorité d'achat de 0,1 kilogramme de MG sur le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) a été ajoutée pour les producteurs qui remboursent un prêt d'aide au démarrage et pour ceux qui remboursent un prêt d'aide à la relève de 5 kilogrammes de MG obtenu entre mai 2008 et février 2012, avec une priorité de 10 ou 12 kilogrammes de MG. Troisièmement, la période durant laquelle un producteur en défaut de paiement d'un achat de quota ne pourra transiger sur le SCVQ passe de 12 à 3 mois. Puis, en avril, l'article 6.3 du règlement a été modifié afin de permettre aux Producteurs de lait de traiter administrativement certaines demandes de relocalisation. En juin, la section sur le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières a été remplacée afin de décrire le nouveau programme. Enfin, deux autres articles du règlement ont été modifiés en décembre. L'article 30 fixe une quantité maximum aux offres d'achat des producteurs bénéficiant d'un prêt d'aide au démarrage et des producteurs ayant démarré avec une priorité de 10 ou 12 kilogrammes de MG et un prêt d'aide à la relève de 5 kilogrammes de MG entre mai 2008 et février 2012. L'article 42, qui encadre les transferts de quota hors SCVQ, permet maintenant la scission de quota entre descendants directs.

## Règles de transaction de quota

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a accepté les huit demandes déposées par des producteurs afin d'obtenir une exemption de l'article 6.3 du Règlement sur les quotas des producteurs de lait pour permettre la relocalisation de leur quota. Elle a également accepté une demande d'exemption de l'article 6.5, qui interdit à un producteur qui cède tout son quota d'en acquérir un nouveau dans les 24 mois de cette cession, et une demande de maintien de quota d'un producteur dans l'incapacité d'en faire la demande. Elle a refusé une demande pour fusion.

## Quota et politique de contingentement

Le quota non négociable des producteurs s'établissait à 9,78 % au début de l'année. Conformément aux décisions de modification de la Politique harmonisée de P5 sur le quota, une deuxième tranche de quota non négociable a été convertie en quota négociable le 1<sup>er</sup> février 2016 afin de ramener le niveau du quota non négociable à 5 %. Le quota négociable a été augmenté de 1 % en juillet, août et septembre, de 3 % en novembre et de 2 % en décembre. Les Producteurs de lait ont émis 13 journées additionnelles de production, non cumulatives, pour les producteurs de lait régulier et 51 journées additionnelles, non cumulatives, pour les producteurs de lait biologique.

## Nombre de producteurs

Au 31 décembre 2016, le Québec comptait 5 473 producteurs détenant un quota, comparativement à 5 624 un an auparavant. Au cours de l'année, 36 ont acquis le quota d'une ferme existante pour démarrer.

## Aide au démarrage

Dans la Politique harmonisée de P5 sur le quota, le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières a été revu en 2016. Il prévoit que le Québec aura 144 kilogrammes de MG à octroyer par année. Au Québec, des quantités supplémentaires peuvent être ajoutées si la demande des candidats admissibles est supérieure. Les prêts se situent entre 12 et 16 kilogrammes de MG. Pour les demandes déposées entre le 1<sup>er</sup> août et le 31 octobre 2016, 13 candidats ont été acceptés sur 14 demandes reçues. Un de ces candidats a pu être accepté après que la RMAAQ ait permis un report de conformité pour l'un des critères du programme. Aucun des candidats n'a bénéficié de son prêt en 2016, puisque les lettres d'acceptation ont été envoyées en novembre.

## Aide à la relève

En 2016, 160 producteurs ont bénéficié du Programme d'aide à la relève en production laitière. De ceux-ci, 16 se sont qualifiés pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, 127 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kilogrammes de MG par jour. De plus, 17 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour se sont qualifiés pour un prêt supplémentaire de 4 kilogrammes de MG par jour. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 719 kilogrammes de MG par jour.

## Maintien de quota

En 2016, 37 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota pour événement de force majeure. Les Producteurs de lait en ont accepté 34 : 18 en raison de dommages causés aux bâtiments d'élevage, 12 pour cause d'invalidité de l'exploitant, 3 pour maladie des vaches laitières et 1 pour décès.

## PRODUCTEURS – QUOTA PAR RÉGION – 2016

### PRODUCERS – QUOTA BY REGION – 2016

Région Region	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Relève <sup>1</sup> Young farmers <sup>1</sup>		Démarrage d'entreprises laitières <sup>2</sup> Dairy farm startup <sup>2</sup>	
			Avant le 1 <sup>er</sup> août 2002 Before August 1, 2002		Après le 1 <sup>er</sup> août 2002 After August 1, 2002	
			Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
01 – Estrie	524	37 277,42	183	188,50	161	559,50
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	176	9 615,50	78	78,40	40	153,70
03 – Gaspésie–Les îles	17	659,68	6	5,60	3	9,50
04 – Lanaudière	196	11 016,75	85	87,50	56	188,90
05 – Mauricie	229	14 044,16	114	117,80	53	196,90
06 – Outaouais-Laurentides	241	15 479,96	92	93,40	72	267,30
07 – Centre-du-Québec	809	58 958,75	345	352,70	250	936,00
08 – Abitibi-Témiscamingue	111	5 440,31	38	40,10	35	133,20
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	650	41 806,23	330	333,30	175	644,70
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	546	32 853,58	230	231,10	187	623,70
11 – Bas-Saint-Laurent	638	37 508,81	290	300,10	200	735,60
12 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	306	17 944,73	127	137,70	87	297,10
13 – Montérégie-Est	584	41 862,83	253	259,20	141	430,80
14 – Montérégie-Ouest	446	30 099,66	193	193,60	111	407,90
<b>Total</b>	<b>5 473</b>	<b>354 568,37</b>	<b>2 364</b>	<b>2 419,00</b>	<b>1 571</b>	<b>5 584,80</b>
					<b>79</b>	<b>885,90</b>

1 Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.  
On July 31, 2002, a new program replaced the Young Dairy Farmers Assistance Program that had been in place since 1986.

2 Les prêts octroyés dans le cadre du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières ont été bonifiés, passant de 10 kilogrammes (kg) de matière grasse (MG) par jour en 2006 à 12 kg de MG par jour en 2010.

Depuis la mise en place du nouveau programme en juin 2016, les prêts sont d'au minimum 12 kg et d'au maximum 16 kg de MG par jour.

The loans awarded under the Dairy Farm Startup Assistance Program were increased from 10 kilograms (kg) of butterfat (BF) per day in 2006 to 12 kg of BF per day in 2010. Since the new program was implemented in June 2016, loans are a minimum of 12 kg and a maximum of 16 kg of BF per day.

## Dons de lait

Les dons de 411 producteurs, par l'intermédiaire du programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, ont totalisé 428 316 litres de lait. Les transporteurs et les transformateurs de lait du Québec contribuent également au programme en transportant et transformant gratuitement ces dons afin que le lait et les produits laitiers soient offerts aux organismes de charité par l'entremise des Banques alimentaires du Québec, qui les distribuent aux personnes dans le besoin à travers la province. En plus des quantités de ce programme, Les Producteurs de lait du Québec ainsi que des partenaires ciblés ont ajouté des dons totalisant 274 201 litres de lait au cours de l'année et 39 157 litres pour la période des fêtes.

### TRANSACTIONS DE QUOTA<sup>1</sup> – 2016

#### QUOTA TRANSACTIONS<sup>1</sup> – 2016

	Nouveaux producteurs (kg de MG/jour) New producers (kg of BF/day)	Producteurs existants (kg de MG/jour) Existing producers (kg of BF/day)	Total (kg de MG/jour) Total (kg of BF/day)	%
Quota échangé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (SCVQ)</i>	0,00	9 428,40	9 428,40	61,14
Quota acquis à la suite d'une cession <i>Quota acquired following a transfer</i>	1 881,55	S.O. <sup>2</sup> <i>n.a.<sup>2</sup></i>	1 881,55	12,20
Formation de sociétés ou de compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	S.O. <sup>2</sup> <i>n.a.<sup>2</sup></i>	4 110,42	4 110,42	26,66
<b>Total</b>	<b>1 881,55</b>	<b>13 538,82</b>	<b>15 420,37</b>	<b>100,00</b>

1 Quota échangé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2016: 4,35%  
Quota traded as a % of the quantity of quota held on December 31, 2016: 4.35%

2 Sans objet  
Not applicable

JOURNÉES ADDITIONNELLES DE PRODUCTION – 2016 ADDITIONAL PRODUCTION DAYS – 2016		
Mois Month	Lait régulier Regular milk	Lait biologique Organic milk
Janvier – January	1	4
Février – February	1	4
Mars – March	–	4
Avril – April	–	4
Mai – May	–	4
Juin – June	–	3
Juillet – July	–	3
Août – August	2	5
Septembre – September	3	6
Octobre – October	3	6
Novembre – November	2	5
Décembre – December	1	3
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>51</b>

## SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2016 CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2016

Mois Month	Prix plafond (\$/kg de MG/jour) Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) Quota price (\$/kg of BF/day)	Offres d'achat (kg de MG/jour) Bids to buy (kg of BF/day)	Offres de vente (kg de MG/jour) Offers to sell (kg of BF/day)	Ratio achat/vente Buy/sell ratio
Janvier – January	25 000,00	25 000,00	6 942,90	686,90	10,11
Février – February	24 000,00	24 000,00	8 031,30	379,60	21,16
Mars – March	24 000,00	24 000,00	8 495,20	640,00	13,27
Avril – April	24 000,00	24 000,00	8 847,60	677,00	13,07
Mai – May	24 000,00	24 000,00	9 534,10	711,70	13,40
Juin – June	24 000,00	24 000,00	9 424,30	476,20	19,79
Juillet – July	24 000,00	24 000,00	9 187,20	440,20	20,87
Août – August	24 000,00	24 000,00	8 590,40	522,40	16,44
Septembre – September	24 000,00	24 000,00	7 747,40	558,60	13,87
Octobre – October	24 000,00	24 000,00	7 000,70	1 159,10	6,04
Novembre – November	24 000,00	24 000,00	6 653,20	1 584,50	4,20
Décembre – December	24 000,00	24 000,00	6 049,40	1 594,70	3,79
<b>Moyenne – Average</b>	<b>24 083,33</b>	<b>24 083,33</b>	<b>8 041,98</b>	<b>785,91</b>	<b>10,23</b>

## Quota

The Quota Section of the Milk Management Department is responsible for implementing the By-law respecting quotas for milk producers.

### REGULATORY AMENDMENTS

In February, three amendments to the By-law respecting quotas for milk producers in Quebec came into force. First, the price ceiling went from \$25,000 to \$24,000 per kilogram of butterfat (BF). This change was made in accordance with the amendments to the harmonized quota policy of the Agreement on Eastern Canadian Milk Pooling (P5). Second, a purchase priority of 0.1 kilogram of BF in the Centralized Quota Sales System (SCVQ) was added for producers who are paying back a startup assistance loan or a young dairy farmers assistance loan of 5 kilograms of BF obtained between May 2008 and February 2012, with a priority of 10 or 12 kilograms of BF. Third, the period in which producers who have defaulted on paying for a quota purchase may not complete transactions in the SCVQ went from 12 to 3 months. Then, in April, section 6.3 of the by-law was amended to allow Les Producteurs de lait to handle certain relocation requests administratively. In June, the Dairy Farm Startup Assistance Program section was replaced with a description of the new program. Finally, two other sections of the by-law were amended in December. Section 30 sets the maximum quantity of purchase offers from producers who received a startup assistance loan or started up with a priority of 10 or 12 kilograms of BF and a young dairy farmer assistance loan of 5 kilograms of BF between May 2008 and February 2012. Section 42, which governs non-SCVQ quota transfers, also allows quota to be split between direct descendants.

### QUOTA TRANSACTION RULES

The Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) accepted eight requests from producers who sought an exemption from section 6.3 of the By-law respecting quotas for milk producers so that they could relocate their quota. It also accepted a request for exemption from section 6.5, which prohibits producers who transfer all of their quota from acquiring new quota within 24 months of the transfer, and a quota maintenance request for a producer who was unable to submit the request. It refused one merger request.

### QUOTA AND QUOTA POLICY

Producers' non-saleable quota was 9.78% at the beginning of the year. In accordance with the decisions to amend the P5 Harmonized Quota Policy, a second allotment of non-saleable quota was converted into saleable quota on February 1, 2016 in order to bring the non-saleable quota level back to 5%. Non-saleable quota was increased by 1% in July, August and September, by 3% in November and by 2% in December. Les Producteurs de lait issued 13 additional, non-cumulative production days for regular milk producers and 51 additional, non-cumulative days for organic milk producers.

### NUMBER OF PRODUCERS

As at December 31, 2016, Quebec had 5,473 licensed producers, compared to 5,624 on the same date the previous year. During the year, 36 acquired quota from an existing farm to start up.

### DAIRY FARM STARTUP ASSISTANCE

The Dairy Farm Startup Assistance Program was reviewed in 2016 in the P5 Harmonized Quota Policy. As a result, Quebec will have 144 kilograms of BF to award per year. In Quebec, additional quantities may be added if the total quantity requested by eligible applicants is higher. Loans are for 12 to 16 kilograms of BF. For the applications submitted between August 1 and October 31, 2016, 13 applicants were accepted out of 14 applications received. One of these applicants was accepted after the RMAAQ allowed one of the program's criteria to be deferred. None of the applicants made use of their loan in 2016, as the acceptance letters were sent out in November.

### YOUNG DAIRY FARMERS ASSISTANCE

In 2016, 160 producers received assistance from the Young Dairy Farmers Assistance Program. 16 of them qualified for a loan of 1 kilogram of BF per day and 127 other producers met the requirements for the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. Furthermore, 17 producers who received 1 kilogram of BF per day qualified for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. Overall, loans to young farmers totalled 719 kilograms of BF per day.

### QUOTA MAINTENANCE

In 2016, 37 producers applied for authorization to maintain their quota due to an event beyond their control. Les Producteurs de lait approved 34 of these applications: 18 because of damage caused to farm buildings, 12 because the farmer became disabled, 3 due to disease among the dairy cows, and 1 because of death.

### MILK DONATIONS

411 producers donated a total of 428,316 litres of milk through the Quebec dairy industry's milk and dairy product donation program. Quebec milk transporters and processors also contributed to the program by transporting and processing the donated milk for free, so that the milk and dairy products could be given to charitable organizations by the Food Banks of Quebec network and distributed to people in need across Quebec. In addition to that quantity, Les Producteurs de lait du Québec and selected partners donated an additional 274,201 litres of milk during the year and 39,157 litres during the Holiday Season.



RÉMI COULOMBE, agent de transport *Transportation Officer*  
CLAUDIA LAVIGNE, agente aux contrôles techniques et agente de transport  
*Technical Controls and Transportation Officer*  
GABRIEL NAULT, agent de transport *Transportation Officer*

# 5. Transport

La section transport de la Direction gestion du lait est principalement responsable de la mise à jour annuelle des contrats de transport du lait en conformité avec la Convention de transport du lait établie entre Les Producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, Prolait Transport, Agropur coopérative et Nutrinor coopérative.

## Négociation de la Convention de transport du lait

La dernière Convention de transport du lait a pris fin le 31 octobre 2015. Dix-neuf séances de négociation ont eu lieu pour parvenir à une entente de principe, dont 13 en 2016. L'entente a été finalisée en décembre 2016 pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 octobre 2018. Il est prévu qu'elle soit homologuée et appliquée rétroactivement en début de l'année 2017.

Pour les producteurs, la nouvelle Convention prévoit un volume minimum de 120 litres par jour pour le ramassage du lait et l'utilisation d'un bassin temporaire pour entreposer le lait durant la collecte du bassin principal, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour les producteurs qui utilisent des robots de traite. Également, le lait doit être prêt aux fins de collecte en dehors des heures normales de traite, qui sont de 6 h à 8 h 30 et de 17 h à 19 h.

Parmi les principales modifications pour les transporteurs, la Convention prévoit le respect des normes de biosécurité à la ferme et confirme l'obligation de peindre les camions en blanc. De plus, les signataires de la Convention se sont entendus pour réviser le programme de formation continue des essayeurs.

L'indexation a été fixée à 1,5 % pour les frais d'administration et de main-d'œuvre et à 1 % pour les frais d'entretien, de réparation et d'inspection des équipements aux 1<sup>er</sup> novembre 2015, 2016 et 2017. En contrepartie, la valeur résiduelle des équipements est augmentée de 5 % rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2015.

Les parties liées à la Convention de transport du lait ont convenu d'une révision complète de la formule de tarification pour novembre 2018. Les travaux commenceront dès le début de l'année 2017.

## Transactions entre transporteurs

En 2016, 3 transactions impliquant 86 exploitations produisant près de 40 millions de litres de lait ont été négociées entre 6 transporteurs. Chaque transaction a été préalablement étudiée par Les Producteurs de lait du Québec afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements soient respectés.

## Mise en commun des frais de transport

En 2016, la mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) en était à sa 18<sup>e</sup> année.

La contribution du Québec aux pools de transport a été de 3,9 millions de dollars en 2016, soit l'équivalent de 0,126 \$ par hectolitre. Cette dépense s'était élevée à 3,3 millions de dollars en 2015, soit l'équivalent de 0,108 \$ l'hectolitre.

## COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2016	2,566	2,451
2015	2,625	2,522
2014	2,736	2,623
2013	2,708	2,626
2012	2,655	2,581
2011	2,653	2,522
2010	2,560	2,443
2009	2,533	2,394

Les provinces des Maritimes ont continué à appliquer le modèle de livraison en cascade (livraisons d'est en ouest), comme celui utilisé par le Québec, afin d'optimiser les coûts de transport associés aux obligations de déplacement interprovincial de lait.

## Carburant diesel

Le coût associé au diesel a diminué de 14,6 % en 2016, soit une baisse d'environ 2,27 millions de dollars comparé à l'année 2015. Le prix du diesel en 2016 a été plus faible en moyenne de 0,162 \$ le litre. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec.

## Dégel

La période de dégel sur le réseau routier a une durée statutaire de 61 jours dans trois zones géographiques. Elle a été rallongée de sept jours dans les zones 2 et 3, soit un supplément de coût d'environ 35 000 \$ comparé au coût budgétaire. En 2016, la période de dégel a coûté 200 000 \$ de plus qu'en 2015, alors que la période avait été raccourcie de sept jours dans les zones 1 et 2.

## Déchargements partiels

Le coût des déchargements partiels a été de près de 230 000 \$ en 2016. Ces frais s'ajoutent aux tarifs établis dans les contrats de transport et sont assumés par le pool de transport. Ces opérations visent à répondre aux réquisitions des petites entreprises laitières.

## Réseau routier

Près de 40 000 \$ ont été facturés par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait. L'ensemble de ces détours a été validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmises par le ministère des Transports du Québec.

## Marchés de créneau

Douze transporteurs ont complété des circuits spéciaux de collecte de lait biologique en 2016. Le Québec a ainsi commercialisé le lait de 114 producteurs de lait certifié biologique, pour une production totale de quelque 44,7 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 17 usines québécoises, incluant 6 producteurs-transformateurs, et d'une usine ontarienne.

Enfin, 3,2 millions de litres de lait ont été livrés pour le marché casher. D'autres circuits plus petits répondent à des demandes particulières telles que du lait de troupeaux alimentés de foin sec et du lait de troupeaux de race jersey ou canadienne.

## Groupe de liaison du transport de lait canadien (GLTLC)

Le Québec a été l'hôte du GLTLC en septembre 2016. Cette rencontre entre membres du personnel technique permet les échanges entre provinces sur la situation des coûts de transport ainsi que sur la mise en place de projets d'optimisation dans différentes provinces canadiennes. Les projets discutés concernaient l'utilisation des ordinateurs de poche et d'outils GPS, les mesures de santé et sécurité dans les usines, les formules de rémunération des compagnies de transport, les scellés, les systèmes de routage, l'évaluation de la qualité, les instruments de mesure, de calibration et de filtration ainsi que le transport de lait entre les provinces de P5 et de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO).

## STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

### STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement Véhicule type	2016					2015					Kilométrage annuel Annual kilometres	
	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula				
			Litres	%				Litres	%			
Camion-citerne 12 roues <i>Tank truck, 12 wheels</i>	35	112	320 339 638	10,94	2 618 127	35	109	311 681 034	10,73	2 531 166		
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	45	96	458 450 825	15,65	3 238 098	56	114	550 503 257	18,94	3 825 602		
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	180	370	2 150 615 970	73,41	21 515 637	169	355	2 043 424 476	70,33	21 363 103		
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>578</b>	<b>2 929 406 433</b>	<b>100,00</b>	<b>27 371 862</b>	<b>260</b>	<b>578</b>	<b>2 905 608 767</b>	<b>100,00</b>	<b>27 719 871</b>		

## IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC<sup>1,6</sup>

MILK PROCESSING PROFILE IN QUEBEC<sup>1,6</sup>

	2016		2015		2014		2013		2012	
	Nombre Number	% du lait % of milk								
Grandes entreprises laitières <sup>2</sup> <i>Large dairy enterprises<sup>2</sup></i>	3	81,65	3	81,04	3	80,68	3	81,00	3	82,62
Moyennes entreprises laitières <sup>3</sup> <i>Medium dairy enterprises<sup>3</sup></i>	35	17,84	34	18,44	34	18,78	34	18,55	35	16,92
Petites entreprises laitières <sup>4</sup> <i>Small dairy enterprises<sup>4</sup></i>	57	0,51	55	0,52	53	0,54	52	0,45	51	0,46

## TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

PROCESSING BY REGION

	2016		2015		2014		2013		2012	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	87	91,78	90	91,95	89	92,28	89	92,60	89	92,96
Régions périphériques <sup>5</sup> <i>Outlying regions<sup>5</sup></i>	26	8,22	22	8,05	21	7,72	21	7,40	21	7,04
<b>Québec</b> Quebec	<b>113</b>	<b>100,00</b>	<b>112</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>

1 Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.

Dairy enterprises in operation during the year.

2 Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.

Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

3 Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.

Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.

4 Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.

Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

5 Les territoires des régions périphériques sont ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Gaspésie–Les îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait. The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Gaspésie–Les îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.

6 Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 20 producteurs-transformateurs qui ont transformé 5,8 millions de litres de lait en 2016. Un producteur-transformateur se définit comme suit: producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.

Among all dairy enterprises, 20 are producer-processors who processed 5.8 million litres of milk in 2016. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

## Transportation

The Transportation Section of the Milk Management Department is mainly responsible for annually updating milk transportation contracts in accordance with the Milk Transportation Agreement between Les Producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, Prolait Transport, Agropur Cooperative and Nutrinor Cooperative.

### NEGOTIATION OF THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT

The last Milk Transportation Agreement ended on October 31, 2015. Nineteen negotiation sessions were held to arrive at an agreement in principle, including 13 in 2016. The agreement was finalized in December 2016 for a period of three years, i.e. November 1, 2015 to October 31, 2018. It is expected to be approved and applied retroactively at the beginning of 2017.

Under the new agreement, producers are subject to a minimum volume of 120 litres per day for milk pickup and the use of a temporary tank to store milk while it is collected from the main tank, starting on January 1, 2018, for producers who use milking robots. Also, the milk must be ready for pickup outside of regular milking hours, which are 6 a.m. to 8:30 a.m. and 5 p.m. to 7 p.m.

Some of the main changes for transporters in the Agreement include compliance with biosecurity standards on farms and a confirmation of the requirement to paint trucks white. In addition, the signatories of the Agreement agreed to review the continuing education program for graders.

Indexing was set at 1.5% for the administrative and labour costs and 1% for the maintenance, repair and equipment inspection costs on November 1, 2015, 2016 and 2017. However, the residual value of equipment was increased by 5% retroactively to November 1, 2015.

The parties to the Milk Transportation Agreement agreed to a full review of the pricing formula for November 2018. The work will begin in early 2017.

### TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS

In 2016, 3 transactions involving 86 dairy operations producing nearly 40 million litres of milk were negotiated between 6 transporters. Each transaction was reviewed in advance by Les Producteurs de lait du Québec to ensure that it met optimal equipment use objectives.

### TRANSPORTATION COST POOLING

2016 was the 18th year that transportation costs were pooled by the provinces who signed the Agreement on Eastern Canadian Milk Pooling (P5).

Quebec's contribution to the transportation pools this year was \$3.9 million, i.e. the equivalent of \$0.126 per hectolitre. This expense was \$3.3 million in 2015, i.e. the equivalent of \$0.108 per hectolitre.

The Maritime provinces continued to apply the cascading delivery model (shipments from east to west), like the one used in Quebec, to optimize transportation costs associated with interprovincial milk transportation requirements.

### DIESEL FUEL

The cost associated with diesel decreased 14.6% in 2016, i.e. down approximately \$2.27 million from 2015. The price of diesel in 2016 was lower on average by \$0.162 per litre. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause set out in the Milk Transportation Agreement. Indexing is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec.

### THAW

The thaw period on the road network has a statutory period of 61 days in the three geographical zones. It was extended by seven days in zones 2 and 3, at an additional cost of around \$35,000 compared to the budgeted cost. In 2016, the thaw period cost \$200,000 more than in 2015, when the period had been shortened by seven days in zones 1 and 2.

### PARTIAL LOADS

The cost of partial loads was nearly \$230,000 in 2016. This cost is added to the rates established in the transportation contracts and is covered by the transportation pool. These operations are meant to respond to requisitions by small dairy enterprises.

### ROAD SYSTEM

Transporters billed nearly \$40,000 for detours not covered in milk transportation contracts. All detours caused by construction work were verified by checking the start and end dates of construction sites provided by the Ministry of Transport of Quebec.

### NICHE MARKETS

Special organic milk pickup routes were served by 12 transporters in 2016. Thus, Quebec marketed milk from 114 certified organic milk producers, for a total production of nearly 44.7 million litres. This volume met the demand for organic milk from 17 Quebec plants, including 6 producer-processors, and one Ontario plant.

Finally, 3.2 million litres of milk were delivered for the kosher market. Other smaller routes met particular demands such as milk from dry-hayed herds and milk from herds of Jersey or Canadienne cows.

### CANADIAN MILK TRANSPORT LIAISON GROUP (CMTLG)

Quebec hosted the CMTLG in September 2016. This meeting between technical staff members allows provinces to discuss the issue of transportation costs and the implementation of optimization projects in various Canadian provinces. The projects discussed concerned the use of pocket computers and GPS tools, health and safety measures in plants, transportation company compensation formulas, seals, routing systems, quality assessment, measurement, calibration and filtration instruments, and milk transportation between P5 provinces and provinces under the Western Milk Pooling Agreement (WMP).



MARIE-PIER BEAUCHAMP, agente au programme proAction  
*proAction Program Officer*

STÉPHANE FOURNIER, agent au programme d'assurance qualité  
*Quality Assurance Program Officer*

MARC-ANDRÉ GRAVEL, agent au contrôle de la qualité et aux contrôles techniques  
*Quality Control and Technical Controls Officer*

# 6. Contrôle de la qualité

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les conventions de mise en marché du lait, à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers, à l'application du programme Lait canadien de qualité et au développement du programme proAction, en collaboration avec la Direction recherche économique.

## Bactéries totales

Pour l'année 2016, le pourcentage de lait conforme à la norme du comptage des bactéries totales (BT) s'établit à 97,55 %, comparativement à 97,60 % en 2015. La moyenne pondérée annuelle de bactéries totales dans le lait est passée de 26 513 BT par millilitre en 2015 à 26 014 BT par millilitre en 2016.

## Cellules somatiques

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques (CS) est de 97,99 % en 2016 comparativement à 97,29 % en 2015. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait s'est améliorée légèrement. Elle est passée de 210 128 CS par millilitre pour l'année 2015 à 206 605 CS par millilitre pour l'année 2016.

## Adulteration du lait par l'eau

En 2016, le pourcentage des analyses de dépistage du point de congélation du lait conforme à la norme s'est établi à 99,79 %.

## Primes à la qualité

En 2016, plus de 4 300 producteurs ont bénéficié au moins une fois de la prime à la qualité versée mensuellement aux producteurs qui obtiennent des résultats égaux ou inférieurs à 20 000 BT et à 200 000 CS par millilitre. Également, près de 80 % des producteurs de lait certifié biologique ont reçu la prime à la qualité spécifique au lait biologique au moins une fois.

La prime qualité prévue aux conventions de mise en marché du lait est financée à parts égales par les transformateurs et les producteurs. Elle est versée mensuellement à chacun des producteurs dont les résultats sont de 15 000 BT par millilitre et moins et de 150 000 CS par millilitre et moins lorsque la moyenne provinciale a été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre pendant la période de référence. Les producteurs en bénéficient depuis février 2012. Entre janvier et décembre 2016, plus de 2 800 producteurs ont reçu cette prime à au moins une occasion. Le montant de la prime versée mensuellement a fluctué de 0,1954 \$ à 0,3700 \$ par hectolitre. La moyenne pondérée québécoise pour la période de référence de décembre 2015 à novembre 2016 a été de 207 178 CS par millilitre, ce qui assurera le maintien de la prime en 2017.

## QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES STRATIFICATION OF MILK QUALITY

	Résultats d'analyse Analysis results	2016 % volume	2015 % volume	2016 % analyses	2015 % analyses
Bactéries totales – <i>Total bacteria count</i>	1 à/ <i>to</i> 15 000/ml	61,40	55,54	61,13	54,81
	15 001 à/ <i>to</i> 50 000/ml	31,78	37,44	32,27	38,23
	50 001 à/ <i>to</i> 121 000/ml	4,37	4,62	4,28	4,68
	plus de/ <i>more than</i> 121 000/ml	2,45	2,40	2,32	2,28
Cellules somatiques – <i>Somatic cell count</i>	1 à/ <i>to</i> 100 000/ml	7,03	7,23	7,23	7,74
	100 001 à/ <i>to</i> 200 000/ml	45,79	43,94	42,60	40,91
	200 001 à/ <i>to</i> 300 000/ml	33,32	34,08	33,74	33,96
	300 001 à/ <i>to</i> 400 000/ml	11,85	12,04	13,50	13,53
	plus de/ <i>more than</i> 400 000/ml	2,01	2,71	2,93	3,86

## Suspension de la collecte

Pour l'année 2016, 33 producteurs ayant cumulé quatre pénalités et plus concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques sur une période de 12 mois ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total de 45 suspensions. Au total, 7 suspensions sont liées à des problèmes de bactéries et 38 à des problèmes de cellules somatiques. Depuis février 2016, les conventions de mise en marché du lait prévoient une suspension de la collecte du lait après une 2<sup>e</sup> pénalité en 12 mois concernant la présence d'antibiotiques dans le lait. Cette année, deux producteurs ont vu la collecte de leur lait suspendue pour cette raison.

## Protocole d'intervention

Les conseillers en qualité du lait de Valacta ont réalisé un peu plus de 340 interventions à la ferme, en plus du service-conseil par téléphone, afin de conseiller les producteurs ayant des problèmes avec la qualité du lait de leur ferme. Les Producteurs de lait du Québec mandatent Valacta et ses conseillers à la qualité du lait afin d'assurer le suivi permettant de trouver les problèmes et de travailler à des solutions.

## Programme de reconnaissance Lait'xcellent

Le programme Lait'xcellent souligne le travail et l'engagement des producteurs qui ont réussi à livrer constamment un lait de la meilleure qualité. Chaque année, Les Producteurs de lait du Québec décernent trophées et bourses à trois gagnants provinciaux et à trois gagnants dans chaque région. Des certificats sont également décernés afin de souligner l'atteinte des objectifs en termes de qualité de lait exceptionnelle tout au long de l'année. Au total, 466 certificats « Très grande distinction » et 756 certificats « Grande distinction » seront remis pour 2016. De plus, Les Producteurs de lait attribuent 508 certificats « Amélioration » aux producteurs dont les résultats de qualité du lait pour 2016 se sont améliorés d'au moins 20 % par rapport à ceux de l'année précédente.

## EXIGENCES QUALITATIVES – 2016 QUALITY REQUIREMENTS – 2016

Type d'analyse Analysis	Norme Standard
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	121 000 CBI <sup>1</sup> /ml – Avis préventif à 50 000 CBI/ml 121,000 IBC <sup>1</sup> /ml – Notice at 50,000 IBC/ml
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000 UFC <sup>2</sup> /ml 7,000 CFU/ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	400 000 CS/ml – Avis préventif à 350 000 CS/ml 400,000 SC/ml – Notice at 350,000 SC/ml
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,507°C Freezing point with limit of -0.507°C
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Sédiments <i>Sediments</i>	Aucuns sédiments No sediments
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur No bad smell
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum 4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur No bad taste
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise No falsification allowed

1 Comptage bactérien individuel  
*Individual bacteria count*

2 Unités formant des colonies  
*Colony forming units*

## Lait canadien de qualité

L'application du programme Lait canadien de qualité (LCQ) par les producteurs de la province s'est poursuivie en 2016.

Au cours de l'année, les agents de validation ont visité 1 176 exploitations laitières pour une validation complète menant à l'accréditation ou au renouvellement de l'accréditation LCQ. Ceci porte à 5 392 le nombre total d'entreprises laitières actives certifiées au 31 décembre 2016. À la fin de l'année 2016, 99 % des producteurs représentant 99 % du volume de lait produit avaient obtenu leur certification LCQ.

Le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, exige qu'un producteur soit titulaire d'un certificat LCQ à compter du 1<sup>er</sup> août 2013.

Les conventions de mise en marché du lait prévoient une pénalité de 8,00 \$ par hectolitre pour les producteurs non certifiés. En décembre 2016, 64 producteurs étaient pénalisés comparativement à 83 producteurs en décembre 2015.

Le cycle des différentes activités de validation après la certification initiale est de quatre ans :

- Année 2 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur
- Année 3 : validation partielle à réaliser par un agent de validation à la ferme
- Année 4 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur
- Année 5 : reprise du cycle et validation complète à la ferme

Toutefois, afin de préserver la crédibilité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard et représentant 5 % des producteurs ayant soumis une autodéclaration au cours d'une année doit faire l'objet d'une validation partielle à la ferme.

En 2016, 2 672 producteurs ont rempli et soumis un formulaire d'autodéclaration, puisqu'ils en étaient à l'année 2 ou à l'année 4 du cycle de certification. Pour la même période, 1 688 validations partielles ont été effectuées, et ce, tant chez des producteurs certifiés depuis deux ans que chez ceux sélectionnés au hasard après leur autodéclaration.

Lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2016, les délégués ont adopté une résolution faisant passer de 100 \$ à 200 \$ par validation le montant des frais de validation à la ferme assumés par le fonds affecté au programme proAction. Cette modification est entrée en vigueur en mai 2016 pour une période de deux ans. Au total, c'est une somme de 460 000 \$ qui a été attribuée à ce programme en 2016.

Valacta a continué d'offrir le service Accompagnement LCQ aux producteurs désirant obtenir du soutien dans leur préparation à la certification. Les Producteurs de lait assument les frais des deux premières heures de ce service dont se prévalent les producteurs, ce qui a représenté un peu plus de 66 heures en 2016.

La déclaration de santé du troupeau fait partie des exigences du volet salubrité des aliments de proAction depuis la mise à jour du Manuel de référence en septembre 2015. Au Québec, Les Producteurs de lait ont dû développer, de concert avec l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ), une version spécifique du document afin de tenir compte des règles encadrant la médecine vétérinaire au Québec. Ce document est exigé lors des validations dans la province depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, 21 agents de validation étaient accrédités au Québec. Chaque organisation provinciale ayant la responsabilité d'organiser et de fournir des services de certification pour le programme LCQ, Les Producteurs de lait assument aussi la validation des agents de validation permettant l'obtention et le maintien de leur accréditation par Les Producteurs laitiers du Canada (PLC). Deux séances de formation continue ont été offertes en 2016.

Conformément au Manuel et procédures d'accréditation du programme LCQ, trois agents de validation ont été supervisés par le personnel des PLC lors de validations à la ferme au cours de l'année.

## ProAction

La Direction participe au développement et à la mise en œuvre du programme proAction au Québec. Elle informe les producteurs sur les exigences du programme, que ce soit par la mise à jour du site Internet [proaction.quebec](http://proaction.quebec) ou par la rédaction d'articles pour la revue *Le producteur de lait québécois*.

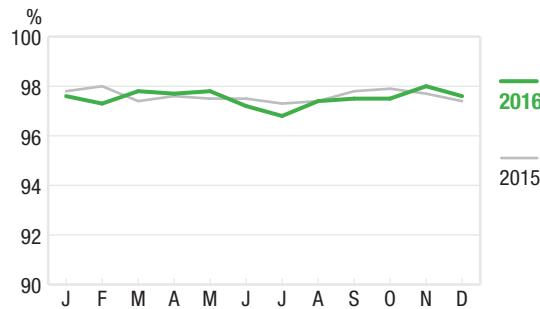
De janvier à avril 2016, la Direction a supervisé le projet pilote sur les volets biosécurité et environnement au Québec. Au total, 40 fermes laitières des régions de Trois-Rivières, Victoriaville et Sherbrooke ont participé.

À l'automne, la Direction a présenté dans ses formations les éléments nécessaires aux validations des volets bien-être animal et traçabilité qui seront effectuées au même moment que celle de la salubrité des aliments (LCQ), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. À la fin de l'année, plus de 750 participants représentant 650 fermes avaient assisté à ces formations.

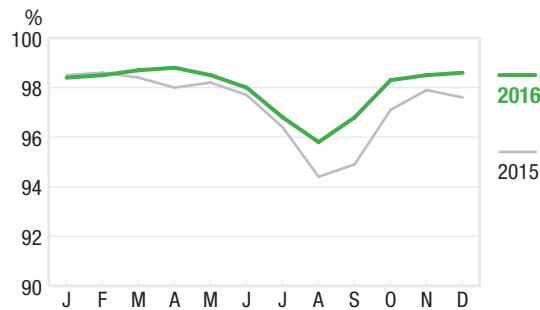
## MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2016 Moyenne pondérée Weighted average	2015 Moyenne pondérée Weighted average
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	26 014	26 513
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	206 605	210 128

### LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA COUNT



### LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



## Quality Control

The Quality Control Section of the Milk Management Department ensures the application of the standards set out in the milk marketing agreements, the improvement of the quality of milk delivered by dairy producers, the implementation of the Canadian Quality Milk program and the development of the proAction program, in collaboration with the Economic Studies Department.

### TOTAL BACTERIA

For 2016, 97.55% of milk met the total bacteria (TB) count standard, compared to 97.60% in 2015. The annual weighted average total bacteria count in milk went from 26,513 TB per millilitre in 2015 to 26,014 TB per millilitre in 2016.

### SOMATIC CELLS

In 2016, 97.99% of milk met the somatic cell (SC) count standard, compared to 97.29% in 2015. The annual weighted average somatic cell count in milk improved slightly. It went from 210,128 SC per millilitre in 2015 to 206,605 SC per millilitre in 2016.

### MILK ADULTERATION BY WATER

In 2016, the percentage of milk freezing point screening tests that met the standard was 99.79%.

### QUALITY PREMIUMS

In 2016, the monthly quality premium paid to producers whose results are equal to or lower than 20,000 TB and 200,000 SC per millilitre was paid to more than 4,300 producers at least once. Also, the quality premium for certified organic milk producers was paid to nearly 80% of those producers at least once.

The quality premium set out in the milk marketing agreements is funded equally by processors and producers. It was paid on a monthly basis to each producer whose results did not exceed 15,000 TB per millilitre and 150,000 SC per millilitre when the provincial average did not exceed 250,000 SC per millilitre during the reference period. Producers have received this premium since February 2012. Between January and December 2016, over 2,800 producers received this premium at least once. The amount of the monthly paid premium fluctuated from \$0.1954 to \$0.3700 per hectolitre. During last year's reference period, which ran from December 2015 to November 2016, Quebec's weighted average somatic cell count was 207,178 SC per millilitre, which will ensure that the premium continues in 2017.

### SUSPENSION OF PICKUP

In 2016, pickup was suspended for 33 producers who accumulated four or more penalties for total bacteria or somatic cells over a 12-month period, and more than once for some, for a total of 45 suspensions. In total, 7 suspensions were linked to bacteria problems and 38 to problems with somatic cells. Since February 2016, the milk marketing agreements have stipulated that milk pickup will be suspended after the 2nd penalty in 12 months for the presence of antibiotics in the milk. This year, pickup was suspended for two producers for that reason.

### INTERVENTION PROTOCOL

Valacta's milk quality advisors made just over 340 farm visits, in addition to telephone calls, to advise producers on how to deal with milk quality problems on their farms. Les Producteurs de lait du Québec entrusts Valacta and its milk quality advisors with following up in an effort to find problems and work on solutions.

## LAIT'XCELLENT RECOGNITION PROGRAM

The Lait'xcellent program recognizes the work and commitment of producers who succeed in consistently delivering the best quality milk. Every year, Les Producteurs de lait du Québec awards trophies and cash prizes to three provincial winners and three winners in each region. Certificates are also presented in recognition of producers who attain outstanding milk quality goals over the course of the year. In total, 466 "Very Great Distinction" certificates and 756 "Great Distinction" certificates will be awarded for 2016. In addition, Les Producteurs de lait du Québec will issue 508 "Improvement" certificates to producers who improved their milk quality results in 2016 by at least 20% compared to the previous year.

## CANADIAN QUALITY MILK

Quebec producers continued to implement the Canadian Quality Milk (CQM) program in 2016.

During the year, validators visited 1,176 dairy operations to perform a complete validation as part of the CQM registration or registration renewal process. This brings the total number of active, registered dairy farms to 5,392 as at December 31, 2016. At the end of 2016, 99% of the producers representing 99% of the volume of milk produced had obtained their CQM registration.

The Milk producers' by-law respecting the Canadian Quality Milk program, which came into force on January 1, 2009, requires producers to hold a CQM certificate by August 1, 2013.

The milk marketing agreements set out a penalty of \$8.00 per hectolitre for unregistered producers. In December 2016, 64 producers were penalized compared to 83 producers in December 2015.

There is a four-year cycle of various validation activities after initial registration:

- Year 2: self-declaration form filled out by the producer
- Year 3: partial validation of practices at the farm by the validation agent
- Year 4: self-declaration form filled out by the producer
- Year 5: cycle starts over and full validation of farm practices

However, in order to maintain the credibility of the registration process, a random sample of 5% of the producers who submitted a self-declaration form during the year must receive a partial on-farm validation.

In 2016, 2,672 producers filled out and submitted a self-declaration form since they were in year 2 or year 4 of the cycle. During the same period, 1,688 partial on-farm validations were carried out with producers who had been registered for two years and those who had been randomly selected after submitting their self-declaration.

At the Annual General Meeting in April 2016, delegates adopted a resolution to raise the on-farm validation cost covered by the fund allocated to the proAction program from \$100 to \$200 per validation. This change took effect in May 2016 for a period of two years. In total, \$460,000 in funds was allocated to this program in 2016.

Valacta continued to offer the CQM coaching service to producers who wanted to receive assistance in completing the pre-requisites for registration. Les Producteurs de lait covers the cost of the first two hours of this service received by producers, which totalled just over 66 hours in 2016.

The herd health declaration has been one of the requirements of the proAction food safety module since the Reference Manual was updated in September 2015. In Quebec, Les Producteurs de lait worked with the Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) on developing a specific version of the document that takes into account the rules for veterinary medicine in Quebec. This document has been required during validations in the province since December 1, 2016.

As at December 31, 2016, 21 validators were accredited in Quebec. Since each provincial organization is responsible for organizing and providing CQM program registration services, Les Producteurs de lait du Québec also assesses the validators so that they can become and stay qualified validators with Dairy Farmers of Canada (DFC). Two continuing education sessions were offered in 2016.

In accordance with the Registration System Manual and Procedures of the CQM program, three validators were supervised by DFC staff members during validations on farms during the year.

## PROACTION

The Department participates in the development and implementation of the proAction program in Quebec. It informs producers of the program requirements, either by updating the [proaction.quebec](#) Web site or by drafting articles for *Le producteur de lait québécois* magazine.

From January to April 2016, the Department supervised the pilot project for the biosecurity and environment modules in Quebec. In total, 40 dairy farms from the Trois-Rivières, Victoriaville and Sherbrooke regions participated.

In the fall, the Department's training courses covered the items required for the animal care and traceability module validations that will be performed at the same time as the food safety (CQM) validation, starting in September 1, 2017. At the end of the year, over 750 participants representing 650 farms had attended these training courses.

# Phénomène

## passager ou tendance lourde

Les ventes aux usines de matière grasse laitière sont en augmentation dans toutes les classes de produits depuis trois ans. Nous avons peu de données sur la croissance des ventes dans l'hôtellerie, la restauration et les institutions (HRI), mais les ventes au détail progressent dans toutes les catégories de produits, à l'exception du lait de consommation et de la crème glacée.

Même si la science est constamment en évolution, il est peu probable que nous assistions rapidement à un revirement complet des avis positifs récents. Quant au courant culinaire favorable au beurre, aux fromages, à la crème, il peut subir des effets de mode, mais ne semble pas s'essouffler. On estime donc que la croissance de la demande devrait se maintenir même si le rythme d'augmentation pourrait ralentir au cours des prochaines années.

### Temporary phenomenon or major trend

*Milk fat sales to plants have been higher in all product classes in the last three years. We have little data on the growth of sales in the hotel, restaurant and institutional (HRI) sector, but retail sales are climbing in all product categories, except for fluid milk and ice cream.*

*Even though science is constantly making new discoveries, it is not very likely that the recent positive opinions will be completely reversed anytime soon. As for butter, cheese and cream, which are currently in favour in the culinary world, they may fall prey to trends, but probably not enough to struggle. Therefore, growth in demand should remain steady even if the growth rate slows in the coming years.*



**A**

Les ventes de lait écrémé et de lait 1 % diminuent. Celles du lait 3,25 % et 2 % grimpent, alors qu'elles étaient décroissantes depuis les années 80, ce qui explique la légère augmentation des ventes de matières grasses aux laiteries.

**Skim milk and 1% milk sales are falling.** 3.25% and 2% milk sales are climbing, even though they had been in decline since the 80s, which explains the slight increase in butterfat sales to dairy plants.

**B**

Les ventes de lait de consommation diminuent au Canada, comme aux États-Unis, principalement en raison de facteurs démographiques et de l'offre de boissons concurrentes.

**Fluid milk sales are decreasing in Canada, just like in the United States, mainly due to demographic factors and competition from other beverages.**

**C**

Le virage des consommateurs vers des yogourts plus riches en matière grasse explique cette hausse importante. En trois ans, la proportion de yogourts allégés dans les ventes totales au détail est passée de 37,9 % à 27,4 % et celles des yogourts ordinaires, de 62,1 % à 72,6 %.

**Consumers turned to yogurts with higher butterfat content, which explains this significant increase. In three years, the percentage of light yogurts in total retail sales went from 37.9% to 27.4% and sales of regular yogurts, from 62.1% to 72.6%.**

**D**

Les ventes de crème glacée au détail ont diminué de 2013 à 2014, mais sont croissantes depuis 2015.

**Retail ice cream sales decreased from 2013 to 2014, but have been rising since 2015.**

**E**

En plus de manger plus de fromages, les consommateurs délaissez les produits allégés. La part des fromages allégés dans les ventes est passée de 22 % en 2013 à quelque 17 % en 2016.

**Not only are consumers eating more cheese, but they are abandoning light products. The share of light cheese in sales went from 22% in 2013 to about 17% in 2016.**

**POURCENTAGE DE CROISSANCE DES VENTES DE MATIÈRE GRASSE AUX USINES ET DES VENTES AU DÉTAIL DE 2013 À 2016 – CANADA  
PERCENTAGE OF GROWTH IN SALES OF BUTTERFAT TO PLANTS AND RETAIL SALES FROM 2013 TO 2016 – CANADA**

Produit Product	Ventes aux usines Sales to plants	Ventes au détail Retail sales
	%	%
Lait de consommation <i>Fluid milk</i>	<b>A</b> 0,5	<b>B</b> -3,3
Crème <i>Cream</i>	12,7	13,4
Yogourt <i>Yogurt</i>	<b>C</b> 31,1	5,8
Crème glacée <i>Ice cream</i>	5,3	-0,9 <b>D</b>
Foie gras <i>Cheese</i>	12,7	<b>E</b> 5,6
Beurre <i>Butter</i>	<b>F</b> 28,1	10,1 <b>G</b>
<b>Tous les produits</b> All products	<b>H</b> 13,4	
<b>% de croissance de la population % of population growth</b>		3,2

Sources : Statistique Canada, Commission Canadienne du lait et Société Nielson  
Sources: Statistics Canada, Canadian Dairy Commission and The Nielson Company

**H**

Les ventes aux usines ont crû 4 fois plus rapidement que la population au cours de cette période.

**Sales to plants grew 4 times faster than the population during this period.**

**G**

La demande de beurre au détail ne s'est pas démentie au cours de la période.

**Retail butter demand has been consistent during the period.**

**F**

La nécessité de reconstruire les stocks de beurre, qui avaient atteint des niveaux très bas, et la demande du secteur HRI et de la transformation secondaire (confiserie et boulangerie) expliquent la plus forte croissance des ventes de matière grasse aux usines que de beurre au détail.

**The necessity of rebuilding butter stocks, which had reached very low levels, and the demand in the HRI sector and for secondary processing (confectionaries and bakeries) explain the stronger growth in sales of butterfat to plants than of retail butter.**





LUC BOURNIVAL, responsable des contrôles techniques *Technical Controls Manager*  
MARIO GUERTIN, agent aux contrôles techniques *Technical Controls Officer*

# 7.

## Contrôle du volume et de la composition

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue des visites aux usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2016, le personnel a collaboré à trois reprises à la formation de 52 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage ont été effectuées durant l'année sur les bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit de ramassage présentait des variations importantes. Au total : 697 vérifications, dont 351 calibrages complets des bassins, ont été effectuées par l'unité d'étalonnage. Toutes ces mesures permettent au personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, de maintenir l'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine le plus bas possible. En 2016, cet écart a été de 0,17 %.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta.

Au cours de l'année, plusieurs vérifications et enquêtes ont été réalisées par Les Producteurs de lait du Québec, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs se sont vu imposer des amendes pour les infractions commises.

Amorcée à la fin de 2015, l'analyse des composants, des cellules somatiques et du point de congélation du lait est maintenant effectuée sur chaque collecte de lait depuis janvier 2016. Tous les résultats d'analyse sont disponibles sur le site extranet des producteurs.

En 2016, 96 % de tout le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 96 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait.

Enfin, en 2016, les teneurs en protéines et en lactose ont augmenté respectivement de 0,0139 kilogramme par hectolitre et de 0,0170 kilogramme par hectolitre. La teneur en matière grasse a diminué de 0,0122 kilogramme par hectolitre comparativement à l'année précédente. En tenant compte de l'augmentation des autres solides, la teneur des solides totaux a augmenté de 0,0207 kilogramme par hectolitre.

## POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

### Volume Volume

96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.  
96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)  
Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.  
96% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

## Volume and Composition Control

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are consistent with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members make visits to plants to inspect the meters and automatic samplers. In 2016, staff participated in three training sessions for 52 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. During the year, calibration checks were conducted on the bulk tanks of producers who requested them or on pickup routes that showed significant variations. In total: 697 calibration checks, including 351 full calibrations of bulk tanks, were carried out by the calibration unit. All these measures enable the staff members, in collaboration with milk transporters, to maintain the gap between the volume measured on farms and the volume received at plants, according to the meter, as low as possible. In 2016, this gap was 0.17%.

In addition, employees worked with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of Valacta's milk composition tests performed in Valacta's laboratory.

During the year, several inspections and investigations were conducted by Les Producteurs de lait du Québec, or jointly with the MAPAQ, of farms that violated the By-law respecting quotas for milk producers. Offenders were fined for the offences they committed.

Testing of components, somatic cells and the freezing point of milk began at the end of 2015 and has been performed on each shipment of milk picked up since January 2016. All the results of these tests are available on the producers' extranet.

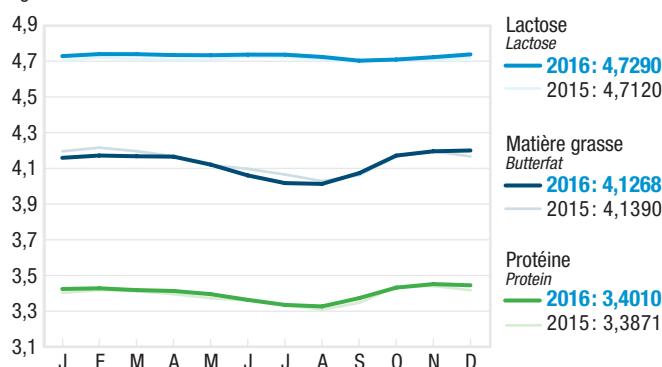
In 2016, 96% of all milk shipped by producers was measured at the plant by an approved meter and 96% of all the milk delivered was sampled by an approved sampler for milk billing purposes.

Finally, in 2016, protein and lactose content increased respectively by 0.0139 kilograms per hectolitre and 0.0170 kilograms per hectolitre. Butterfat content decreased 0.0122 kilograms per hectolitre compared to the previous year. When taking into account the increase in other solids, total solids content increased 0.0207 kilograms per hectolitre.

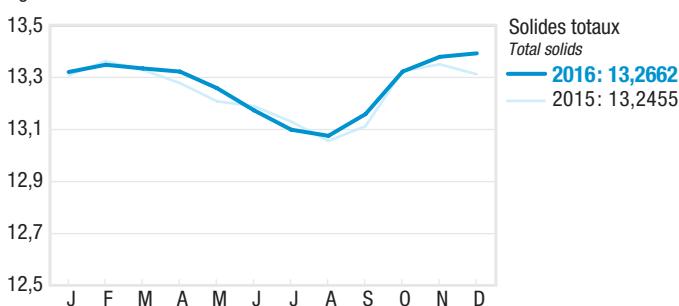
## TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE

MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE

kg/hl



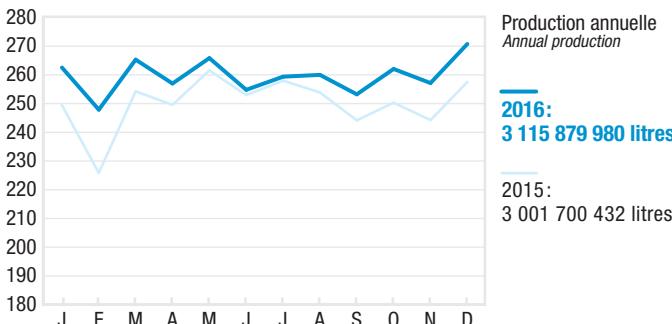
kg/hl



## VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME

Millions de litres  
Millions of litres





CLAUDE DAIGNEAULT, analyste-programmeur *Programmer Analyst*  
SYLVIE GIROUX, directrice de la technologie et de l'information de gestion  
*Director, Technology and Management Information*  
HUGUES LAVOIE, analyste-programmeur *Programmer Analyst*  
MONA OUELLET, analyste-programmeure *Programmer Analyst*

# 8. Technologie et information de gestion

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au soutien informatique. Elle travaille également en collaboration avec les autres directions à l'amélioration continue des processus administratifs. Une firme externe a la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement des infrastructures et des postes de travail.

L'analyse de tous les échantillons de lait prélevés a demandé des efforts importants étant donné qu'une telle modification touche plusieurs composantes de nos systèmes : la réception et la validation des analyses reçues, leur diffusion par des avis automatisés, la paie des producteurs et les extranets. Bien que la quantité d'information à traiter soit plus volumineuse, le processus est plus simple et élimine la gestion manuelle des reprises d'échantillons.

La gestion des différents processus opérationnels liés à la facturation, à la gestion des approvisionnements, au paiement du transport et au paiement des producteurs implique la production, par les systèmes informatiques, de différents documents assez volumineux. Plusieurs documents sont déjà en format électronique, mais d'autres sont encore imprimés et envoyés par la poste. Un virage a été entrepris pour les diffuser en format électronique par courriel ou par la mise en ligne sur les sites web sécurisés.

Les ordinateurs de poche, utilisés par les essayeurs ainsi que par le personnel à la réception des usines, sont en fonction depuis sept ans. En 2017, le fabricant cessera le soutien technique pour ces appareils acquis en 2009. Les nouveaux appareils, qui seront déployés en 2017, sont la quatrième génération d'ordinateurs de poche mis en place par Les Producteurs de lait du Québec.

L'équipe a également travaillé sur des changements demandés par les différentes directions de l'organisation :

- L'application de pénalités lors de résultat positif au dépistage des antibiotiques;
- L'intégration de la croissance des marchés pour les provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) au système de gestion des approvisionnements;
- Le développement d'applications informatiques pour la gestion des demandes de commandites;
- Des modifications au Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), notamment l'application des nouveaux critères de recevabilité des offres de quota, les priorités d'achat pour les bénéficiaires du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières et la mise en place des paramètres du nouveau programme d'aide au démarrage adopté en 2016.

## **Technology and Management Information**

The Technology and Management Information Department is responsible for activities concerning information systems, office automation, networks, systems development and support. It also works with the other departments to continuously improve administrative processes. An external firm is responsible for ensuring that infrastructures and work stations run smoothly.

Major efforts were required now that all milk samples are analyzed, given that this change affects several components of our systems: receipt and validation of the analyses received, their distribution through automated notifications, producer pay and extranets. Although the quantity of information that must be processed is larger, the process is more streamlined and does not require manual management when samples are retaken.

Many fairly large documents have to be produced as part of managing various operational processes related to billing, supply management, transportation payments and producer payments. Several documents are already in electronic format, but others are still printed and mailed. A turn towards a more paperless approach has been taken to distribute them in electronic format by e-mail or post them on secure Web sites.

The pocket computers used by graders and plant reception staff have been in operation for seven years. In 2017, the manufacturer will end technical support for these devices, which were purchased in 2009. The new devices, which will be deployed in 2017, are the fourth generation of pocket computers used by Les Producteurs de lait du Québec.

The team also worked on changes requested by the organization's various departments:

- the application of penalties for positive results in antibiotic screening tests;
- the integration of the market growth for the signatory provinces of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) in the milk supply management system;
- the development of IT applications to manage sponsorship requests;
- changes to the Centralized Quota Sales System (SCVQ), in particular the application of new eligibility criteria for quota offers, the various types of purchase priority given to beneficiaries of the Dairy Farm Startup Assistance Program and the implementation of the parameters of the new startup assistance program adopted in 2016.

# Relever le défi de la croissance

Pour combler cette croissance exceptionnelle du marché, il faut redoubler d'efforts dans les fermes laitières, mais aussi dans toute la filière. Les producteurs de lait sont au rendez-vous de cette croissance. En 2016, le Québec a produit 99,9 % de son quota. Au début de 2017, la production journalière moyenne de la province atteignait plus de 9 millions de litres, un niveau record! Pour leur part, en 2016, les usines québécoises ont transformé 256 millions de litres de plus qu'en 2013.

Pour répondre à la demande, les producteurs ont dû investir dans l'achat d'animaux, l'agrandissement ou la construction de bâtiments, l'acquisition d'équipements et de technologies, tout comme leurs partenaires transporteurs de lait et transformateurs laitiers.

Ce sont des centaines de millions de dollars qui ont été et seront investis, générant de l'activité économique et des emplois chez nous.

## Meeting the challenge of growth

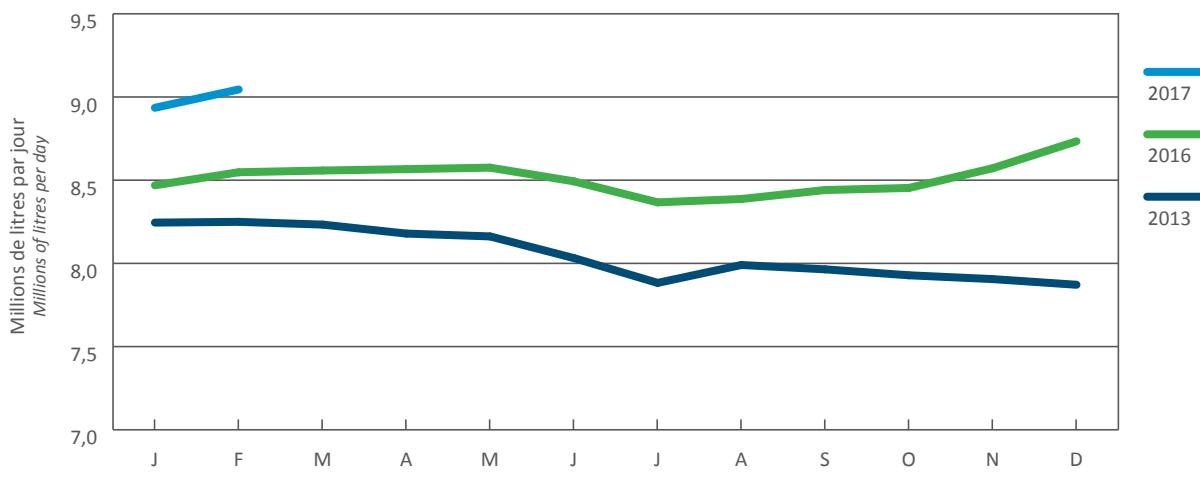
*To meet this outstanding market growth, not only dairy farms, but the entire industry will need to double its efforts. Milk producers are ready for this growth. In 2016, Quebec produced 99.9% of its quota. In early 2017, the province's average daily production reached over 9 million litres, a new record! As for Quebec plants, in 2016, they processed 256 million litres more than in 2013.*

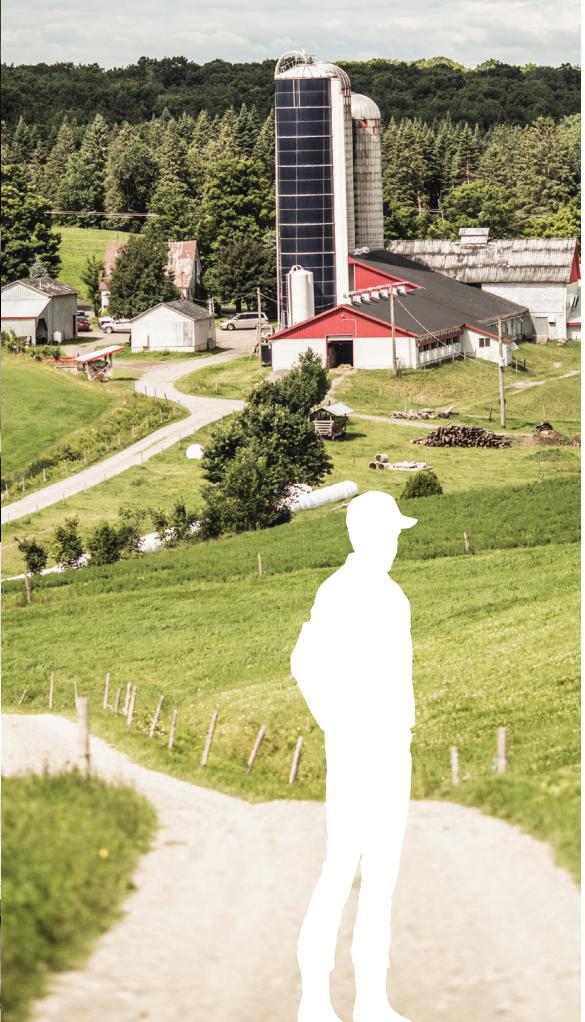
*To meet the demand, producers had to invest in purchasing animals, enlarging or constructing buildings, and acquiring equipment and technology, just like their partners, the milk transporters and dairy processors.*

*Hundreds of millions of dollars were and will be invested, generating economic activity and jobs in the province.*



ÉVOLUTION DES LIVRAISONS JOURNALIÈRES DE LAIT AU QUÉBEC  
CHANGES IN DAILY MILK SHIPMENTS IN QUEBEC







MARTINE BÉDARD, technicienne comptable *Accounting Technician*

GENEVIEÈVE BORDELEAU, commis comptable *Accounting Clerk*

SUZANNE DESBIENS, assistante comptable *Accounting Assistant*

NICOLE DUMAS, secrétaire *Secretary*

DANIEL DUPUIS, directeur des finances et de l'administration *Director, Finance and Administration*

ANDRÉE GAUTHIER, commis comptable *Accounting Clerk*

ELAINE PELLERIN, responsable de la paie *Milk Payment Coordinator*

PATRICK VERSTRICHT, comptable de gestion *Management Accountant*

# 9.

## Finances et administration

La Direction finances et administration a la responsabilité de traiter les opérations comptables et de produire l'information financière des différents fonds des Producteurs de lait du Québec, incluant les groupes régionaux. Elle assume également les opérations financières du Fonds du pool pour la mise en marché du lait produit au Québec, dont les paiements aux producteurs, aux transporteurs et aux fournisseurs de services, ainsi que la facturation des usines. De plus, la Direction enregistre les transactions d'achat et de vente de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Enfin, elle fournit un soutien administratif et des conseils financiers aux instances de l'organisation et à la Direction générale.

L'année 2016 a été caractérisée par une hausse importante du volume de production laitière représentant près de 4 % en termes de kilogrammes de solides totaux livrés. Ceci a eu une incidence sur les prélèvements des producteurs pour le financement des activités.

Les activités liées à l'administration du plan conjoint et des services aux membres qui sont regroupés dans le Fonds d'administration ont présenté un excédent des produits sur les charges de 1,08 million de dollars comparativement à 2,32 millions de dollars en 2015.

Le volume de production additionnel de l'année a généré une hausse de près de 557 000 \$ du prélevé pour l'administration du plan conjoint, alors que les différentes charges d'exploitation non affectées aux Programmes-qualité du lait et à proAction se sont accrues de 260 000 \$.

Les pertes associées aux Programmes-qualité du lait ont quant à elles été réduites par un léger accroissement des retenues-qualité, principalement causé par la hausse des taux des pénalités pour les bactéries et les cellules somatiques et une réduction des coûts de soutien technique. Les pertes subies aux Programmes-qualité du lait ont représenté 76 493 \$ pour 2016. Il est à noter, comme le prévoient les conventions de mise en marché du lait, que les sommes recueillies pour des résultats positifs au dépistage des antibiotiques sont versées dans un fonds de compensation au Fonds du pool jusqu'à ce qu'il atteigne un montant maximum de 150 000 \$, ceci afin de couvrir d'éventuels coûts associés à une contamination de lait d'un silo d'usine.

Le résultat net lié aux activités assumées par le fonds affecté au programme proAction pour 2016 s'est élevé à 81 990 \$, comparativement à 836 027 \$ en 2015. La réduction des pénalités liées au programme Lait canadien de qualité (LCQ) de 611 488 \$ reflète la diminution du nombre de producteurs non titulaires d'un certificat LCQ. L'augmentation des charges s'explique par les sommes destinées au développement des différents volets de proAction, aux coûts de formation des agents de validation et à une somme accrue des frais de validation du programme LCQ assumés par le fonds affecté au programme proAction.

Soulignons qu'en excluant les éléments affectés aux Programmes-qualité du lait, à proAction ainsi qu'aux pénalités et dommages pour des livraisons de lait non déclarées, qui ont atteint 311 144 \$ en 2016, les résultats du Fonds d'administration auraient dégagé un excédent d'environ 760 000 \$.

Par ailleurs, les résultats du Fonds de publicité et promotion ont été affectés par des dépenses additionnelles pour les campagnes publicitaires, comme le prévoient les budgets 2016, ainsi que par des contributions accrues auprès des Producteurs laitiers du Canada, causées par un plus grand volume de production. Les charges totales ont excédé les produits de 36 787 \$.

Pour ce qui est des recettes provenant des ventes de lait du Fonds du pool, elles se sont élevées à près de 2,447 milliards de dollars en 2016, une hausse de 71,7 millions de dollars par rapport à 2015, soit 3 %. Ces recettes reflètent une hausse des volumes transformés, mais également une légère diminution du prix moyen du lait en raison notamment de la baisse des prix des classes spéciales et de l'écoulement des surplus de solides non gras à faibles prix.

Enfin, un mot sur le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle. Ce fonds sert à soutenir les coûts liés à la défense des intérêts économiques des producteurs, notamment ceux promus par GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre, activité pour laquelle la Direction assure la coordination administrative. En 2016, plusieurs activités ont été tenues, plus spécifiquement reliées à la gestion des importations et l'application des limites d'ajout d'ingrédients, prévues par les normes de composition des fromages, dans le dossier du lait diafiltré.

#### FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2016 FINANCING OF OPERATIONS – 2016

	Janvier à juillet January to July	Août à décembre August to December
	\$/kg de ST <sup>1</sup>	\$/kg of TS <sup>1</sup>
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02728	0,02758
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00912	0,00882
<b>Total partiel</b>	<b>0,03640</b>	<b>0,03640</b>
Subtotal		
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,11360	0,11320
Fonds de développement <i>Development Fund</i>	0,00080	0,00080
<b>Total</b>	<b>0,15080</b>	<b>0,15040</b>

1 Solides totaux  
*Total solids*

#### PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS – 2016 PAYMENTS TO PRODUCERS – 2016

Mois Month	Prix du lait – intraquota Within-quota milk price				Prime à la matière grasse – intraquota <sup>2</sup> Within-quota butterfat premium <sup>2</sup>		Prime qualité CMML <sup>3</sup> Quality premium MMA <sup>3</sup>
	Matière grasse Butterfat \$/kg	Protéine Protein \$/kg	Lactose et autres solides Lactose and other solids \$/kg	Valeur d'un hl de référence <sup>1</sup> Value of reference hl <sup>1</sup>	Matière grasse Butterfat \$/kg	Valeur d'un hl de référence <sup>1</sup> Value of reference hl <sup>1</sup>	
Janvier – January	10,0420	7,2882	1,5353	68,22	0,0238	0,09	0,2516
Février – February	10,4085	7,0507	1,4987	68,58	0,0201	0,07	0,2226
Mars – March	10,4338	7,5325	1,5661	70,59	0,0234	0,08	0,2171
Avril – April	10,7128	7,2657	1,5254	70,51	0,0252	0,09	0,1954
Mai – May	10,3689	7,8019	1,5970	71,40	0,0259	0,09	0,2093
Juin – June	10,3103	7,9560	1,6028	71,71	0,0483	0,17	0,2422
Juillet – July	10,4922	6,7463	1,4144	67,42	0,1000	0,36	0,3029
Août – August	10,4062	8,1367	1,6151	72,71	0,1083	0,39	0,3601
Septembre – September	10,6752	7,5500	1,5576	71,47	0,1036	0,37	0,3700
Octobre – October	10,5991	7,7220	1,6088	72,04	0,0553	0,20	0,2967
Novembre – November	10,5381	8,0089	1,6576	73,01	0,0221	0,08	0,2607
Décembre – December	10,4668	8,2651	1,6884	73,75	0,0174	0,06	0,2627
<b>Prix moyen annuel 2016</b>	<b>10,4539</b>	<b>7,6156</b>	<b>1,5730</b>	<b>70,97</b>	<b>0,0460</b>	<b>0,17</b>	<b>0,2561</b>
<i>Average annual price 2016</i>							
Prix moyen annuel 2015 <i>Average annual price 2015</i>	9,8624	8,2647	1,6678	71,46	0,0312	0,11	0,2886

1 Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

*Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.*

Matière grasse/Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine/Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides/Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

2 La prime à la matière grasse est versée aux producteurs dont le ratio solides non gras/gras est de 2,35 ou moins.

*The butterfat premium is paid to producers whose solids non-fat/fat ratio is 2.35 or less.*

3 Prime mise en application si la moyenne pondérée provinciale annuelle de cellules somatiques prévue aux conventions de mise en marché du lait est atteinte. Cette prime est financée à parts égales par les producteurs et les entreprises laitières.

*Premium applied when the provincial annual weighted average somatic cell count stipulated in the milk marketing agreements has been reached. This premium is funded equally by the producers and dairy enterprises.*

## Finance and Administration

The Finance and Administration Department is responsible for processing accounting transactions and producing financial information for the various funds of Les Producteurs de lait du Québec , including the regional groups. It also performs the financial transactions of the Pool Fund for marketing milk produced in Quebec, including payments to producers, transporters and service providers, as well as plant billing. In addition, the Department records quota purchase and sales transactions by Quebec milk producers in the Centralized Quota Sales System (SCVQ). Finally, it provides administrative support and financial advice to the organization's bodies and General Management.

2016 was characterized by a significant increase in the milk production volume, which equalled nearly 4% in terms of kilograms of total solids delivered. This had an impact on the producer levies that fund operations.

Activities in connection with administration of the joint plan and member services that are included in the General Operating Fund showed a surplus of revenues over expenses of \$1.08 million compared to \$2.32 million in 2015.

The additional production volume during the year generated an increase of nearly \$557,000 from the levy for joint plan administration, while the various operating expenses not allocated to the Milk Quality Programs and proAction increased by \$260,000.

The losses in connection with the Milk Quality Programs were offset by a slight increase in quality deductions, mainly caused by the higher penalty rates for bacteria and somatic cell counts and lower technical support costs. The losses sustained in the Milk Quality Programs equalled \$76,493 in 2016. As stipulated in the milk marketing agreements, amounts collected for positive antibiotic screening results are paid into a compensation fund in the Pool Fund until it reaches the maximum amount of \$150,000. This is done to cover potential costs associated with contaminated milk from a plant silo.

Net revenue in connection with activities covered by the fund allocated to the proAction program for 2016 totalled \$81,990, compared to \$836,027 in 2015. The reduction in penalties related to the Canadian Quality Milk (CQM) program, a decrease of \$611,488, reflects the lower number of producers who did not have a CQM certificate. The increase in expenses was due to amounts spent to develop the various proAction modules, the costs of training validators and higher validation costs for the CQM program covered by the fund allocated to the proAction program.

It is worth mentioning that excluding the items allocated to the Milk Quality Programs, proAction and the penalties and damages for undeclared milk shipments, which reached \$311,144 in 2016, General Operating Fund revenue would have attained a surplus of around \$760,000.

Furthermore, Advertising and Promotion Fund revenue was affected by additional expenses for the advertising campaigns, as planned in the 2016 budgets, and by higher contributions to Dairy Farmers of Canada due to a higher production volume. Total expenses exceeded revenues by \$36,787.

Pool Fund receipts from milk sales were nearly \$2.447 billion in 2016, up \$71.7 million, or 3%, compared to 2015. These receipts reflect an increase in the volumes processed, but also a slight decrease in the average price of milk due specifically to the lower price of special classes and the dumping of surplus solids non-fat at low prices.

Finally, a word concerning the Fund for the Defence of Milk Producers' Economic Interests, whose results are presented to delegates behind closed doors at the Annual General Meeting. This fund is used to help with the cost of defending the economic interests of producers, especially those promoted by the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. The Department coordinates the administrative aspects of this activity. In 2016, several activities were held, more specifically related to import management and enforcement of the limits for adding ingredients set out in the cheese compositional standards, in the case of diafiltered milk.



LINE CÔTÉ, agente de recherche *Research Officer*  
CHANTAL FLEURY, conseillère en agronomie *Agronomy Advisor*  
RICHARD LAMOUREUX, économiste principal *Chief Economist*  
CATHERINE LESSARD, directrice adjointe de la recherche économique *Assistant Director, Economic Studies*  
GENEVIÈVE RAINVILLE, directrice de la recherche économique *Director, Economic Studies*

# 10. Recherche économique

La Direction recherche économique conseille les dirigeants des Producteurs de lait du Québec sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et la rédaction de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La Direction représente l'organisation à de nombreux comités provinciaux et nationaux.

## Commerce international

Au chapitre des négociations bilatérales, l'élection américaine a généré des changements importants. En novembre 2016, le président américain élu, Donald Trump, a annoncé le retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique (PTP) qui avait fait l'objet d'une entente en 2015. Ce retrait met fin à cette entente, qui n'avait pas encore été ratifiée par les pays partenaires, dans laquelle le Canada octroyait un accès supplémentaire à ses marchés de produits laitiers, évalué à 3,25 %. Le président américain a aussi indiqué son souhait de revoir l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Dans le contexte des accès de marchés consenti, le gouvernement fédéral a annoncé un programme d'investissement de 350 millions de dollars pour le secteur laitier, soit 250 millions pour les fermes laitières et 100 millions pour les entreprises de transformation laitière. Ce programme, dont les détails seront connus en 2017, vise à promouvoir les investissements pour la modernisation des équipements et des infrastructures. Il ne s'agit donc plus d'un programme de compensation pour couvrir les pertes liées à l'Accord économique et commercial global (AECG), tel qu'annoncé en 2015.

Après l'entente de Nairobi sur la fin des subventions à l'exportation en décembre 2015, les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'ont pas progressé de façon importante en 2016. Le Canada a jusqu'en 2020 pour mettre en œuvre les changements requis pour se conformer.

## Ententes de mise en commun et dossiers nationaux

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le directeur du développement des affaires concernant le suivi et l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

## Comité sur le quota de P5

Les travaux d'harmonisation des provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) se sont poursuivis en 2016. La Direction effectue différents travaux pour le Comité sur le quota de P5, soit des analyses de marché et des recommandations sur les ajustements du droit de produire des producteurs. Des travaux ont aussi été initiés pour réévaluer la politique de paiement des solides non gras aux producteurs.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS  
AU 31 DÉCEMBRE 2016  
PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2016

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 - Estrie	333 396 382	10,70	524	9,57
02 - Capitale-Nationale–Côte-Nord	83 426 607	2,68	176	3,22
03 - Gaspésie–Les îles	5 851 327	0,19	17	0,31
04 - Lanaudière	96 962 297	3,11	196	3,58
05 - Mauricie	120 556 158	3,87	229	4,18
06 - Outaouais-Laurentides	135 505 281	4,35	241	4,40
07 - Centre-du-Québec	521 473 410	16,74	809	14,78
08 - Abitibi-Témiscamingue	47 993 705	1,54	111	2,03
09 - Chaudière-Appalaches-Nord	365 000 625	11,71	650	11,88
10 - Chaudière-Appalaches-Sud	291 145 190	9,34	546	9,98
11 - Bas-Saint-Laurent	323 098 915	10,37	638	11,66
12 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	153 883 259	4,94	306	5,59
13 - Montérégie-Est	366 127 953	11,75	584	10,67
14 - Montérégie-Ouest	271 458 871	8,71	446	8,15
<b>Total</b>	<b>3 115 879 980</b>	<b>100,00</b>	<b>5 473</b>	<b>100,00</b>

## Dossiers provinciaux

Sur la scène provinciale, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de l'organisation, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Comme chaque année, la Direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation.

## ProAction

La Direction est responsable du comité des Producteurs de lait du Québec ayant le mandat de suivre et d'orienter les travaux de proAction. La Direction participe aussi aux différents comités nationaux de développement du programme, soit ceux du bien-être animal, de la biosécurité, de l'environnement et de la traçabilité. Les formations en personne aux producteurs sur les volets bien-être animal et traçabilité, qui entreront en vigueur en septembre 2017, ont débuté en novembre 2016 et se poursuivront en 2017. Les travaux d'intégration se poursuivent pour l'ensemble des volets, dont ceux de la biosécurité et de l'environnement qui entreront en vigueur respectivement en septembre 2019 et 2021.

## Dossiers agronomiques

En santé animale et biosécurité, la Direction a été impliquée dans différents comités provinciaux. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a indiqué en 2016 qu'il mettrait fin au programme d'amélioration de la santé animale au

Québec (ASAQ), qui vise à faciliter l'accès aux services vétérinaires partout dans la province, pour le remplacer par le programme intégré en santé animale du Québec (PISAQ). La période de transition n'a pas encore été confirmée et des travaux d'évaluation restent à compléter, dont un projet pilote dans les fermes laitières. Ces changements pourraient être importants et la Direction suit de près ces travaux.

La Direction soutient les travaux et voit au fonctionnement du comité recherche, environnement, biotechnologie, santé animale des Producteurs de lait, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques touchant le secteur laitier. Elle participe également au comité sur la biosécurité de la filière bovine, conjointement avec Les Producteurs de bovins du Québec.

## Implication et collaborations

La Direction poursuit son implication en recherche et développement, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés, proAction et la recherche économique. De plus, le personnel de la Direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent en savoir plus sur la production et la mise en marché collective du lait.

## Economic Studies

The Economic Studies Department advises the officers of Les Producteurs de lait du Québec on policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and draft explanatory documents to guide the organization's various bodies and strategies. The Department also represents the organization on various provincial and national committees.

### INTERNATIONAL TRADE

As regards bilateral negotiations, the U.S. presidential election caused some major changes. In November 2016, U.S. president-elect Donald Trump announced the withdrawal of the United States from the Trans-Pacific Partnership (TPP), which was the subject of an agreement in 2015. The partner countries had not yet ratified the agreement, in which Canada had granted an estimated 3.25% of additional access to its dairy market, and the withdrawal of the U.S. effectively ended it. President Trump also stated that he wants to review the North American Free Trade Agreement (NAFTA).

In the context of granted market access, the federal government announced a \$350 million investment program for the dairy industry, i.e. \$250 million for dairy farms and \$100 million for dairy processing enterprises. This program, whose details will be known in 2017, is intended to promote investments in upgrading equipment and infrastructures. Therefore, it is not a compensation program for covering losses in connection with the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), as announced in 2015.

After the "Nairobi Package" agreement in December 2015 to end export subsidies, the World Trade Organization (WTO) negotiations did not make any significant progress in 2016. Canada has until 2020 to implement necessary changes in order to comply with it.

### POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Director of Business Development on monitoring and advancing the pooling agreements and managing the National Milk Marketing Plan.

### P5 QUOTA COMMITTEE

The harmonization work of the provinces that signed the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) continued in 2016. The Department performs various tasks for the P5 Quota Committee, such as market analyses and recommendations on production entitlement adjustments. Work has also been started on re-evaluating the producer payment policy for solids non-fat.

### PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares the various monthly statistics and analyses required to monitor the organization's policies and activities, especially as concerns changes and monthly variations in the price of milk. It also participates in various negotiations over milk marketing and transportation operations.

As it does every year, the Department participated in December in the hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec on the review of the retail price of fluid milk.

### PROACTION

The Department is responsible for the Les Producteurs de lait du Québec committee mandated to follow up and guide proAction activities. The Department also participates in the various national development committees of the program, including those concerned with animal care, biosecurity, environment and traceability. Beginning in November 2016, training was given in person to producers on the animal care and traceability modules, which will come into force in September 2017, and training will continue in 2017. The integration work continues for all modules, including those concerned with biosecurity and the environment, which will come into force in September 2019 and 2021, respectively.

### AGRONOMIC ISSUES

As regards the issues of animal care and biosecurity, the Department was involved in various provincial committees. The Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) indicated in 2016 that it would end Quebec's animal health improvement program (ASAQ), which was aimed at facilitating access to veterinary services across the province, and replace it with a comprehensive animal health program in Quebec (PISAQ). The transition period has not yet been confirmed and the assessment work still has to be carried out, including a pilot project on dairy farms. These changes could be considerable and the Department is monitoring the work very closely.

The Department supports the activities and oversees the operations of Les Producteurs de lait du Québec's Environment, Biotechnology and Animal Health Committee, which advises the Board of Directors on various policies concerning the dairy sector. It also participates in a beef industry biosecurity committee, in conjunction with Les Producteurs de bovins du Québec.

### INVOLVEMENT AND COLLABORATION

The Department is involved in research and development, particularly by sitting on the board of directors of Novalait inc. and its various project management committees.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends, proAction and economic research. The Department's staff members also meet occasionally with producer groups and other stakeholders that are interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.



# Que prévoit-on dans le monde?

La Fédération internationale de laiterie (FIL) a effectué en 2014 une étude auprès d'experts de 27 pays membres, parmi les plus grands producteurs et consommateurs de produits laitiers dans le monde, afin d'estimer l'évolution de la demande au cours des 10 prochaines années. Nous vous présentons les résultats pour trois produits.

## What kind of demand is expected around the world?

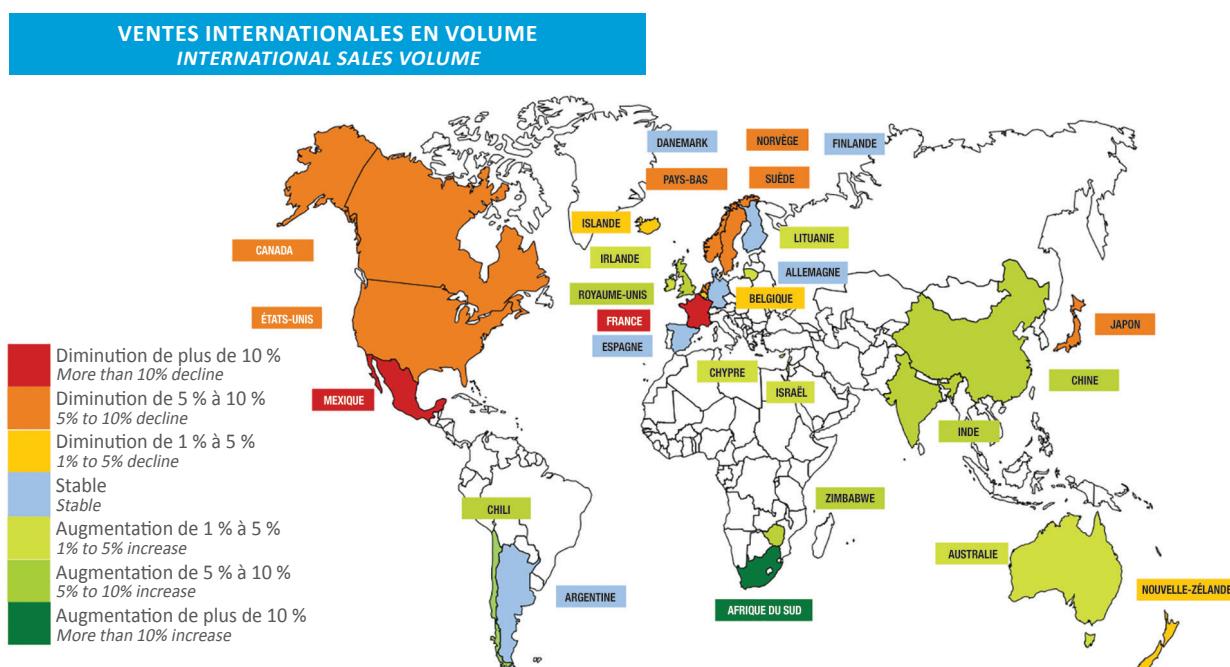
In 2014, the International Dairy Federation (IDF) surveyed experts from its 27 member countries, which include some of the largest producers and consumers of dairy products in the world, to estimate the development of demand in the next 10 years. Here are the results for three products.

## Lait liquide 2015•2025

### Liquid milk 2015•2025

La tendance à la diminution ou à la stagnation des ventes de lait liquide domine pour 16 des 27 pays sondés.

The downward or stagnating trend of fluid milk sales is dominant in 16 of the 27 countries surveyed.



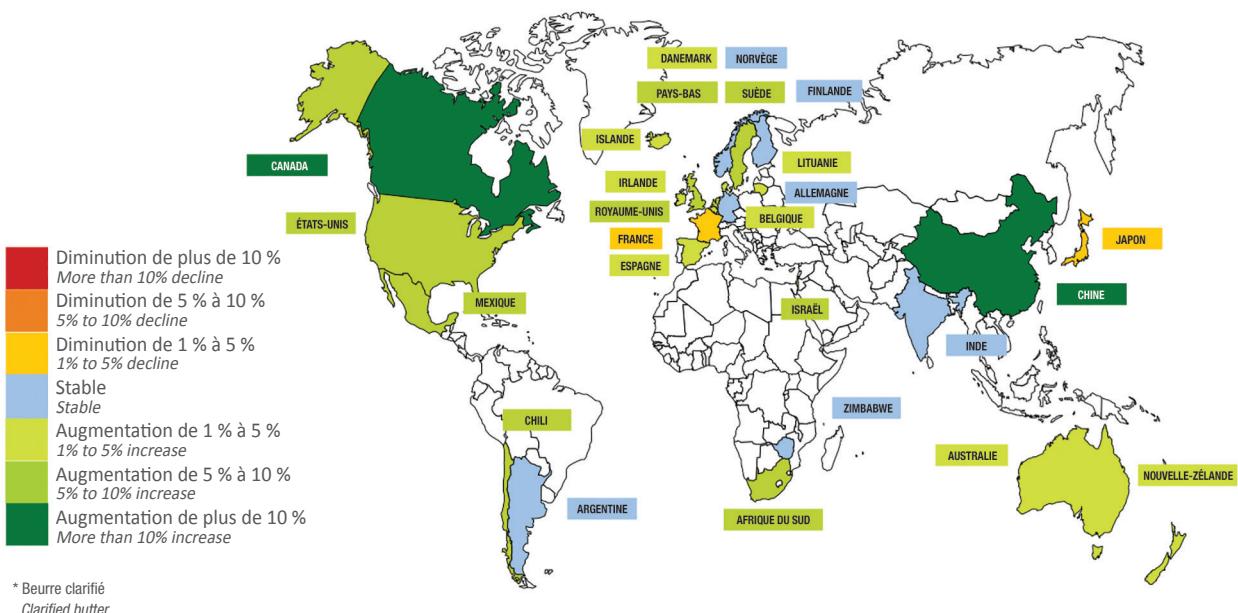
# Beurre et ghi\* 2015•2025

## Butter and ghee\* 2015•2025

Dix-huit des 26 pays participants prévoient une croissance de leurs ventes, parmi lesquels seuls le Canada et la Chine l'estiment à plus de 10 %.

Eighteen of the 26 participating countries anticipate growth in their sales, but of these, only Canada and China estimate growth of over 10%.

### VENTES INTERNATIONALES EN VOLUME INTERNATIONAL SALES VOLUME



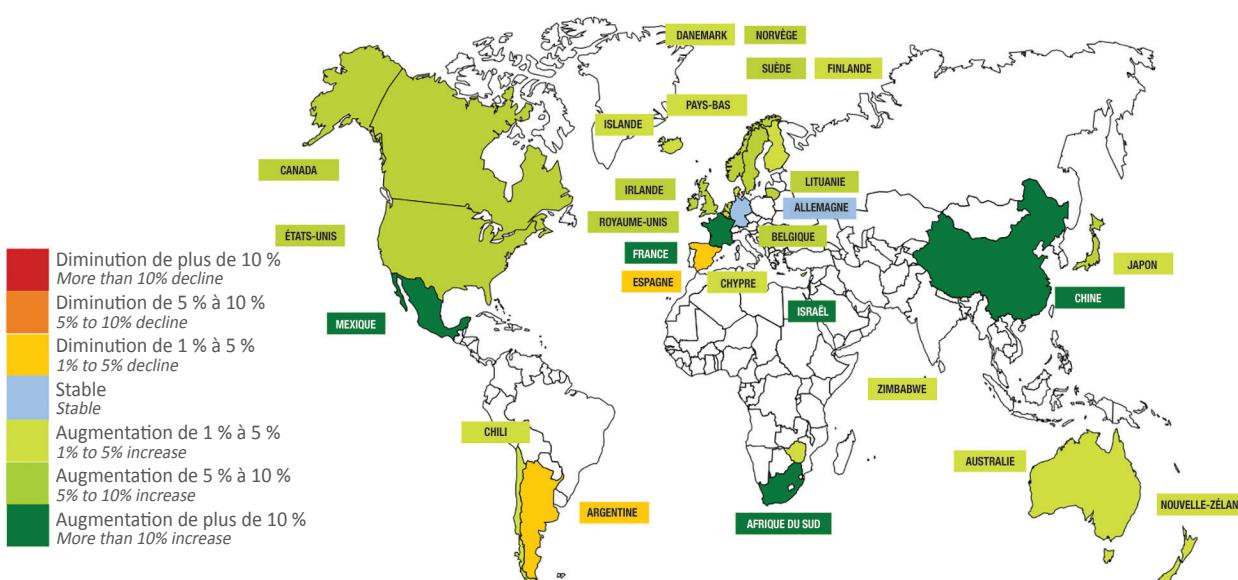
# Fromage 2015•2025

## Cheese 2015•2025

Vingt-trois des 26 pays voient venir une augmentation de leurs ventes de fromages au cours de la période.

Twenty-three of the 26 countries see increased sales in cheese during the period.

### VENTES INTERNATIONALES EN VOLUME INTERNATIONAL SALES VOLUME



Sources : Fédération internationale de laiterie (FIL) et Producteurs laitiers du Canada  
Sources: International Dairy Federation (IDF) and Dairy Farmers of Canada



**FRANÇOIS DUMONTIER**, directeur adjoint, relations publiques et gouvernementales  
*Assistant Director, Public and Government Relations*

**YVON GENDREAU**, secrétaire de rédaction *Editorial Assistant*

**MARLÈNE RANCOURT**, agente de communication *Communications Officer*

**CARINE SALVI**, conseillère aux communications numériques et aux relations publiques  
*Advisor, Digital Communications and Public Relations*

**JEAN VIGNEAULT**, directeur des communications et de la vie syndicale  
*Director, Communications and Union Support*

# 11

## ● Communications et vie syndicale

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de l'organisation, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

### Publications

La production de 10 numéros par an de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats de la Direction en matière de communication avec les producteurs. La Direction est aussi associée à Valacta pour la publication (en mai) de son rapport annuel sur l'évolution de la production laitière québécoise, à titre de numéro spécial de la revue. Il est possible de consulter la revue sur le site extranet réservé aux producteurs et sur le site [lait.org](http://lait.org). Un moteur de recherche permet de retrouver les articles publiés sur différents sujets dans tous les numéros depuis 1997. Par ailleurs, la Direction prépare le rapport annuel de l'organisation, en collaboration avec les autres directions, et produit une brochure qui fait valoir les retombées positives de la mise en marché collective du lait et de la gestion de l'offre. Afin de tenir au fait de l'évolution des dossiers de l'organisation les administrateurs, le personnel, les groupes régionaux, les délégués des producteurs ainsi que les organismes apparentés, la Direction publie une lettre hebdomadaire : *Laitb'do*. Tous les producteurs y ont accès par l'entremise de leur site extranet.

### Relations avec les médias

Sur le plan des relations avec les médias, la Direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. Elle fait partie d'un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe assure une veille médiatique et s'occupe, s'il y a lieu, de la gestion de crise. À cet égard, ce sont les suites des ententes commerciales du Partenariat transpacifique (PTP) et de l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne, de même que leurs impacts sur la gestion de l'offre, et les contournements des mesures de gestion des importations et des normes canadiennes de composition des fromages qui ont mobilisé le plus les ressources de la Direction en 2016.

### Promotion de la profession

La Direction contribue activement à la promotion de la profession. En janvier, l'organisation a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à Québec. Dans le cadre de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec en septembre, la Direction a produit du matériel à l'intention des producteurs hôtes et a tenu un kiosque lors de la 5<sup>e</sup> édition de l'événement à Montréal qui s'est tenue sur l'Esplanade du Parc olympique. En collaboration avec la ferme Comestar Holstein, elle y a animé un enclos de démonstration de traite avec cinq vaches des principales races laitières que l'on retrouve au Québec : holstein, ayrshire, jersey, suisse brune et canadienne. Pour une troisième année, nous profitons de la présence d'un essayeur de Prolait Transport et de son camion-citerne pour intéresser les visiteurs aux opérations de la collecte du lait à la ferme et répondre à leurs questions sur cette activité et sur la qualité du lait. Une équipe d'une

douzaine de producteurs, d'employés de la Direction et de trois diététistes des Producteurs laitiers du Canada a animé le kiosque et répondu aux questions des nombreux visiteurs.

De plus, la Direction a activement collaboré aux nouveaux projets de valorisation de la profession de la Direction marketing en fournissant du contenu et des messages clés pour le nouveau site [lafamilledulait.com](http://lafamilledulait.com) et en révisant les sections consacrées à la production. Elle a également appuyé la Direction marketing dans la sélection de fermes laitières et la préparation des producteurs pour des reportages ou des émissions de télévision commandités par l'organisation.

Enfin, la Direction est appelée à préparer, pour les représentants de l'organisation, des conférences et allocutions sur différents dossiers et enjeux de même qu'à rencontrer des groupes de visiteurs pour leur présenter le travail de l'organisation et le modèle de mise en marché des producteurs de lait.

## Coordination des communications GO5

Avec ses partenaires, l'Union des producteurs agricoles et les autres groupes sous gestion de l'offre, la Direction a poursuivi son mandat de coordination des activités de communication de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. La Coalition a toutefois été moins active en 2016, après une année 2015 passablement mouvementée avec la campagne de mobilisation *Forts et unis pour la gestion de l'offre* dans le cadre de la négociation du PTP.

## Mobilisation sur les enjeux de la gestion des importations et du lait diafiltré

Ce sont les enjeux liés au lait diafiltré qui ont le plus mobilisé Les Producteurs de lait du Québec au cours de l'année, soit la gestion des importations et l'application des limites d'ajout d'ingrédients, prévues par les normes de composition des fromages. La Direction a mis en œuvre un plan d'action qui a impliqué les producteurs dans des actions régionales – conférences de presse et manifestations – et l'organisation au plan provincial, de mars à juin. La mobilisation des producteurs a culminé fin mai, début juin, par un convoi de tracteurs, partis de Québec vers Ottawa, pour un grand rassemblement devant le Parlement d'Ottawa, organisé conjointement avec Les Producteurs laitiers du Canada (PLC). Plus de 2 000 producteurs québécois, provenant de toutes les régions, et une trentaine de tracteurs y ont rejoint quelque 500 producteurs ontariens et d'autres provinces, ainsi qu'un convoi de tracteurs provenant de l'est de l'Ontario. La mobilisation des producteurs de lait a généré une couverture médiatique sans précédent : quelque 600 articles de presse et 2 000 segments de nouvelles radio, télé et web. Elle a aussi permis de récolter un grand nombre d'appuis à nos demandes, tant de partenaires, de municipalités et

d'entreprises que de transformateurs laitiers québécois (plus de 60). Un sondage a confirmé la confiance de la population envers les producteurs de lait d'ici et leur préférence pour les produits laitiers québécois et canadiens.

## Relations gouvernementales

Dans le cadre du plan d'action sur la gestion des importations, l'application des normes de composition des fromages et de la signature de l'AECG, des activités de relations gouvernementales ont été déployées toute l'année avec le soutien de la Direction. Les députés fédéraux libéraux du Québec, ceux des partis d'opposition, ceux du palier provincial ainsi que les élus municipaux ont été rencontrés ou contactés par téléphone.

## Internet et médias sociaux

La Direction est responsable de la mise à jour du site de l'organisation, [lait.org](http://lait.org), et des réponses aux demandes d'information des internautes. Elle met à jour l'intranet et y ajoute du contenu pour les producteurs qui fréquentent ce site. Enfin, elle gère les comptes de l'organisation sur Twitter (@ProdLaitQc), YouTube (Les Producteurs de lait du Québec), Pinterest (ProdLaitQc) et Instagram (ProdLaitQc). Il est aussi possible de suivre *Le producteur de lait québécois* sur Twitter : @RevueLPLQ. Une analyse de la performance de l'organisation sur les médias sociaux a été amorcée en 2016 en vue d'y améliorer la portée de sa communication.

## ProAction

La Direction participe aux travaux du comité proAction provincial, entre autres pour assurer le volet communication avec les producteurs sur le développement de ce projet et pour coordonner la production d'un site web provincial : [proaction.quebec](http://proaction.quebec). Ce dernier a été mis en ligne au cours de l'année.

## Formation et vie syndicale

La Direction est responsable de la formation des nouveaux élus régionaux et des membres du conseil d'administration de l'organisation. Elle s'assure de mettre à jour le matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des groupes régionaux sur des dossiers reliés à leur fonction.

Enfin, la Direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de l'organisation.

## Communications and Union Support

The Communications and Union Support Department is responsible for the organization's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it works closely with the other departments and elected officials to support and advise them in these areas.

### PUBLICATIONS

One of the main tasks of the Department in its communications with producers is to produce the 10 issues of *Le producteur de lait québécois* magazine every year. In May, the Department also teams up with Valacta to publish its annual production report on changes in Quebec milk production as a special issue of the magazine. It is possible to read the magazine on the extranet site reserved for producers and on [lait.org](http://lait.org). A search engine is available to find the articles that have been published on various topics in all issues since 1997. Furthermore, the Department prepares the annual report of the organization, in collaboration with the other departments, and produces a brochure that discusses the positive impacts of collective milk marketing and supply management. In order to keep the organization's administrators and staff, regional groups, producer delegates and related bodies informed of developments in issues of interest to the organization, the Department publishes a weekly newsletter: *Lait'b'do*. All producers can access it through their extranet site.

### MEDIA RELATIONS

The Department's media relations responsibilities include answering requests from journalists, preparing press releases and organizing media events, as needed. It also belongs to a national management group that focuses on dairy production and dairy product issues. This group monitors media coverage of these issues and performs crisis management, where necessary. In that respect, the aftermath of the Trans-Pacific Partnership (TPP) and the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) with the European Union, as well as their impacts on supply management, and the circumventions of import management measures and cheese compositional standards mobilized the Department's resources the most in 2016.

### PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department actively contributes to promoting the profession. In January, the organization participated in the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation in Quebec City. For the Quebec farm open house event in September, the Department produced materials for the host producers and manned a stand during the 5th edition of the event in Montreal, which was held on the Esplanade of the Olympic Park. At this event, it demonstrated the milking process in conjunction with Comestar Holstein Farm in a pen with five of Quebec's main breeds of dairy cows: Holstein, Ayrshire, Jersey, Brown Swiss and Canadienne. For the third year, we took advantage of the presence of a grader from Prolait Transport and his tank truck to interest visitors in milk pickup operations on farms and answer their questions about this activity and milk quality. A team of a dozen producers, Department employees and three dietitians from Dairy Farmers of Canada ran the stand and answered questions from the many visitors.

In addition, the Department actively participated in the Marketing Department's new projects aimed at promoting the profession by providing content and key messages for the new site [lafamilleduait.com](http://lafamilleduait.com) and editing the sections dedicated to production. It also supported the Marketing Department in selecting the dairy farms and preparing the producers for the news stories or television programs sponsored by the organization.

Lastly, the Department is called on to prepare presentations and speeches on various topics and issues for the organization's representatives and meet with groups of visitors to explain the organization's work and the milk producers' marketing model.

### COORDINATION OF GO5 COMMUNICATIONS

The Department continued to perform its task of coordinating the communication activities of the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, with its partners, the Union des producteurs agricoles and other supply management groups. However, the Coalition was less active in 2016, after a fairly busy year in 2015 with the *Strong and United for Supply Management* mobilization campaign in connection with TPP negotiations.

### MOBILIZATION ON THE IMPORT MANAGEMENT AND DIAFILTERED MILK ISSUES

Diafiltered milk issues were the ones that mobilized Les Producteurs de lait du Québec the most during the year, i.e. import management and enforcement of the limits for adding ingredients that are set out in the cheese compositional standards. The Department implemented an action plan that involved producers in regional actions—press conferences and demonstrations—and the organization across the province from March to June. Producer mobilization culminated at the end of May and early June with a procession of tractors that travelled from Quebec City to Ottawa for a large rally in front of the Parliament buildings in Ottawa. This action was organized together with Dairy Farmers of Canada (DFC). More than 2,000 Quebec producers from all regions and around thirty tractors met up at the rally with roughly 500 producers from Ontario and other provinces, in addition to a procession of tractors from eastern Ontario. Milk producer mobilization generated unprecedented media coverage: around 600 news articles and 2,000 news segments on the radio, TV and Web. It also helped build a great deal of support for our demands from partners, municipalities, companies and dairy processors (over 60) in Quebec. A survey confirmed that the public trusts Quebec milk producers and prefers dairy products from Quebec and Canada.

### GOVERNMENT RELATIONS

As part of the action plan on import management, cheese standards enforcement and the signing of CETA, government relations activities were carried out throughout the year with the support of the Department. Quebec's Liberal and opposition MPs, MNAs and elected municipal officials were met in person or called.

### INTERNET AND SOCIAL MEDIA

The Department is responsible for updating the organization's site, [lait.org](http://lait.org), and for answering information requests from site visitors. It updates the extranet and adds content to it for the producers who visit this site. Finally, it manages the organization's Twitter (@ProdLaitQc), YouTube (Les Producteurs de lait du Québec), Pinterest (ProdLaitQc) and Instagram (ProdLaitQc) accounts. It is now also possible to follow *Le producteur de lait québécois* on Twitter: @RevueLPLQ. An analysis of the organization's social media performance was begun in 2016 with a view to improving the scope of its communications in these networks.

### PROACTION

The Department participates in the work of the provincial proAction committee in various ways, such as by overseeing communications with producers on the development of this project and coordinating the production of a provincial Web site: [proaction.quebec](http://proaction.quebec). This site was brought on line during the year.

### TRAINING AND UNION SUPPORT

The Department is responsible for training new regional elected officials and members of the organization's Board of Directors. It updates the material used in the regions to train new producers on their milk marketing system. It is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the regional groups on issues related to their duties.

Finally, the Department works closely with General Management on preparing the organization's General Meetings.



SARA BUJOLD, agente de promotion *Promotion Officer*  
MARIE-ÉLAINE DUGUAY, agente de marketing *Marketing Officer*  
MICHEL FORTIER, agent de marketing *Marketing Officer*  
JULIE GÉLINAS, directrice du marketing *Marketing Director*  
MARIE-ÈVE LALONDE, conseillère marketing *Marketing Advisor*  
MARIE-FÉE PROULX, agente de promotion *Promotion Officer*  
LUCY ROYER, secrétaire de direction *Executive Secretary*

# 12 • Marketing

La Direction marketing est responsable de toutes les activités de publicité et de promotion des produits de la famille laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de représentation en matière de nutrition auprès des professionnels de la santé relèvent des Producteurs laitiers du Canada de même que les recherches de tendances en consommation et les rapports de performance des différentes catégories de produits laitiers.

## Lait

L'année 2016 a été marquée par un virage important de l'axe publicitaire du produit vedette. Ainsi, *Tout va bien avec le lait* est devenu *Le lait, solide liquide*, un slogan qui reflète toute la puissance de cet aliment complet. Il est inspiré de l'expression populaire québécoise « solide », utilisée pour approuver ou appuyer un propos. La signature évoque également la force et la puissance du produit comme source de protéines et d'énergie, alors que le liquide rappelle le type de fluide qu'est le lait. Enfin, il est possible de s'amuser du fait que les contraires solide/liquide s'unissent pour révéler le lait comme l'aliment tout puissant.

### CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Une nouvelle campagne multimédia résolument axée sur les vertus nutritionnelles du lait a été lancée à l'automne et a permis de positionner le produit comme une boisson santé ayant contribué aux exploits de plusieurs personnalités chères aux consommateurs québécois. Les athlètes Nadia Comaneci et Georges St-Pierre, l'aventurière Mylène Paquette, le commandant Robert Piché ainsi que la comédienne et humoriste Dominique Michel ont rappelé avec fierté que le lait figure depuis toujours à leur menu santé. Un message télé et cinéma spécifique à la saison des fêtes, mettant en vedette une tablée d'enfants espiègles,

a également connu un succès viral avec sa chanson thème *Y a-tu du lait icitte?* Des capsules animées cocasses de 15 secondes ont égayé le traditionnel rendez-vous télé des fêtes : Ciné-cadeau. Enfin, des affichettes de tablettes avec le slogan ont été stratégiquement installées dans les allées réservées aux biscuits et desserts préemballés de quelque 80 épiceries Provigo pour stimuler la consommation du lait.

Une série de 25 illustrations vantant les bienfaits nutritionnels du lait a été déployée sur des panneaux routiers, dans les stations de métro de Montréal, dans les magazines et sur le web. Une campagne radio a officialisé l'appropriation de cette nouvelle signature « solide » de manière percutante.

En continuité avec la campagne générique, trois messages spécifiques pour le lait biologique ont été déclinés en affichage sur les panneaux routiers, sur les vélos Bixi et en animation sur le site de *La Presse+*. Finalement, de nombreux journaux et magazines ont fait honneur à la campagne du lait bio à travers différents reportages vantant la biodiversité laitière et la certification d'une centaine de fermes du Québec.

### RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE

Selon une étude de la firme de recherche Ipsos, la campagne a enregistré une excellente performance qui dépasse les normes de référence : 85 % des répondants apprécient la simplicité des visuels imprimés, 84 % désirent continuer de voir des personnalités dans les publicités télévisées et 74 % ont réalisé à quel point le lait est un aliment nutritif grâce à la campagne. Pour 89 % des répondants, le lait est un aliment sain et plus de la moitié des répondants qui consomment régulièrement du lait ont spécifié être motivé à en boire davantage.

## COMMANDITES

Les Producteurs de lait ont commandité la Place de la famille du Lait lors de nombreux événements : Festival d'été de Québec, Go vélo Montréal, Montréal en lumière, Juste pour rire, Expo de Saint-Hyacinthe, Expo de Coaticook, International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, Grand marché de Noël de Montréal, Festival western de Saint-Tite et Festival H2O en Abitibi-Témiscamingue. Le Lait était également présent dans la Caravane Croquarium, le parc thématique Mille lieux de la colline au Saguenay ainsi que lors de la Tournée le Lait d'une centaine d'écoles du Grand défi Pierre Lavoie.

## CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

À la rentrée automnale, un partenariat du Lait avec TVA a permis l'intégration d'un verre de lait dans le logo de la chaîne, une grande première pour les deux organisations. De son côté, Radio-Canada a proposé plusieurs articles nutritionnels vantant les nutriments et les bienfaits du lait sur son portail web. Ces intégrations en période de grande écoute ont rejoint un maximum de téléspectateurs.

Pour pallier le changement d'heure automnale du 7 novembre et la grisaille qui y est associée, Les Producteurs de lait ont déployé l'initiative *Moins de soleil, plus de lait* afin d'inviter les Québécois à consommer un verre de lait de plus pour bénéficier de la vitamine D présente dans le lait, communément appelée « vitamine soleil ». Le message *Lundi noir* a été diffusé à la télé, à la radio, en imprimés et en affichage urbain et mobile. De plus, une entrevue sur l'initiative s'est tenue à l'émission *Entrée principale* de Radio-Canada.

## LAIT-ÉCOLE

Le programme Lait-école, déployé en collaboration avec les commissions scolaires du Québec et les transformateurs, a permis de servir près de 14 millions de berlingots de lait dans près de 600 écoles primaires de la province. Le Lait a aussi assuré sa présence auprès des jeunes de près de 60 écoles secondaires grâce à des appareils dépanne-lait, des miniréfrigérateurs et des machines distributrices en collaboration avec Natrel.

## Lait au chocolat

### CAMPAGNE PUBLICITAIRE

La promotion du lait au chocolat comme source de récupération après un exercice intense physique a connu ses heures de gloire lors des Jeux olympiques de Rio alors que trois messages sportifs télé *Récupère. Recommence.* ont été diffusés.

## COMMANDITES

Les partenariats avec les programmes sportifs de l'Université de Sherbrooke, le Centre d'excellence Sports Rousseau, l'événement cycliste La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie ainsi qu'une centaine de tournois de hockey et de ringuette se sont poursuivis en 2016. Les Producteurs de lait ont également commandité la Classique de basketball de Victoriaville, la Classique internationale de canots de la Mauricie, l'activité Courir en Estrie et Jackalope, le rassemblement de sports extrêmes par excellence des ados de Montréal.

## CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

En 2016, la promotion Lait au chocolat a été renouvelée avec Énergie Cardio et Éconofitness, permettant ainsi la diffusion de capsules vidéos sur les écrans du circuit fermé du réseau, la participation à l'infolettre mensuelle et l'échantillonnage de lait au chocolat auprès des athlètes, en plus de la présence de machines distributrices dans les 12 centres participants. Un partenariat avec TVA Sports a permis plusieurs intégrations thématiques sur la chaîne et sur des sites d'événements du diffuseur. Une nouvelle stratégie destinée aux 13-17 ans a été instaurée dans une formule décadente, à l'image du groupe-cible, sur la plateforme Snapchat.

## Fromages d'ici

### CAMPAGNE PUBLICITAIRE

En 2016, à la veille de l'ouverture des frontières avec l'Union européenne, les Fromages d'ici ont lancé une campagne de publicité démontrant qu'ils n'avaient rien à envier aux autres. Cinq messages télé mettant en vedette « Benoît le fin final » ont rappelé l'importance de favoriser les fromages du Québec. Les détaillants ont appuyé cet effort de différenciation en affichant la pastille Fromages d'ici dans les circulaires et sur les fromages québécois.

Le message *On n'a rien à envier aux autres* a été décliné dans les magazines et sur les sites web les plus stratégiques du territoire. Sur les médias sociaux, c'est une vidéo mettant en scène deux valises qui a été partagée. Une d'elles, à destination de la France, était remplie de fromages d'ici et affichait le message : « Oui, j'apporte mes fromages en France », tandis que l'autre, en provenance de l'Europe, était signée de la déclaration inverse : « Non, je ne rapporte pas de fromages français. » Des commandites d'émissions de télévision destinées aux gourmands ont également permis de célébrer le talent des fromagers artisans : *Les Gourmands*, *La Relève*, *Max L'Affamé* et *Le Combat des villes*.

## RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE

Un sondage Ipsos démontre que 90 % des répondants ont apprécié la campagne, 84 % ont compris le message, 83 % se sont dits plus sensibilisés quant à la provenance des fromages et 82 % comptent prioriser les fromages d'ici lors de leurs prochains achats. Enfin, 85 % des gens qui ont vu la campagne disent ressentir davantage de fierté envers les fromages québécois.

## COMMANDITES

Les Producteurs de lait ont fait la promotion des fromages d'ici tout au long de l'année avec des activités comme le Festival fromages, bouffe et tradition de Victoriaville, la Coupe Rogers, les causeries de l'Orchestre symphonique de Montréal et celles du Théâtre Jean-Duceppe. Près d'une soixantaine de dégustations régionales de fromages ont également été orchestrées à l'échelle du Québec. Les Fromages d'ici ont été à nouveau partenaires du concours Sélection Caseus. Cette initiative permet de récompenser depuis 18 ans le travail des petits et grands fromagers créateurs de saveurs à travers une compétition d'envergure.

## APPLICATION MON CARNET

L'application Mon carnet est à la fois un répertoire et un journal de dégustation. Lancée en avril 2014, l'application suscite un fort intérêt : plus de 34 000 téléchargements et près de 11 000 dégustations compilées à ce jour.

## MAGASIN NOMADE

Le magasin nomade a pour but de faire découvrir les produits laitiers d'ici. Il a effectué huit sorties en 2016 échelonnées sur 42 jours : la Fête des fromages d'ici du complexe Desjardins, le Salon national de l'habitation, le Salon international de l'alimentation, le Centre commercial Rivière-du-Loup, le Carrefour Rimouski, le Salon du design de Montréal, le Mondial de la bière et le Salon des métiers d'art de Montréal. Ces activités ont attiré 628 000 participants.

## TOURNÉE DES FROMAGES D'ICI

En septembre et octobre 2016, le camion de rue La Tournée des Fromages d'ici a sillonné quelques routes du Québec pour faire déguster gratuitement des échantillons de *grilled-cheese* dans le but d'accentuer la préférence des consommateurs pour les fromages d'ici et leur démontrer que ceux-ci n'ont rien à envier aux autres. À chaque endroit visité, un fromage de la région a été mis en vedette dans une recette locale par une escouade qui recueillait également les commentaires des gens. Les sept sorties du camion ont été un succès, soit le Salon des vins de Trois-Rivières, le festival Canard en fête du Lac-Brome, Balade gourmande de Victoriaville, Rêves d'automne de Baie-Saint-Paul, les Premiers vendredis du Stade olympique de Montréal, le Festival de la galette de sarrasin de Louiseville et Lanaudière en saveurs à Saint-Félix-de-Valois.

## Crème

Pour une sixième année de collaboration avec l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, près de 13 millions de contenants ont été imprimés avec le logo emblématique *Mets de la crème*. De juin à octobre, le logo de la crème s'est fréquemment retrouvé à l'honneur dans les circulaires des supermarchés du Québec.

## Beurre

Le Beurre a renouvelé son association avec le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, pour une quatrième année. La mention *J'M le beurre* s'est retrouvée au dos de plus de 3 millions d'identifiants, attachés à chaque pince de homard.

## Promotion de la profession

Selon une étude réalisée par Ipsos, 98 % des consommateurs jugent que les producteurs de lait du Québec sont dignes de confiance. Afin de maintenir cette confiance, la Direction marketing, en collaboration avec la Direction communications et vie syndicale, a travaillé sur des activités de promotion de la profession tout au long de l'année. Elle a procédé à la refonte de son site Internet [lafamilleduait.com](http://lafamilleduait.com) afin de regrouper toutes les marques laitières au même endroit en plus de valoriser la profession de producteur de lait et de présenter les campagnes publicitaires. Pour l'occasion, une vidéo qui traite de l'innovation à la ferme et dans la cuisine ainsi qu'une chaîne YouTube (La Famille du Lait) ont été lancées.

Trois publicités de 30 secondes ont été diffusées sur les ondes de TVA durant l'émission *La Relève*. Elles ont présenté, à travers des questions d'enfants, les volets bien-être animal, environnement et qualité du lait du programme proAction. De plus, plusieurs publireportages thématiques ont retenu l'attention des lecteurs de magazines populaires tels que *La Semaine* et *Châtelaine*. Les Producteurs de lait ont également commandité l'émission de télé *Arrive en campagne*, animée par le chef Stephano Faita. Deux émissions de la série ont été consacrées à la production laitière du Québec. Enfin, La Direction a également commandité les dons de lait des fêtes, la Fondation de pédiatrie sociale du Dr Julien et la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec.

# Marketing

The Marketing Department is responsible for all advertising and promotional activities for all products in the dairy family across Quebec. Nutrition-related representative activities with health professionals as well as research into consumer trends and performance reports for the various dairy product categories are the responsibility of Dairy Farmers of Canada.

## MILK

2016 was a year marked by a major change in the advertising message of the star product. More specifically, *Tout va bien avec le lait* became *Le lait, solide liquide*, a slogan that reflects all the power of this complete food. It is inspired by a popular expression in Quebec French “solide”, which is used to approve or support a statement. The signature also evokes the strength and power of this product as a source of protein and energy, while the reference to liquid reminds viewers of the type of fluid that milk is. Finally, the contrasting qualities of solid/liquid that combine to make such an all-powerful food add an amusing touch.

### Advertising campaign

A new multimedia campaign with a firm focus on milk's nutritional virtues was launched in the fall and positioned the product as a health beverage that has helped many notable individuals cherished by Quebec consumers achieve their feats. Athletes Nadia Comaneci and Georges St-Pierre, adventurer Mylène Paquette, pilot Robert Piché and actor and comedian Dominique Michel proudly reminded audiences that milk has always been a part of their healthy diets. A specific television and movie ad for the Holiday Season featuring a table of mischievous children went viral with its theme song *Y a-tu du lait ici?* 15-second animated spots brightened up the traditional Holiday television program of choice for French-speaking viewers: Ciné-cadeau. Finally, small shelf displays with the slogan were strategically placed in aisles reserved for pre-packaged cookies and desserts at around 80 Provigo grocery stores in order to stimulate milk consumption.

A series of 25 illustrations praising the healthy benefits of milk was deployed on billboards along roads, in Montreal metro stations, in magazines and on the Web. A hard-hitting radio campaign made the new “solide” signature official.

In connection with the general campaign, three specific ads for organic milk were displayed on billboards along roads and Bixi bikes and broadcast in animated versions on the *La Presse+* site. Finally, many newspapers and magazines honoured the organic milk campaign with articles praising the diversity of organic milk and the certification of around one hundred farms in Quebec.

### Campaign results

According to a study by Ipsos research firm, the campaign posted an excellent performance that exceeded the benchmarks: 85% of respondents appreciated the simplicity of the printed visuals, 84% wanted to continue seeing the characters in the television ads and 74% realized just how nutritious milk is thanks to the campaign. For 89% of the respondents, milk is a healthy food and more than half of respondents who regularly consume milk mentioned that they were motivated to drink more of it.

### Sponsorships

Les Producteurs de lait sponsored the Milk Family Fun Zone at many events: Quebec City's summer festival, Go Bike Montreal Festival, Montreal Highlights Festival, Just For Laughs, the Saint-Hyacinth Expo, the Coaticook Expo, the International Balloon Festival of Saint-Jean-sur-Richelieu, the Grand Christmas Market in Montreal, the Saint-Tite Country Western Festival and the H2O Festival in Abitibi-Témiscamingue. Lait was also present at the Caravane Croquarium, Mille Lieux de la Colline theme park in Saguenay, as well as at Lait's tour of around one hundred schools as part of the Grand défi Pierre Lavoie.

## Promotional campaigns

In the fall, thanks to a partnership between Lait and TVA, a glass of milk was incorporated into the channel's logo, which was a huge first for both organizations. As for Radio-Canada, it offered several nutritional articles that praised the nutrients and benefits of milk on its Web portal. Because these activities occurred during peak viewing hours, they reached a huge number of viewers.

To soften the effect of the fall time change on November 7 as well as the overcast skies, Les Producteurs de lait launched the *Moins de soleil, plus de lait* initiative to invite Quebecers to consume an extra glass of milk to get their vitamin D, which is commonly known as the “sunshine vitamin.” The *Lundi noir* ad was broadcast on television and radio, and featured in printed, urban and mobile displays. In addition, an interview on the initiative was given on Radio-Canada's *Entrée principale* program.

## Milk-School Program

Under the Milk-School Program, which was carried out in collaboration with Quebec school boards and processor partners, around 14 million cartons of milk were served at nearly 600 elementary schools in the province. Milk was made available to young people at nearly 60 secondary schools in “dépanne-lait” units, mini-refrigerators and vending machines in collaboration with Natrel.

## CHOCOLATE MILK

### Advertising campaign

Chocolate milk was promoted as a recovery tool after intense physical exercise and enjoyed its moment in the sun during the Rio Olympic Games as three sports-related television ads entitled *Récupère. Recommence.* were broadcast.

## Sponsorships

Partnerships with sports programs at the Université de Sherbrooke, the Centre d'excellence Sports Rousseau, La Boucle cycling course of the Grand défi Pierre event and around one hundred hockey and ringette tournaments continued in 2016. Les Producteurs de lait also sponsored the Classique de basketball tournament in Victoriaville, the Classique internationale de canots de la Mauricie, the Courir en Estrie activity and Jackalope, the extreme sports festival for teens in Montreal.

## Promotional campaigns

In 2016, Lait au chocolat promotional efforts were renewed with Énergie Cardio and Éconofitness, which included the broadcast of video shorts on screens in a closed circuit network, participation in the monthly newsletter and chocolate milk sampling by athletes, in addition to the presence of vending machines at the 12 participating centres. A partnership with TVA Sports made it possible for themes to be incorporated in several ways on the channel and event sites of the broadcaster. A new strategy targeting 13 to 17 year-olds was launched with a decadent format, modelled after the target group, on a Snapchat platform.

## QUEBEC CHEESES

### Advertising campaign

In 2016, the day before the borders were opened with the European Union, Our Cheeses launched an advertising campaign showing that they had no reason to envy European cheeses. Five television ads featuring Benoît the know-it-all reminded audiences of the importance of choosing Quebec cheeses. Retailers supported the effort to distinguish Quebec cheeses by displaying the Our Cheeses logo in circulars and on Quebec cheeses.

The *On n'a rien à envier aux autres* ad was included in the most strategic magazines and Web sites in the province. A video of two suitcases was shared on social media. One of the suitcases, on its way to France, was filled with Quebec cheeses and displayed the message: "Yes, I bring my cheese to France," whereas the other, from Europe, bore the opposite statement: "No, I don't bring back any French cheese." Television program sponsorships aimed at foodies also celebrated the talents of our cheese makers: *Les Gourmands*, *La Relève*, *Max L'Affamé* and *Le Combat des villes*.

### Campaign results

An Ipsos survey showed that 90% of the respondents liked the campaign, 84% understood its message, 83% said that they had become more sensitive to the origin of cheeses and 82% planned to choose Quebec cheeses the next time they purchased cheese. Finally, 85% of respondents who saw the campaign claimed that they felt more pride toward Quebec cheeses.

### Sponsorships

Les Producteurs de lait promoted Quebec cheeses throughout the year with activities like the Festival fromages, bouffe et tradition de Victoriaville, the Rogers Cup, and the Montreal Symphony Orchestra and Jean-Duceppe Theatre talks. Around 60 regional cheese tastings were also held across Quebec. Once again this year, Quebec cheeses partnered with the Selection Caseus contest. Through this initiative, small and large cheese makers of creative flavours have been rewarded for their work for 18 years in a major competition.

### My Notebook application

The My Notebook app is both a directory and a tasting journal. Launched in April 2014, the application has raised a lot of interest: more than 34,000 downloads and nearly 11,000 tastings compiled to date.

### Mobile store

The mission of the mobile store is to introduce Quebec dairy products to people. It made eight excursions in 2016, spread over 42 days: the Festival of Our Cheeses at the Complexe Desjardins, the National Home Show, the International Food Show, the Centre commercial Rivière-du-Loup, the Carrefour Rimouski, the Montreal Design Show, the Mondial de la bière, and the Salon des métiers d'art de Montréal. These activities drew 628,000 participants.

## Quebec cheese tour

In September and October 2016, La Tournée des Fromages d'ici food truck crisscrossed Quebec to bring Quebecers free samples of grilled cheese with the goal of steering consumer preferences toward Quebec cheeses and showing them that our cheeses have no reason to envy other cheeses. At each destination, a cheese from that region was featured in a local recipe by a squad that also gathered comments from people. The truck's seven excursions were a success: Salon des vins de Trois-Rivières, the Duck Fest of Lac-Brome, Balade gourmande de Victoriaville, Rêves d'automne de Baie-Saint-Paul, First Fridays at Montreal's Olympic Stadium, le Festival de la galette de sarrasin de Louiseville and Lanaudière en saveurs à Saint-Félix-de-Valois.

### CREAM

For the sixth year of collaboration with the Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, nearly 13 million containers were printed with the emblematic *Mets de la crème* logo. From June to October, the Crème logo was frequently promoted in the circulars of Quebec supermarkets.

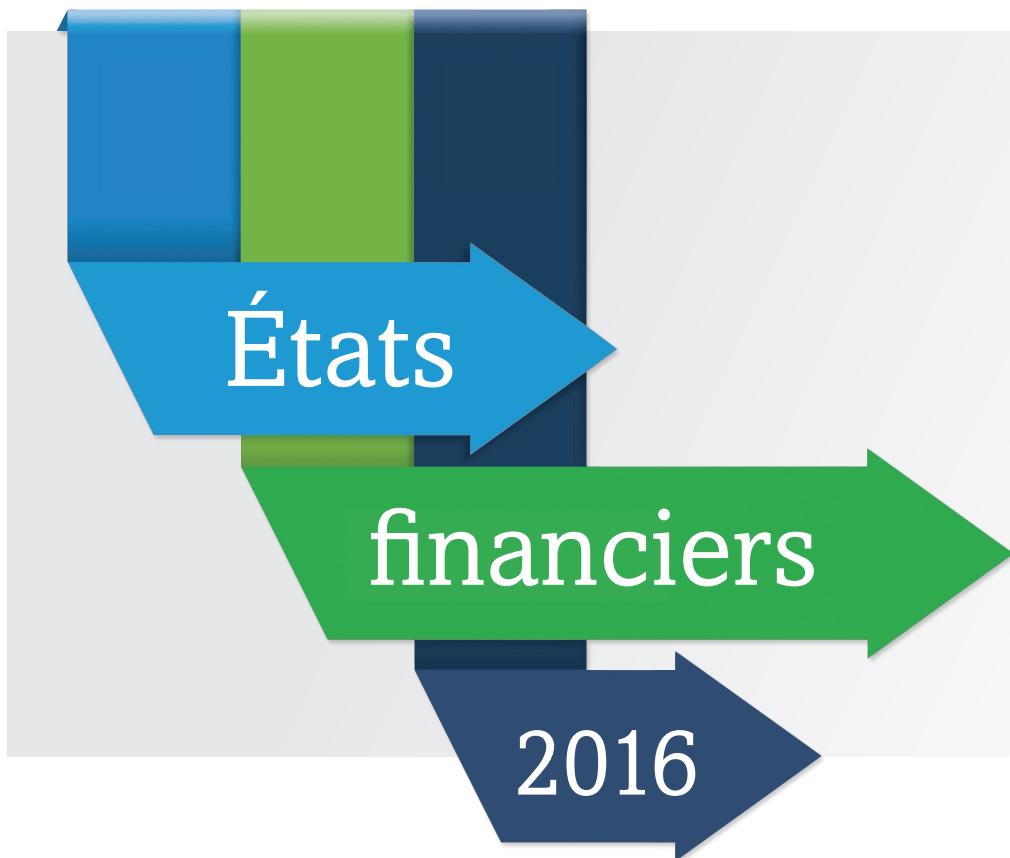
### BUTTER

Beurre renewed its association with the Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie for the fourth year. The *J'M le beurre* reference was found on the back of 3 million tags attached to each lobster claw.

### PROMOTION OF THE PROFESSION

According to a study by Ipsos, 98% of consumers think that Quebec milk producers are worth trusting. To keep their trust, the Marketing Department, in collaboration with the Communications and Union Support Department, worked on promotional activities for the profession throughout the year. It overhauled its [lafamilledulait.com](http://lafamilledulait.com) Web site in order to group together all dairy brands in the same place, promote the milk producer profession and present the advertising campaigns. For the occasion, a video discussing innovation on farms and in kitchens and a YouTube channel (La Famille du Lait) were launched.

Three 30-second advertisements were broadcast on TVA during the *La Relève* program. They used questions from children to explain the animal care, environment and milk quality modules of the proAction program. Furthermore, several thematic advertorials captured the attention of readers of popular magazines such as *La Semaine* and *Châtelaine*. Les Producteurs de lait also sponsored the *Arrive en campagne* television program, hosted by chef Stephano Faita. Two episodes of the series were dedicated to dairy production in Quebec. Finally, the Department also sponsored milk donations during the Holidays, Dr. Julien's Social Pediatrics Foundation and the Quebec farm open house event.



## Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

La responsabilité des états financiers non consolidés et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction des Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation »). Les états financiers non consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers non consolidés.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de l'Organisation est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers non consolidés. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

L'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par l'assemblée générale, a audité les états financiers non consolidés de l'Organisation conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et a présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,

Bruno Letendre

Le 1<sup>er</sup> vice-président,

Denis Morin

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux producteurs visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de Les Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (« Les Producteurs de lait du Québec » ou l' « Organisation »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 décembre 2016, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

## FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers non consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers non consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers non consolidés de 2016 et 2015 n'ont pas été définies.

## OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de lait du Québec au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## AUTRE POINT

Les états financiers de Les Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 25 février 2016, pour les raisons décrites dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.<sup>1</sup>*

Brossard, Québec  
Le 23 février 2017

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A105474

# Bilan non consolidé

au 31 décembre 2016

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2016 Total \$	2015 Total \$
<b>Actif</b>								
Court terme								
Encaisse	7 628 429	8 043 735	—	18 074 163	39 612 695	—	<b>73 359 022</b>	36 652 394
Débiteurs (note 3)	578 623	266 841	41 958	214 898 055	731 259	—	<b>216 516 736</b>	213 911 697
Créances interfonds, sans intérêt	1 754 010	4 648 227	312 283	—	3 493	(6 718 013)	—	—
Placements (note 5)	4 050 000	1 300 000	—	—	4 750 000	—	<b>10 100 000</b>	11 000 000
Frais payés d'avance	221 784	78 975	—	—	—	—	<b>300 759</b>	282 003
	<b>14 232 846</b>	<b>14 337 778</b>	<b>354 241</b>	<b>232 972 218</b>	<b>45 097 447</b>	<b>(6 718 013)</b>	<b>300 276 517</b>	<b>261 846 094</b>
Long terme								
Sommes à percevoir des producteurs (note 4)	—	—	—	52 829	—	—	<b>52 829</b>	76 309
Placements (notes 5 et 14)								
Participations dans les sociétés satellites	119	—	—	—	—	—	<b>119</b>	119
Coentreprise	—	—	1 453 924	—	—	—	<b>1 453 924</b>	1 449 174
Autres placements	6 002 581	2 503 441	192 848	—	3 503 441	—	<b>12 202 311</b>	8 591 592
	<b>6 002 700</b>	<b>2 503 441</b>	<b>1 646 772</b>	<b>—</b>	<b>3 503 441</b>	<b>—</b>	<b>13 656 354</b>	<b>10 040 885</b>
Immobilisations (note 7)	298 276	6 084	—	—	—	—	<b>304 360</b>	312 610
Autres éléments d'actif	747 872	—	—	—	—	—	<b>747 872</b>	984 252
	<b>21 281 694</b>	<b>16 847 303</b>	<b>2 001 013</b>	<b>233 025 047</b>	<b>48 600 888</b>	<b>(6 718 013)</b>	<b>315 037 932</b>	<b>273 260 150</b>
<b>Passif</b>								
Court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 8)	2 909 849	2 955 085	—	224 892 483	38 401 477	—	<b>269 158 894</b>	218 699 415
Créances interfonds, sans intérêt	241 779	—	—	6 286 268	189 966	(6 718 013)	—	—
Solde à verser aux producteurs	—	—	—	1 846 296	—	—	<b>1 846 296</b>	10 715 996
Réserve d'ajustements (note 6)	—	—	—	—	10 009 445	—	<b>10 009 445</b>	10 570 645
Revenus reportés (note 4)	5 945	18 241	—	—	—	—	<b>24 186</b>	38 557
	<b>3 157 573</b>	<b>2 973 326</b>	<b>—</b>	<b>233 025 047</b>	<b>48 600 888</b>	<b>(6 718 013)</b>	<b>281 038 821</b>	<b>240 024 613</b>
<b>Soldes de fonds</b>								
Investis en immobilisations	298 276	6 084	—	—	—	—	<b>304 360</b>	312 610
Grevés d'affectations externes Affectés aux Programmes-qualité du lait	(76 493)	—	—	—	—	—	<b>(76 493)</b>	(400 868)
Affectés au programme proAction	7 253 859	—	—	—	—	—	<b>7 253 859</b>	7 171 869
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss)	—	—	1 646 772	—	—	—	<b>1 646 772</b>	1 631 303
Libres d'affectations	10 648 479	13 867 893	354 241	—	—	—	<b>24 870 613</b>	24 520 623
	<b>18 124 121</b>	<b>13 873 977</b>	<b>2 001 013</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>33 999 111</b>	<b>33 235 537</b>
	<b>21 281 694</b>	<b>16 847 303</b>	<b>2 001 013</b>	<b>233 025 047</b>	<b>48 600 888</b>	<b>(6 718 013)</b>	<b>315 037 932</b>	<b>273 260 150</b>
Engagements (note 13)								

\* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# État des résultats non consolidés du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2016 Total \$	2015 Total \$
<b>Produits</b>					
Prélèvements	14 548 178	46 881 787	330 641	<b>61 760 606</b>	59 555 983
Retenues-qualité	749 602	—	—	<b>749 602</b>	645 666
Pénalité LCQ	1 106 772	—	—	<b>1 106 772</b>	1 718 260
Intérêts	481 547	180 798	3 901	<b>666 246</b>	645 525
Subvention du MAPAQ	—	—	15 709	<b>15 709</b>	102 409
Pénalité et dommages pour des livraisons de lait non déclarées	311 144	—	—	<b>311 144</b>	1 200 000
	17 197 243	47 062 585	350 251	<b>64 610 079</b>	63 867 843
<b>Charges</b>					
Activités de promotion	—	4 280 739	—	<b>4 280 739</b>	4 144 350
Campagnes publicitaires	—	15 665 658	—	<b>15 665 658</b>	12 764 583
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 194 132	26 417 036	—	<b>27 611 168</b>	25 909 478
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 712 643	—	—	<b>3 712 643</b>	3 649 393
Exploitation	7 196 319	735 939	—	<b>7 932 258</b>	7 847 208
Formation, information et publications	151 935	—	—	<b>151 935</b>	57 613
Programme proAction	1 024 782	—	—	<b>1 024 782</b>	882 233
Programmes-qualité du lait	446 047	—	—	<b>446 047</b>	496 484
Quote-part de la perte de Novalait inc.	—	—	365 470	<b>365 470</b>	298 427
Recherche	304 050	—	265 568	<b>569 618</b>	419 378
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	380 048	—	—	<b>380 048</b>	343 940
Réunions des administrateurs et des membres	1 706 139	—	—	<b>1 706 139</b>	1 621 307
	16 116 095	47 099 372	631 038	<b>63 846 505</b>	58 434 394
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>1 081 148</b>	(36 787)	(280 787)	<b>763 574</b>	5 433 449

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

## Etat de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016 \$	2015 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quota	<b>226 467 300</b>	241 247 500
Versements aux producteurs de lait pour la vente de quota	<b>227 028 500</b>	241 827 500
Insuffisance des recettes par rapport aux versements	(561 200)	(580 000)
Réserve d'ajustements au début	<b>10 570 645</b>	11 150 645
<b>Réserve d'ajustements à la fin (note 6)</b>	<b>10 009 445</b>	10 570 645

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# État de l'évolution des soldes de fonds non consolidés du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Fonds d'administration			
	Grevés d'affectations externes			
	Investis en immobilisations \$	Affectés aux Programmes-qualité du lait \$	Affectés au programme proAction \$	Libres d'affectations \$
Soldes au début	303 197	(400 868)	7 171 869	9 968 775
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(135 765)	(76 493)	81 990	1 211 416
Acquisitions d'immobilisations	130 844	—	—	(130 844)
Virement interfonds	—	400 868	—	(400 868)
Soldes à la fin	298 276	(76 493)	7 253 859	10 648 479

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	Qualité – Fonds de compensation*	2016 Total \$	2015 Total \$
<b>Recettes</b>					
Provenant des ventes de lait (note 9)	2 446 866 888	—	—	<b>2 446 866 888</b>	2 375 155 199
Intérêts	65 353	—	—	<b>65 353</b>	59 389
	<b>2 446 932 241</b>	—	—	<b>2 446 932 241</b>	2 375 214 588
<b>Distribution des recettes</b>					
Versements nets aux producteurs	2 304 111 364	—	—	<b>2 304 111 364</b>	2 223 898 248
Déduction pour frais de transport	80 802 267	(80 802 267)	—	—	—
Prélèvements	61 760 606	—	—	<b>61 760 606</b>	59 555 983
Retenues-qualité	886 765	—	(137 163)	<b>749 602</b>	645 666
Pénalité LCQ	1 106 772	—	—	<b>1 106 772</b>	1 718 260
Cession temporaire de quota	3 573 150	—	—	<b>3 573 150</b>	2 870 648
Frais d'analyse des échantillons de lait	1 606 120	—	—	<b>1 606 120</b>	1 174 182
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	1 179 916	—	—	<b>1 179 916</b>	770 238
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 10)	—	80 902 936	—	<b>80 902 936</b>	79 493 221
Programme de calibrage	153 011	—	—	<b>153 011</b>	167 734
Programme de lait-école	353 555	—	—	<b>353 555</b>	324 173
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	304 909	—	—	<b>304 909</b>	263 190
	<b>2 455 838 435</b>	100 669	(137 163)	<b>2 455 801 941</b>	2 370 881 543
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport à la distribution des recettes	(8 906 194)	(100 669)	137 163	<b>(8 869 700)</b>	4 333 045
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	10 942 874	(226 878)	—	<b>10 715 996</b>	6 382 951
<b>Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 11)</b>	<b>2 036 680</b>	(327 547)	137 163	<b>1 846 296</b>	10 715 996

\* Qualité – Fonds de compensation

Fonds de compensation constitué en vertu de l'article 7.11 des conventions de mise en marché du lait relativement à une contamination de lait d'un silo d'usine.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Fonds de publicité et promotion		Fonds de développement			
Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Grevés d'affectations externes	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommiss) \$	Libres d'affectations \$	2016 Total \$
9 413	13 901 351	1 631 303	650 497	33 235 537	27 802 088
(6 569)	(30 218)	15 469	(296 256)	763 574	5 433 449
3 240	(3 240)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
6 084	13 867 893	1 646 772	354 241	33 999 111	33 235 537

## État des flux de trésorerie non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016 \$	2015 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière	763 574	5 433 449
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	142 334	190 612
Quote-part de la perte de Novalait inc.	365 470	298 427
	1 271 378	5 922 488
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés		
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport à la distribution des recettes du Fonds du pool	(8 869 700)	4 333 045
Insuffisance des recettes par rapport aux versements du Système centralisé de vente des quotas	(561 200)	(580 000)
Autres (note 15)	48 057 693	1 509 963
	38 626 793	5 263 008
	39 898 171	11 185 496
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions de placements	(14 080 939)	(12 561 277)
Dispositions de placements	11 000 000	13 552 375
Acquisitions d'immobilisations	(134 084)	(114 371)
Sommes à percevoir des producteurs	23 480	(32 504)
	(3 191 543)	844 223
Augmentation nette de l'encaisse	36 706 628	12 029 719
Encaisse au début	36 652 394	24 622 675
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>73 359 022</b>	<b>36 652 394</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2016

## 1. Statut et objectif de l'Organisation

Les Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation ») sont constitués en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* et regroupent les producteurs de lait de la province. À titre d'administrateurs du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, ils réalisent la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec et est exemptée des impôts sur le revenu.

## 2. Méthodes comptables

### BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers non consolidés de l'Organisation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL), à l'exception du fait que les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers non consolidés.

### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

#### Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

#### Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

### COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les états financiers non consolidés de l'Organisation comptent six fonds, dont cinq sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui lui est confié. L'Organisation distingue trois secteurs d'activité :

- administration du plan conjoint et services aux membres;
- mise en marché du lait;
- administration d'un système d'échange de quota.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait (non présenté). Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à l'administration de l'Organisation et du plan conjoint, les produits, les charges, les actifs et les passifs destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes ainsi que les produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs à l'administration du programme proAction sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales, ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélèvement pour l'administration du plan conjoint, par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et par la pénalité LCQ appliquée aux producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat LCQ. Depuis février 2016, les sommes recueillies pour les résultats positifs au dépistage des antibiotiques sont versées dans un fonds de compensation jusqu'à ce que celui-ci atteigne un montant maximum de 150 000 \$. Ces sommes sont conservées dans le Fonds du pool.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. L'Organisation administre ces programmes sur le territoire québécois, à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélèvement de publicité.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélèvement pour le Fonds de développement de l'industrie laitière.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélèvement du Fonds de défense.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué aux Producteurs de lait du Québec la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les actifs et les passifs afférents à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentés dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait. Depuis février 2016, ce fonds présente également les sommes recueillies afin de compenser toute usine du Québec ayant reçu un lait contaminé par un antibiotique, non détectable par une méthode rapide de détection à la réception à l'usine et qui aurait été entreposé dans un silo.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système d'échange de quota, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Les actifs et les passifs, afférents aux transactions d'achat et de vente de quota par les producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), sont présentés dans le fonds du Système centralisé de vente des quotas. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

## PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS SATELLITES

L'Organisation a choisi de comptabiliser les participations dans les sociétés satellites selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

## PARTICIPATION DANS LA COENTREPRISE

L'Organisation a choisi de présenter des états financiers non consolidés seulement et de comptabiliser la participation dans la coentreprise selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

De plus, l'Organisation présente à la note 14 les informations additionnelles exigées dans les NCCOSBL.

## DÉPRÉCIATION DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS SATELLITES ET LA COENTREPRISE

À chaque date de fin d'exercice, l'Organisation détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût.

### *Amortissement*

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Période
Matériel et systèmes informatiques	3 et 5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

### *Réduction de valeur*

Lorsque l'Organisation constate qu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats non consolidés.

## CONSTATATION DES PRODUITS

Les principaux produits de l'Organisation sont les produits de prélèvements, de retenues-qualité et la pénalité LCQ. Les produits de prélèvements sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de solides totaux contenus dans le lait lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité et la pénalité LCQ sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les intérêts proviennent des soldes excédentaires d'encaisse, des dépôts à terme, des placements garantis liés aux marchés et des prêts encaissables sur demande. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les pénalités et dommages pour des livraisons de lait non déclarées sont constatés lorsque le montant est déterminé, que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu une décision favorable à une demande d'ordonnances sur acquiescement et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

## RÉGIME DE RETRAITE

Le régime complémentaire de retraite de l'Organisation intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies.

L'Organisation participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2015, ce régime présente un déficit de solvabilité de 5 056 000 \$. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'Organisation applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Au cours de l'exercice, l'Organisation a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 259 622 \$ (254 329 \$ en 2015) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

## ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser les états financiers non consolidés, la direction de l'Organisation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers non consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Organisation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## 3. Débiteurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2016 Total \$	2015 Total \$
Clients et autres	69 798	10 229	—	—	—	80 027	85 276
Coentreprise	14 498	—	—	—	—	14 498	10 021
Entreprises laitières	—	—	—	214 609 048	—	214 609 048	187 935 896
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	—	—	—	—	24 854 006
Intérêts courus	71 389	76 895	—	13 304	81 641	243 229	145 613
Producteurs	366 247	—	—	28 845	585 648	980 740	527 102
Sociétés satellites	173	—	—	—	—	173	173
Subvention du MAPAQ	10 000	—	41 958	—	—	51 958	56 822
Taxes de vente	—	174 727	—	169 111	—	343 838	133 394
Transporteurs	69	—	—	77 747	—	77 816	56 595
Union des producteurs agricoles	46 449	4 990	—	—	63 970	115 409	106 799
	578 623	266 841	41 958	214 898 055	731 259	216 516 736	213 911 697

Les sommes à recevoir des entreprises laitières correspondent principalement aux montants à recevoir des transformateurs pour la valeur du lait de décembre, dont 83 % au 31 décembre 2016 (80 % au 31 décembre 2015) sont à recevoir de trois grandes entreprises laitières.

## 4. Sommes à percevoir des producteurs et revenus reportés

### PROGRAMME DE CALIBRAGE – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DU POOL

L'Organisation a une entente pour la fourniture d'un service de calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs de lait. Selon cette entente, l'Organisation rembourse toutes les charges liées à ce service, incluant le prix d'achat de matériel roulant et d'équipements de calibrage.

En 2015, l'Organisation a déboursé 67 399 \$ pour le remplacement du matériel roulant acquis en 2012. Le Fonds d'administration a avancé cette somme. Ce montant s'est ajouté au solde non recouvré des producteurs de 50 000 \$. Le montant total de 117 399 \$ sera réparti sur cinq ans dans le programme de calibrage, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative du camion. Au cours de l'exercice, un montant de 23 480 \$ (39 079 \$ en 2015) a été porté au programme de calibrage.

Au 31 décembre 2016, la somme à percevoir des producteurs relative au programme de calibrage s'élève à 76 309 \$ (99 789 \$ en 2015) dont 23 480 \$ (23 480 \$ en 2015) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 52 829 \$ (76 309 \$ en 2015) pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

### PROJET – DÉVELOPPEMENT ET MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE COLLECTIVE POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES ONGLONS CHEZ LES TROUPEAUX LAITIERS DU QUÉBEC – FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Au cours de l'exercice, l'Organisation a poursuivi et complété la réalisation du Projet – Développement et mise en place d'une stratégie collective pour améliorer la santé des onglons chez les troupeaux laitiers du Québec pour lequel une aide financière de 167 833 \$ a été accordée en 2014. Au cours de l'exercice, un montant de 15 709 \$ (102 409 \$ en 2015) a été porté aux produits et une somme de 23 518 \$ (102 409 \$ en 2015) a été portée dans les charges de recherche.

Au 31 décembre 2016, le solde des revenus reportés relatif à la subvention est de valeur nulle (15 709 \$ en 2015).

## 5. Placements

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	SCVQ \$	2016 Total \$	2015 Total \$
<b>Participations dans les sociétés satellites</b>						
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	—	—	—	<b>52</b>	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	—	—	—	<b>67</b>	67
	<b>119</b>	—	—	—	<b>119</b>	119
<b>Participation dans la coentreprise</b>						
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc.	—	—	1 453 924	—	<b>1 453 924</b>	1 449 174
	—	—	1 453 924	—	<b>1 453 924</b>	1 449 174
<b>Autres placements</b>						
Dépôts à terme <sup>1</sup>	4 550 000	600 000	—	1 750 000	<b>6 900 000</b>	3 700 000
Prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande <sup>1</sup>	4 000 000	1 200 000	—	4 500 000	<b>9 700 000</b>	10 200 000
Placements garantis liés aux marchés <sup>2</sup>	1 502 581	2 003 441	—	2 003 441	<b>5 509 463</b>	5 509 463
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss), sans intérêt <sup>3</sup>	—	—	192 848	—	<b>192 848</b>	182 129
	10 052 581	3 803 441	192 848	8 253 441	<b>22 302 311</b>	19 591 592
Dépôts à terme et prêts encaissables sur demande, échéant au cours du prochain exercice	4 050 000	1 300 000	—	4 750 000	<b>10 100 000</b>	11 000 000
	6 002 581	2 503 441	192 848	3 503 441	<b>12 202 311</b>	8 591 592

1 Les dépôts à terme qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année ainsi que les prêts encaissables sur demande sont classés dans les placements à court terme puisque les intentions de la direction sont d'utiliser ces sommes au cours du prochain exercice ou d'en exiger l'encaissement. Les dépôts à terme ainsi que les prêts encaissables portent intérêt à des taux variant entre 1,25 % et 2,55 % (1,10 % et 2,55 % au 31 décembre 2015). Les dépôts à terme viennent à échéance de janvier 2017 à décembre 2021 (janvier 2016 à décembre 2020 au 31 décembre 2015).

2 Les placements garantis liés aux marchés sont des placements dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance en octobre 2019. Le taux d'intérêt annuel minimum garanti sur ces placements est de 1,17 % et peut atteindre un maximum annuel de 5,39 %. Les intérêts seront versés à l'échéance selon l'évolution des cours d'un panier de titres boursiers donnés en référence. En 2016 et 2015, le taux de 1,17 % a été utilisé pour le calcul des intérêts.

3 L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, l'Organisation a souscrit à 37 022 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (35 300 actions en 2015) pour un coût de 370 220 \$ (353 005 \$ en 2015).

## 6. Réserve d'ajustements – Système centralisé de vente des quotas

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a générée ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

## 7. Immobilisations – Fonds d'administration et Fonds de publicité et promotion

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2016 Valeur comptable nette \$	2015 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	4 808 123	4 510 226	297 897	296 820
Magasin nomade	708 379	708 379	—	—
Matériel roulant	50 170	49 076	1 094	3 285
Équipement de bureau	35 678	30 309	5 369	12 505
	5 602 350	5 297 990	304 360	312 610

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 142 334 \$ (190 612 \$ en 2015).

## 8. Créditeurs et charges à payer

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2016 Total \$	2015 Total \$
Charges sociales et retenues à la source	151 355	1 573	—	—	152 928	130 390
Coentreprise	21 700	—	67 067	—	88 767	61 526
Entreprises laitières	21 533	—	1 061 218	—	1 082 751	31 121
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	5 953 154	—	5 953 154	—
Fournisseurs et frais courus	1 682 699	210 408	137 402	—	2 030 509	2 146 088
Les Producteurs laitiers du Canada	—	2 740 556	—	—	2 740 556	2 550 150
Producteurs	1 459	—	209 858 895	38 401 477	248 261 831	204 907 100
Sociétés satellites	123 497	—	242 110	—	365 607	278 762
Taxes de vente	170 521	—	—	—	170 521	444 569
Transporteurs	—	—	7 572 637	—	7 572 637	7 415 360
Union des producteurs agricoles	737 085	2 548	—	—	739 633	734 349
	2 909 849	2 955 085	224 892 483	38 401 477	269 158 894	218 699 415

Les sommes dues aux producteurs et aux transporteurs correspondent principalement aux sommes dues relatives aux livraisons de lait et à la valeur des ventes de quota sur le SCVQ de décembre. La somme due au Fonds de mise en commun interprovincial correspond aux résultats de la mise en commun des mois de novembre et décembre.

## 9. Recettes provenant des ventes de lait – Fonds du pool

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Ventes provinciales	2 403 934 484	2 263 595 996
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	42 932 404	111 559 203
	2 446 866 888	2 375 155 199

## 10. Frais de transport et de mise en commun des frais de transport – Fonds du pool

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Frais de transport	76 984 548	76 237 200
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des frais de transport	3 918 388	3 256 021
	80 902 936	79 493 221

## **11. Solde à verser aux producteurs – Fonds du pool**

Le montant de 2 036 680 \$ à verser aux producteurs (10 942 874 \$ en 2015) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à l'Organisation.

## **12. Instruments financiers**

### RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Organisation est exposée sont détaillés ci-après.

#### *Risque de crédit*

L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'Organisation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Organisation ou les producteurs de lait.

Ce risque est réduit au minimum en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti, du suivi rigoureux des débiteurs et pour les sommes à recevoir des entreprises laitières, en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

#### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'Organisation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement :

- Risque de taux d'intérêt :

L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Organisation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les placements garantis liés aux marchés portent intérêts à taux variable et exposent donc l'Organisation à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

L'objectif principal de l'Organisation en ce qui a trait aux placements est d'assurer la sécurité du capital investi, de garder un niveau élevé de liquidité et d'obtenir un rendement satisfaisant. L'Organisation gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'Organisation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

L'Organisation couvre ses besoins de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en caisse.

### VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIES

Les actifs financiers de l'Organisation, totalisant 312 174 212 \$ (270 636 469 \$ au 31 décembre 2015), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

## **13. Engagements**

### CONVENTION DE L'IMMEUBLE

L'Organisation s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de l'Organisation s'élève à 14,1 % en 2016. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé. Cette convention est d'une durée indéterminée et l'Organisation peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

### LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX

Le bail entre l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 267 872 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

## COÛTS DE PRODUCTION

L'Organisation a signé en 2013 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années 2013 à 2017. Les versements futurs de cette entente s'établissent à 235 823 \$ en 2017 et 91 729 \$ en 2018.

## SOUTIEN TECHNIQUE AUX PRODUCTEURS DE LAIT

L'Organisation a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée d'un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2017 s'élèvent à 315 000 \$.

## DOSAGE DES COMPOSANTS AUX FINS DE PAIEMENT DU LAIT

La Convention de dosage de composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait (« Convention de dosage ») a été renouvelée en 2015 pour une période de cinq ans se terminant en décembre 2019.

De plus, l'Organisation a signé un contrat de service en 2015 pour l'analyse des échantillons de lait qui ne sont pas visés par la Convention de dosage, afin que toutes les collectes de lait à la ferme fassent l'objet d'une analyse pour déterminer la composition, la numération de cellules somatiques et la teneur en eau. Ce contrat arrive à échéance en décembre 2018 et il se renouvellera au gré des parties. Les coûts de ces analyses supplémentaires sont assumés entièrement par Les Producteurs de lait du Québec.

L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme annuelle de 1 520 000 \$ pour les années 2017 à 2019.

## FRAIS DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION DES ANIMAUX

En 2016, l'Organisation s'est engagée, pour une période de deux ans, à utiliser les sommes accumulées du fonds affecté au programme proAction pour couvrir une partie des frais de validation du programme Lait canadien de qualité ainsi que les frais d'évaluation des animaux en lien au volet bien-être animal de proAction. Les versements estimatifs sont de 974 000 \$ pour 2017 et de 589 000 \$ pour 2018.

## SERVICE DE CALIBRAGE DES BASSINS REFROIDISSEURS

En 2012, l'Organisation a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2017 s'élèvent à 152 000 \$.

## SOUTIEN AUX CONSEILS RÉGIONAUX ET SERVICES AUX PRODUCTEURS EN RÉGION

Les Producteurs de lait du Québec retiennent les services des fédérations régionales de l'UPA pour soutenir ses conseils régionaux et offrir des services aux producteurs en région.

De nouveaux contrats de service ont été soumis et seront effectifs à compter de janvier 2017. Ces contrats sont d'une durée d'un an et se renoulleront au gré des parties. La valeur estimative des coûts des services pour 2017 s'établit à 1 343 000 \$.

## ORDINATEURS DE POCHE

En 2016, l'Organisation a convenu de l'achat de nouveaux ordinateurs de poche pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme. Les versements prévus s'établissent à 810 000 \$ pour l'année 2017.

## CAMPAGNES PUBLICITAIRES, ACTIVITÉS DE PROMOTION ET PROGRAMME DE LAIT-ÉCOLE

L'Organisation a signé un contrat de service pour la réalisation des activités de communication marketing renouvelable annuellement. L'Organisation a de plus signé une lettre d'entente avec une agence pour la planification et le placement média, des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2017 à 2019 ainsi que des ententes de bonification du programme de lait-école pour l'année scolaire 2016-2017. L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme de 7 526 000 \$ en 2017, de 1 787 000 \$ en 2018 et de 1 014 000 \$ en 2019.

## AUTRES

L'Organisation participe au financement de différents projets d'intérêt pour la production laitière, dont la promotion de la production laitière et de la profession de producteur de lait, un programme de lait-école et un projet de recherche pour étudier l'ensemble des facteurs ayant un impact sur la qualité du lait. Également, une entente de service a été conclue en 2016 auprès d'une firme événementielle pour la tenue de l'assemblée générale annuelle des Producteurs laitiers du Canada qui se tiendra au Québec en 2018. Les versements annuels prévus s'établissent à 721 000 \$ en 2017, à 36 000 \$ en 2018 et à 15 000 \$ en 2019.

Pour l'ensemble des engagements, les versements estimatifs futurs s'établissent pour les trois prochains exercices à 13 864 695 \$ en 2017, à 4 023 729 \$ en 2018, et à 2 549 000 \$ en 2019.

## 14. Organismes et sociétés apparentées

### L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES ET LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

En tant que syndicat professionnel représentant les producteurs de lait de la province, Les Producteurs de lait du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles et aux Producteurs laitiers du Canada de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et des producteurs de lait du Québec.

Les Producteurs laitiers du Canada sont l'organisme national de lobby, de politique et de promotion qui représente tous les producteurs de lait du Canada. Cette fédération regroupe les agences provinciales de mise en marché du lait et les organisations laitières provinciales.

### VALACTA, SOCIÉTÉ SATELLITE

L'Organisation détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, et 52 % du capital-actions de Valacta inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention d'actionnaire, l'Organisation a 31 % des droits de vote, selon sa représentation au conseil d'administration, et n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni de versement de dividende.

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

### CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE DU QUÉBEC, SOCIÉTÉ SATELLITE

L'Organisation détient 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention d'actionnaire, l'Organisation n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni de versement de dividende.

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

### NOVALAIT INC., COENTREPRISE

L'Organisation détient 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet 2016 se présentent comme suit :

	2016 \$	2015 \$
<strong>Situation financière</strong>		
Total des actifs	<strong>3 091 488</strong>	3 050 113
Total des passifs	183 634	151 766
Capitaux propres	<strong>2 907 854</strong>	2 898 347
	<strong>3 091 488</strong>	3 050 113
<strong>Résultats des activités</strong>		
Total des produits	51 133	49 175
Total des charges	(782 074)	(646 029)
Perte nette	(730 941)	(596 854)
<strong>Flux de trésorerie</strong>		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(791 490)	(743 276)
Entrées de fonds – activités de financement	677 303	339 912
Entrées de fonds – activités d'investissement	42 767	414 455
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(71 420)	11 091

La quote-part de l'Organisation dans la coentreprise est de 50 %.

## 15. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés.

	2016 \$	2015 \$
Débiteurs	<b>(2 605 039)</b>	(1 111 506)
Frais payés d'avance	<b>(18 756)</b>	171 068
Autres éléments d'actif	<b>236 380</b>	(641 980)
Créditeurs et charges à payer	<b>50 459 479</b>	3 203 143
Revenus reportés	<b>(14 371)</b>	(110 762)
	<b>48 057 693</b>	1 509 963

## 16. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, l'Organisation a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à leur valeur d'échange :

	2016 \$	2015 \$
Union des producteurs agricoles		
État des résultats		
Charges d'exploitation : loyer, services techniques et promotion de la profession agricole	<b>815 436</b>	801 600
Produits : intérêts	<b>157 271</b>	155 987
Valacta, société satellite		
État des résultats		
Charges d'exploitation : programmes-qualité du lait, programme proAction et recherche	<b>947 150</b>	381 452
État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool		
Distribution des recettes : frais d'analyse des échantillons de lait	<b>1 520 116</b>	1 097 156

## 17. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclasés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Cette publication est disponible sur Internet : [lait.org](http://lait.org)  
*This publication is also available at the following address: [lait.org](http://lait.org)*

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017  
ISSN 0841-4041

Design : Groupe Charest



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415  
Longueuil (Québec) J4H 4G3  
Téléphone : 450 679-0530  
Télécopieur : 450 679-5899  
[plq@lait.qc.ca](mailto:plq@lait.qc.ca)  
[lait.org](http://lait.org)